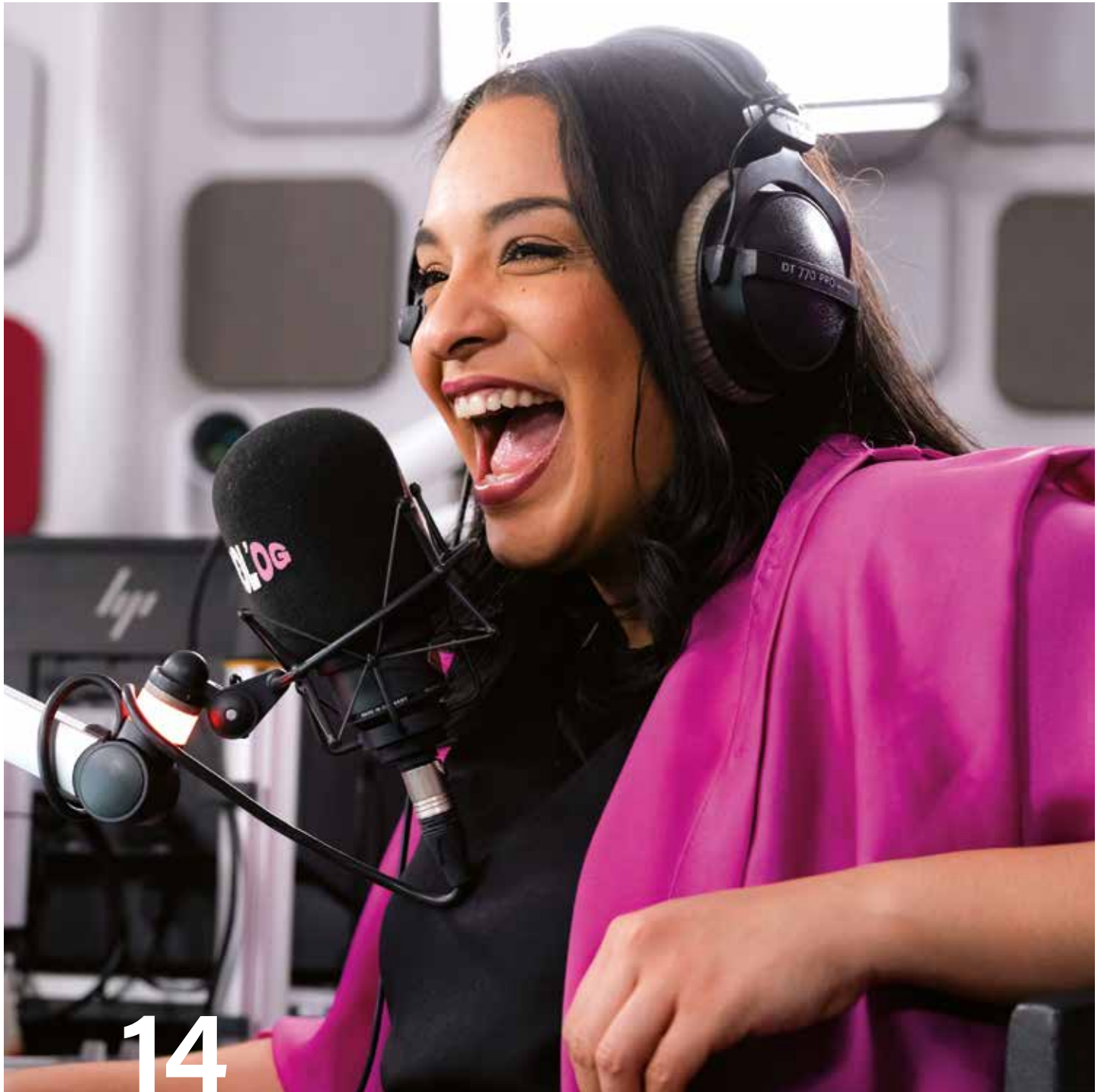


SAISON • CULTURE



14

ICI ET AILLEURS

BX1, le média
« aux côtés des Bruxellois
qui bougent, créent, espèrent »

PORTRAIT

Didier Balsaux, marionnettiste :
« L'art ne doit pas être
la propriété des artistes »

p.33

ACTION

Librairie Helaba à Genappe :
un cappuccino
et un roman graphique

p.44

REVUES CULTURELLES PROFESSIONNELLES

en Fédération Wallonie-Bruxelles !

Des revues informent les professionnels
des secteurs (et tout public intéressé)
dans des domaines spécifiques,
par exemple :



LARSEN
(publié par le Conseil
de la Musique)
www.larsenmag.be



VIVANT !
(publié par le SG Patrimoine,
ministère de la culture)
patrimoineculturel.cfwb.be



LE CARNET ET LES INSTANTS
(publié par le SG Lettres et Livre,
ministère de la culture)
www.lettresetlivre.cfwb.be



ALTERNATIVES THÉÂTRALES
(publié par l'asbl)
www.alternativestheatrales.be



SURIMPRESSIONS
(publié par l'asbl)
www.surimpressions.be



NOUVELLES DE DANSE (NDD)
(publié par l'asbl Contredanse)
contredanse.org/ndd



SAISON.CULTURE
(publié par le ministère de la culture)
www.culture.be

Naissance de la revue *Saison.Culture*

PAR JEANNE BRUNFAUT

directrice générale adjointe du Service général de l'Audiovisuel et des Médias,
pour le Comité de direction de l'Administration générale de la Culture

Il y a huit ans, la revue *Lectures* cédait la place à *Lectures.Cultures*. Les bibliothèques, les centres culturels, Point.Culture et le centre de prêt de matériel de Naninne venaient d'être intégrés à une nouvelle entité administrative, le Service général de l'Action territoriale. Ce changement s'inscrivait dans une dynamique de transversalité dont l'ambition était d'en finir enfin avec la culture en silos. Aujourd'hui, cette volonté de transcender les disciplines artistiques et les secteurs culturels s'est imposée. Des dispositifs comme Un Futur pour la Culture, le Parcours d'éducation culturelle et artistique, la filière du Livre ou le décret Diffusion ont consacré le métissage des approches, des styles, des formes. La coopération est sur toutes les lèvres.

L'Administration générale de la Culture a souhaité inscrire cette évolution dans une publication nouvelle qui remplace désormais *Lectures.Cultures* en élargissant le propos. *Saison.Culture* qui, comme son nom l'indique, paraîtra tous les trois mois, explorera les soubresauts d'un monde culturel en mutation en se jouant des catégories, des clivages, des petites cases que l'histoire a petit à petit assignés à chacun. La revue sera résolument destinée aux professionnels responsables d'institutions, de lieux, d'associations. Vous y croiserez des Maisons de jeunes, des bibliothèques, des ateliers de production de cinéma, des théâtres, des compagnies de danse et même des tiers-lieux aux projets improbables. Et bien sûr, notre espoir est qu'eux aussi se croisent, s'inspirent, s'étonnent mutuellement.

Saison.Culture se veut un lieu d'observation, de réflexion et d'échange complètement dégagé des contraintes dictées par l'actualité ou les agendas des uns et des autres. Elle vient s'ajouter à l'impressionnante liste des revues culturelles professionnelles de Belgique francophone, comme *Nouvelles de*

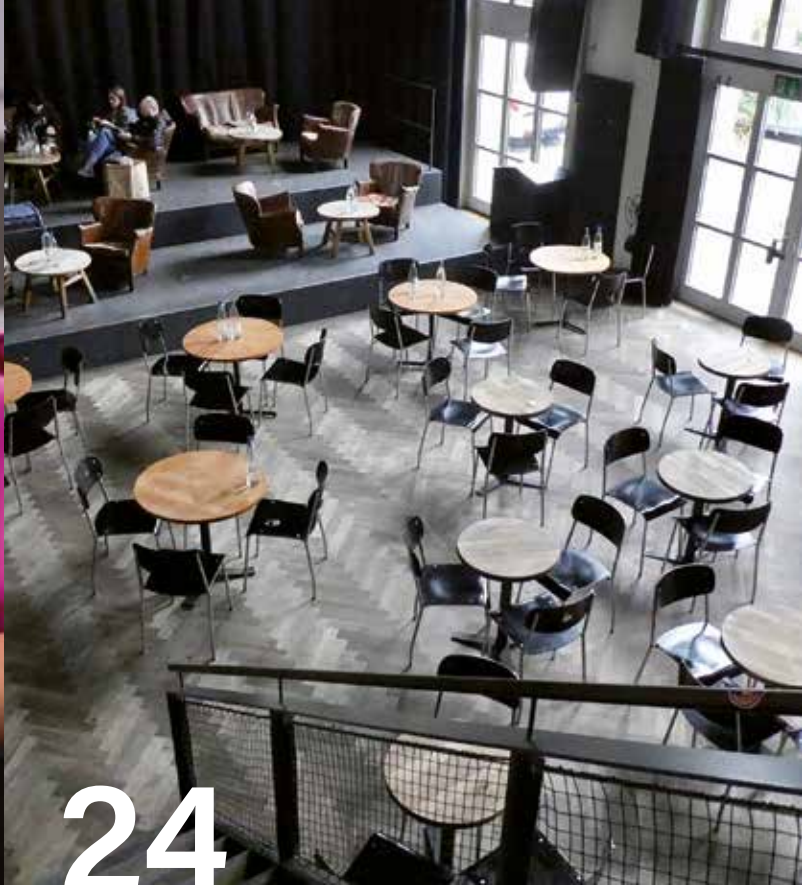
Danse, L'Art même, Le Carnet et les Instants, Larsen, l'ancienne revue *Lectures.Cultures, Vivant !, Surimpressions*, ou *Alternatives théâtrales*, avec l'ambition de transcender les clivages entre secteurs pour faire émerger une vision plus partagée, dans la suite logique de l'important travail mené depuis trois ans par le Conseil supérieur de la Culture qui a contribué à ouvrir la voie à cette curiosité mutuelle.

Ce premier numéro nous emmène du côté du patrimoine avec une présentation des récentes modifications du décret, dans le monde de l'audiovisuel et en particulier des télévisions locales et de la création cinématographique pour une rencontre avec le responsable du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles. Comme par le passé, ce sont des journalistes professionnels actifs dans les principaux médias belges francophones ainsi que des spécialistes, issus de l'administration, du monde académique ou artistique qui les signent. Le Service général de l'Action territoriale, qui dispose de compétences éditoriales, continuera à assumer le travail d'élaboration de la revue avec le soutien d'un comité de rédaction composé de spécialistes des questions culturelles auxquels des personnes-ressources seront adjointes à l'occasion de la préparation de dossiers thématiques.

Gageons que cette nouvelle publication comblera un vide et qu'elle sera propice à la coopération entre les secteurs. À l'heure où se termine la législature, tant de chantiers restent ouverts et méritent notre attention pour rendre les politiques culturelles plus fluides, plus efficaces, plus respectueuses des équilibres territoriaux et sectoriels. Nous travaillons toutes et tous à rendre effectif l'exercice des droits culturels, c'est un beau défi et il me plaît de souligner qu'il ne peut être rencontré que collectivement. ♦



14



24



**Saison.Culture n°1 Printemps
(Avril-Mai-Juin 2024)**

1^{re} année
Trimestriel
ISSN 0251-7388
(succède à Lectures)
Photo couv : Queeny, la voix de
Rapol'OG © Bmp agency

Saison.Culture est une publication de l'Administration générale de la Culture (AGC) de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La revue est élaborée par le Service général de l'Action territoriale (SGAT), et elle donne écho aux activités des institutions et opérateurs culturels.

Éditeur responsable

Jean-François Füeg
Directeur général adjoint
Service général de l'Action territoriale
AG Culture – FWB
44 Bd Léopold II
B – 1080 Bruxelles

Rédactrice en chef

Florence Richter
florence.richter@cfwb.be

Comité de rédaction

Edith Bertholet, Lapo Bettarini,
Denis Bouillon, Diane Sophie Couteau,
Célia Dehon, Bénédicte Dochain,
Jean-François Füeg, Caroline Marchant,
Bernard Michel, Florence Richter,
Michel Vienne

Chroniqueurs réguliers

Jean-Philippe Accart, Laurence Bertels,
Michel Bougard, Catherine Callico,
Thomas Casavecchia, Liliane Fanello,
Véronique Heurtematte, Bernard Lobet,
Aurélien Puissant, Marianne Puttemans,
Catherine Renson, Emmeline Van den
Bosch, Didier Zacharie

Relecteur

André Tourneux

Fabrication

Graphisme : Polygraph'
Impression : Bietlot

Abonnement

Maria-Patrizia Romano
+32 (0)2 413 34 93
maria.romano@cfwb.be

La revue Saison.Culture est accessible gratuitement en ligne et en pdf téléchargeable sur différents sites du ministère de la culture :
www.culture.be
bibliotheques.cfwb.be
centresculturels.cfwb.be
patrimoineculturel.cfwb.be
audiovisuel.cfwb.be
creationartistique.cfwb.be
educationpermanente.cfwb.be

ÉDITORIAL

Naissance de la revue *Saison.Culture*

par Jeanne Brunfaut

p.01

ACTUALITÉ

Cinq nouvelles bibliothèques reconnues en 2024

par Diane Sophie Couteau

p.04

Nouveau décret sur la conservation et la valorisation des archives d'intérêt patrimonial

par Laurence Boudart

p.08

La Fédération des Labels Indépendants Francophones (FLIF) et la régulation du streaming

par Benjamin Schoos

p.11



ICI ET AILLEURS

BX1, le média « aux côtés des Bruxellois qui bougent, créent, espèrent »

par Liliane Fanello
p.14

Des associations professionnelles en patrimoine, audiovisuel, et action territoriale

par Liliane Fanello
p.19

Berne, cultures helvétiques

par Catherine Callico
p.24

MÉTIER

Javier Packer Comyn et le CBA, phare du cinéma documentaire belge

par Aurélie Puissant
p.28

PORTRAIT

Didier Balsaux, marionnettiste : « L'art ne doit pas être la propriété des artistes »

par Didier Zacharie
p.33

ACTION

Liège : la bulle s'éclate, des classiques aux fanzines

par Catherine Callico
p.37

Faire le clown pour devenir soi

par Emmeline Van den Bosch
p.40

Librairie Helaba à Genappe : un cappuccino et un roman graphique

par Laurence Bertels
p.44

L'Heure H : de l'émission radio au petit livre

par Catherine Renson
p.47

LECTURE

SOCIÉTÉ

La guerre et ses atrocités, d'hier à aujourd'hui

par Bernard Lobet
p.50

Bien et mal, beauté et laideur : tout est-il relatif ?

par Thomas Casavecchia
p.53

Capitalisme et nature : un autre regard sur l'écologie

par Michel Bougard
p.57

BANDE DESSINÉE

Un documentaire glaçant sur l'éducation totalitaire, du Pakistan à l'Arabie saoudite

par Marianne Puttemans
p.60

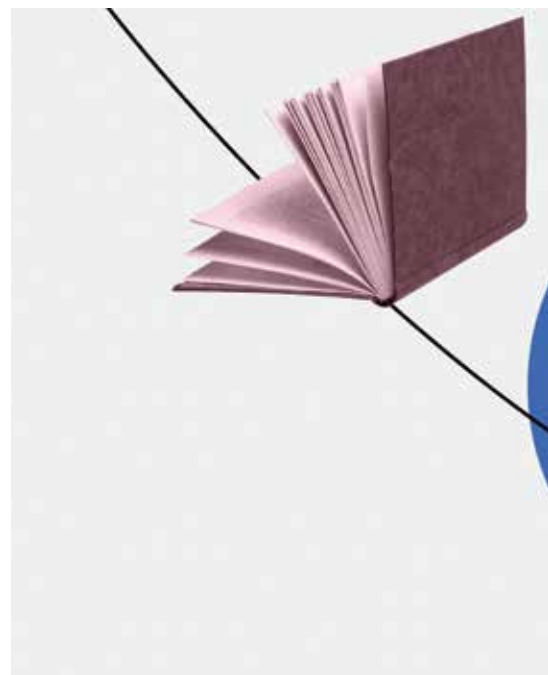
PROFESSION

Données personnelles et submersion

par Jean-Philippe Accart
p.63

Cinq nouvelles bibliothèques reconnues en 2024

PAR DIANE SOPHIE COUTEAU
directrice f.f. du Service de la Lecture publique



SI LES ANNÉES 2015 ET SUIVANTES AVAIENT ÉTÉ QUALIFIÉES DE SOMBRES EN LECTURE PUBLIQUE, DEPUIS 2020, UN SOUFFLE NOUVEAU TRAVERSE LE MONDE DES BIBLIOTHÈQUES : NOUVELLES RECONNAISSANCES ET MAINTIENS DE RECONNAISSANCE ONT ENFIN ÉTÉ PERMIS.

De plus, cerise sur le gâteau, l'indexation des subventions est enfin autorisée. L'année 2024 sera à marquer d'une pierre blanche, elle voit la reconnaissance de cinq nouvelles bibliothèques, toutes reconnues en catégorie 1. En effet, aux 155 réseaux existants, on peut désormais ajouter cinq bibliothèques : il s'agit des bibliothèques d'Esneux, de Philippeville, de Meix-devant-Virton, de Soumagne et de Marche-en-Famenne. Quatre bibliothèques communales et une ASBL.

PETITE VISITE GUIDÉE SOMMAIRE DES CINQ NOUVEAUX RÉSEAUX

Il sera sans doute frustrant pour le lecteur de lire les lignes suivantes qui ne feront qu'effleurer toute la richesse des nouveaux opérateurs en lecture publique, gageons que ces lignes donneront envie de se rendre dans ces nouveaux lieux dédiés au développement des pratiques de lecture et des capacités langagières.

La **bibliothèque communale de Soumagne**, bibliothèque de village, est active depuis 25 ans. Au fil des années, elle a pris ses marques dans le paysage culturel grâce à ses partenariats, notamment avec le Centre culturel, le service jeunesse et le plan de cohésion sociale. Elle se situe au centre de la commune, toute proche de la maison communale. Composée d'une seule implantation ouverte 22 heures par semaine, ses collections sont réparties sur deux niveaux. Elle va à la rencontre d'une population de 17.310 habitants répartie sur six villages.

La bibliothèque de Soumagne s'est gratifiée d'un plan quinquennal de développement de la lecture qui comporte deux priorités, elles-mêmes déclinées en objectifs :

1. Promouvoir les pratiques de lecture dans le secteur de la petite enfance (0-5 ans) :

- sensibiliser les professionnels de la petite enfance à l'importance de la lecture
 - sensibiliser les parents à l'importance de la lecture
 - développer les pratiques de lecture via un travail de médiation
 - développer les capacités langagières
2. Promouvoir les pratiques de lecture visant les publics fragiles et empêchés (personnes à mobilité réduite, personnes en insertion sociale et primo-arrivants)
 - développer les pratiques culturelles
 - développer les pratiques langagières
 - permettre l'accès aux collections de la bibliothèque et développer les pratiques de lecture

La bibliothèque propose de nombreux services en plus des services classiques de prêt, portage à domicile par une bénévole pour quelques personnes empêchées, animations scolaires, heures du conte pour enfants à la bibliothèque, animations extrascolaires avec le service jeunesse, animations à la crèche communale, atelier d'écriture et découverte avec le Service d'insertion



sociale, exposition en partenariat avec le Centre culturel, animations ponctuelles pour les adultes (accueil d'auteurs, concours de nouvelles, participation à la Fureur de lire...).

La commune d'**Esneux** est située en province de Liège, elle est frontalière des communes de Sprimont, Comblain-au-Pont, Anthistes, Neupré, Chaudfontaine, Liège et Seraing.

Composée de deux entités, Esneux et Tilff, elle est agrémentée de nombreux villages et hameaux. Esneux est traversée par l'Ourthe et couverte par de nombreux espaces verts et boisés. Cette commune a été particulièrement touchée par les fortes crues survenues en juillet 2021, entraînant de gros dégâts matériels tant au niveau des habitations privées, des commerces que des locaux communaux.

La bibliothèque d'Esneux s'inscrit parfaitement dans le paysage culturel et social de la commune. Son équipe souhaite participer à l'installation d'une cohésion sociale envers les différents publics en créant des collaborations avec des acteurs complémentaires. Et si l'ensemble des bibliothèques publiques constituent un relais important de participation au PECA, ce parcours est vu

à Esneux comme une opportunité de s'inscrire, de s'implanter sur l'ensemble du territoire et de marquer l'impact de la bibliothèque en matière scolaire.

L'opérateur met tout en place afin de devenir un partenaire privilégié dans la création de projets des différents acteurs de la commune. En réponse à certaines difficultés de mobilité, la bibliothèque envisage d'amener une dimension culturelle au sein des zones géographiquement défavorisées, tant au niveau des institutions que des citoyens. Elle sort de ses murs et propose des activités dans ces zones défavorisées. Elle envisage de créer une dynamique interculturelle en favorisant les rencontres entre les acteurs culturels, la mobilité des associations et des organismes culturels (crèches, écoles...) vers les lieux culturels et (ré)investir dans les outils destinés au développement des pratiques de lecture et langagières (réouverture de la ludothèque, création d'une médiathèque...).

Des publics très différents peuvent trouver des relais importants au sein de la bibliothèque. En effet, les publics fragilisés y trouvent des outils en matière de réinsertion sociale ou professionnelle. Des aides pour mener à bien leurs études (exposé, méthodologie de travail, logiciels informatiques

spécifiques...) sont proposées aux adolescents. Des ressources utiles sont mises à disposition des professionnels de l'enfance.

Mais, par-dessus tout à Esneux, l'équipe est en marche pour toucher de nouveaux publics en diversifiant son offre tant du point de vue des collections que des animations proposées.

DEUX BIBLIOTHÈQUES DE PLUS EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

La province de Luxembourg peut également s'enorgueillir de deux nouvelles bibliothèques sur son territoire. **La Bilom (Bibliothèque locale de Marche ASBL)** est située à Marche-en-Famenne, une ville à la campagne composée d'un noyau urbain et de douze villages de petites et moyennes importances.

La bibliothèque préexistait à sa reconnaissance depuis 1961 sous la forme d'une bibliothèque locale provinciale. Elle a déménagé dans les locaux actuels après d'importants travaux de rénovation en 2018. En 2021, un accord est passé entre la province et la commune pour assurer la transition vers une bibliothèque reconnue.

La volonté de l'opérateur est de couvrir tout le territoire de Marche-en-Famenne

via les services proposés (dont notamment un service de portage à domicile pour les personnes empêchées) et avec l'aide des services de la Bibliothèque itinérante de la province du Luxembourg. L'équipe de la BiLoM s'engage dans des priorités à la fois ambitieuses (atteindre le plus grand nombre est une motivation sans fin, le développement de pratiques langagières peut sans cesse être amélioré, les capacités d'expression et l'implication des populations sont constamment à parfaire, etc.) et concentrées sur une mission culturelle, celle des compétences langagières (la commune est riche de partenaires et d'opérateurs bénéficiant d'une solide expertise dans les autres domaines culturels).

L'équipe a finalisé avec réalisme et cohérence trois priorités :

- A. Garantir l'accès du plus grand nombre à la lecture et à la connaissance.
- B. Contribuer au développement des pratiques langagières des publics éloignés.
- C. Favoriser la citoyenneté, la rencontre et les capacités d'expression.

La première priorité prend en compte le fait que la bibliothèque et ses services demandent à être mieux connus, mieux utilisés, mieux compris. L'opérateur se veut en lien avec le territoire local dans lequel il s'insère. Le virage réussi, lors du passage d'une bibliothèque locale portée par un opérateur provincial vers une bibliothèque locale soutenue et conçue à dimension locale, contribue à la réalisation de cette priorité.

La deuxième priorité a été pensée avec une visée ambitieuse : celle de s'engager avec et pour des publics éloignés (pour divers motifs) dans des pratiques langagières (écouter, parler, lire, écrire). Ce postulat est entièrement nouveau pour une bibliothèque située à Marche-en-Famenne. Les évaluations quantitatives réalisées dernièrement confirment que l'organisation antérieure et des choix passés ont plutôt favorisé des populations en capacité de lire et de s'exprimer, résidant sur la commune de Marche-en-Famenne et dans les communes voisines.

Voulant activement dépasser un rôle de

« fournisseur de supports de lecture » ou de « vitrines de la production éditoriale », de « conservatoire des belles lettres », la BiLoM a choisi, pour sa troisième priorité, de s'engager (avec d'autres acteurs et partenaires) activement et de favoriser l'expression, dans une perspective d'éducation permanente. Elle veut contribuer à impliquer les citoyens comme acteurs et non spectateurs ou consommateurs de services ou d'actions. La bibliothèque se conçoit comme un élément souple et agile qui favorise la rencontre et permet l'enrichissement de ceux qu'elle cherche à toucher, à questionner, à soutenir.

La seconde bibliothèque reconnue sur le territoire de la province de Luxembourg est située à **Meix-devant-Virton**, une commune composée de sept villages pour une population de 2.839 habitants.

Située en province de Luxembourg, elle fait partie des communes rurales dont le territoire est composé d'espaces forestiers et d'espaces agricoles. La superficie non urbanisée du territoire communal représente 93,5 % de la commune. Les terrains urbanisés représentent 2,20 % du territoire.

La commune possède cinq implantations scolaires, dont trois communales. Très active culturellement parlant, elle travaille régulièrement avec le centre culturel de Tintigny-Rossignol, abritant une cinquantaine d'associations culturelles et sportives ainsi que des événements tels que Meix'art, une exposition d'artistes qui se tient chaque année et le Carnaval de Meix pour ne citer que les plus importants.

La bibliothèque prend sa place d'opérateur culturel au sein de la commune. Différentes actions mises en place permettent de maintenir ou de créer de nouveaux partenariats.

L'image de la bibliothèque est en plein changement et la nouvelle communication colle parfaitement à une bibliothèque de proximité. La rénovation d'un bâtiment dans lequel sera déménagée la bibliothèque est également un énorme atout que l'équipe pourra exploiter pour appuyer l'idée d'une bibliothèque proche des habitants.

La bibliothèque souhaite s'intégrer dans le tissu culturel, associatif et communal. L'objectif est d'amener tout un chacun à considérer la bibliothèque comme un troisième lieu de vie, un endroit où l'on peut faire des rencontres, trouver des réponses, mais aussi un endroit où développer sa pensée. Dans cette optique, la bibliothèque mène plusieurs projets en partenariat avec les autres associations présentes sur le territoire afin de recréer et consolider son lien avec les habitants du territoire. Les projets sont variés, mais leur but est commun : faire de la bibliothèque un espace convivial et culturel.

L'opérateur souhaite promouvoir les pratiques de lecture chez les 0-12 ans. Il est extrêmement important pour la bibliothèque de renforcer ses liens avec le milieu scolaire (cinq écoles maternelles et primaires sont implantées sur son territoire). De plus, au vu des nombreuses familles avec enfants présentes dans les villages de la commune de Meix-devant-Virton, la bibliothèque souhaite donner le goût de la lecture aux enfants tout en veillant à leur éveil au monde afin de leur permettre de devenir les lecteurs adultes de demain.

Les occasions de toucher le public enfant sont nombreuses : Mercredis Récréatifs, ONE, Accueil temps libre, Visite de classe, Animations dans les écoles...

La dernière priorité poursuivie par la bibliothèque est partagée par de nombreuses autres bibliothèques reconnues. Il s'agit de réduire la fracture numérique. En constante évolution, la technologie, les outils informatiques et internet laissent un nombre sans cesse croissant de personnes impuissantes à suivre le changement. Pourtant, de plus en plus de services passent par l'informatique et la technologie, de sorte que la bibliothèque devient de moins en moins accessible aux publics ne maîtrisant pas ces outils. Aussi la bibliothèque s'inscrit-elle dans une démarche d'accompagnement et d'émancipation des publics souhaitant apprendre à maîtriser ces domaines. La bibliothèque elle-même a entamé sa propre révolution informatique.

PHILIPPEVILLE EN PROVINCE DE NAMUR

La dernière bibliothèque reconnue est celle de **Philippeville** en province de Namur. Territoire de près de 9.243 habitants, situé en Wallonie (province de Namur), la commune de Philippeville est composée de 16 villages. La bibliothèque y occupe une position centrale. En 2020, décision est prise d'entamer la procédure de reconnaissance de la bibliothèque. Cette décision s'est traduite par la rénovation et l'aménagement de l'ancien tribunal de Justice de Paix, situé sur la place centrale de Philippeville, où sont également actifs le Centre culturel et l'Office du Tourisme. Ce bâtiment est situé à quelques centaines de mètres des écoles secondaires installées sur la commune. L'emménagement de la bibliothèque a eu lieu en juin 2022. La commune a également recruté deux bibliothécaires diplômées.

Le déménagement de la bibliothèque vers le centre-ville a offert de nouvelles perspectives pour cet outil culturel. Il est devenu un lieu beaucoup plus accueillant, lumineux et chaleureux. L'engagement de deux bibliothécaires diplômées, le souhait de coller aux missions du décret pour la reconnaissance, le soutien du Collège ont mené à réfléchir sur le rôle plus large de la bibliothèque. Celle-ci est devenue un véritable lieu de vie, un outil de convivialité, un creuset d'échanges en visant en parallèle le développement de stratégies de pratiques de lecture et des capacités langagières.

Suite à l'analyse effectuée sur son territoire, la bibliothèque a déterminé trois priorités :

- favoriser l'accès à la Culture, à la bibliothèque, aux pratiques de lecture et au développement des capacités langagières aux publics éloignés physiquement et/ou empêchés par leurs habitudes ou leur éducation ;
- développer les pratiques de lecture et les compétences langagières du public scolaire ;
- favoriser la participation de divers publics à la vie culturelle de l'entité



par des actions de la bibliothèque et de son réseau de partenaires.

L'équipe de la bibliothèque a prévu d'organiser des portes ouvertes/découvertes chaque année pour amener de nouveaux visiteurs qui deviendront peut-être des usagers. Elle décentralise son offre via un portage à domicile. Elle renforce le réseau de boîtes à livres existant et organise des dépôts dans la maison des jeunes, la résidence pour personnes âgées et les garderies de l'accueil extrascolaire. Elle développe des activités proposées pour et dans les classes (accueil de classe dans les locaux de la bibliothèque, animations en classe). Elle participe aux campagnes portées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Un doudou, un livre et au lit / La Fureur de lire / La Petite Fureur). Elle envisage la mise en place d'un groupe de conteurs bénévoles.

À travers ces priorités, la bibliothèque souhaite remplir pleinement ses rôles :

- démocratique (accessibilité de tous

sans discrimination),

- citoyen (permettre à chacun, seul ou en groupe de devenir un acteur de la société),
- pédagogique (lieu d'apprentissages, d'autonomie, de construction de soi), et
- culturel (donner accès à la culture et à la lecture, tout en étant soi-même acteur, producteur de contenus, de savoirs).

Ces cinq nouvelles reconnaissances sont importantes. Elles permettent au secteur d'obtenir une sérieuse bouffée d'oxygène après des années d'attente et d'espoir sans aucune possibilité d'agrandir le cercle des bibliothèques reconnues. Un vent d'optimisme peut continuer de souffler sur la Lecture publique. D'autres bibliothèques ont prévu de déposer leur dossier de première reconnaissance au printemps 2024 pour obtenir une reconnaissance au 1^{er} janvier 2025. À suivre... ♦

Nouveau décret sur la conservation et la valorisation des archives d'intérêt patrimonial

PAR LAURENCE BOUDART

directrice des A.M.L. (Archives & Musée de la Littérature)

LE 24 MAI 2023, LE PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ADOPTAIT EN SÉANCE PLÉNIÈRE, PAR UN VOTE À L'UNANIMITÉ, LE TEXTE RELATIF AU « PROJET DE DÉCRET RELATIF À LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ».

Très attendu par le secteur tout autant que par l'Administration générale de la Culture, ce nouveau cadre légal est le résultat d'un intense processus de réflexion et de concertation. En début de législature, la ministre Bénédicte Linard s'était engagée à écouter les demandes du secteur et à faire aboutir ce texte dans un délai raisonnable, promesse dont se sont emparées toutes les parties prenantes – les centres d'archives, l'Association des Archivistes francophones de Belgique (AAFB) en tant que fédération professionnelle, l'Administration générale de la Culture, le cabinet de la ministre de la Culture.

Avant d'exposer le contenu de ce texte essentiel, les enjeux qu'il contient ainsi que les implications et les attentes qu'il suscite, sans doute est-il utile de présenter sommairement l'état dans lequel se trouve le secteur des archives privées¹ en Fédération Wallonie-Bruxelles au moment de l'entrée en vigueur de ce nouveau texte.

DE L'INCONFORT...

Prenant la relève du premier décret concernant les centres d'archives privées, qui datait de 1994, un second texte avait été adopté en 2004. Il était censé consacrer la dimension patrimoniale de ces opérateurs, en leur octroyant un statut et un financement approprié, en échange de l'exercice professionnel de leurs missions. Or le texte voté il y a vingt ans n'a jamais été assorti d'aucun arrêté d'application, qui en aurait fixé les modalités d'exécution et précisé les dispositions selon lesquelles il se régit.

Aussi incongrue qu'inconfortable, cette situation non seulement a empêché la prise en compte des évolutions de la société, notamment sur le numérique et la valorisation des archives, mais a en outre rendu impossibles l'élargissement et le refinancement du secteur. Le paradoxe, qui voulait qu'une série d'opérateurs fonctionnaient à l'aune d'un décret sans arrêté d'application,

a durement pesé sur les activités des centres d'archives, subventionnés ou non. Heureusement, une (mauvaise) habitude de travailler avec des « bouts de ficelle », doublée d'un vrai engagement, a permis malgré tout de sauvegarder des pans entiers de la mémoire culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il n'empêche : l'absence de cadre a contrarié toute possibilité de stabilisation et d'expansion d'un secteur, dont le montant des subventions n'était même pas ajusté en fonction de l'inflation.

... DES CENTRES D'ARCHIVES...

Actuellement, treize centres d'archives privées sont subventionnés au regard du texte de 2004 : le SAICOM (Sauvegarde des archives industrielles, commerciales, ouvrières et minières), le Centre Jean Gol, l'IHOES (Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale), l'IEV (Institut Émile Vandervelde), Etopia, le CPCP (Centre permanent



pour la citoyenneté et la participation), le CEDOM (Centre d'études et de documentation maçonniques), le CARHOP (Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire), ALPHAS (Atelier liégeois pour la promotion et l'histoire des archives sociales), les AAM (Archives d'architecture moderne), le CARCOB (Centre des archives communistes, pacifistes, de solidarité internationale et de lutte contre le colonialisme et l'apartheid), le Mundaneum et les AML (Archives et Musée de la Littérature). Ces deux derniers centres présentent en outre la particularité de conserver des archives appartenant à la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui leur confère un caractère particulier ; j'y reviendrai.

Ces ASBL sont liées à la Fédération Wallonie-Bruxelles par une convention, qui fixe leurs missions, ainsi que le montant de la subvention allouée pour l'accomplissement de celles-ci. Les

résultats de leurs actions sont régulièrement évalués par la session archives de la Commission des Patrimoines culturels et le service correspondant de l'Administration générale de la Culture. La configuration, la composition et le fonctionnement de cette instance d'avis s'inscrivent dans le cadre d'un autre décret, celui du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle.

... À L'ESPOIR

Officiellement entré en application le 1^{er} janvier 2024, le nouveau décret est le fruit d'une concertation élargie et exemplaire, nourrie par une méthodologie de la réflexion et du partage. La publication de deux mémorandums par l'AAFB (2014 et 2019), l'organisation de groupes de travail spécifiques, la diffusion de notes et de cartes blanches, des actions publiques de visibilité, ainsi que l'organisation des « Assises des archives » en 2021 ont notamment

fourni la matière de ce texte. Ainsi ambitionne-t-il d'offrir une couverture thématique plus large que le périmètre actuel, de professionnaliser encore davantage le secteur, de sensibiliser les opérateurs et les acteurs de la vie culturelle à la conservation de leurs archives, et de tenir compte des évolutions les plus récentes de la société.

Autre avancée significative, qui n'est pas que symbolique : le décret affirme les trois objectifs fondamentaux qu'il entend poursuivre : « préserver et transmettre l'histoire collective des populations constituant la Communauté française de Belgique » ; « faire en sorte que cette histoire collective comprenne la plus grande diversité possible d'idées ou d'expressions culturelles » ; « faire en sorte que cette histoire collective soit accessible au plus grand nombre ». De cette triple ambition découle la détermination des missions qui seront confiées aux centres d'archives. Collecter, conserver, traiter, mettre

à disposition et valoriser les archives ressortissent aux missions obligatoires que tout centre se doit de remplir. À celles-ci s'ajoutent, facultativement, des missions complémentaires relatives à une valorisation élargie, à une politique de numérisation et/ou de gestion d'archives nativement numériques et au développement ou à la poursuite d'une collecte active et cohérente. Dans tous les cas, l'accent est mis sur la volonté de servir la mémoire collective et l'intérêt public, tant en amont qu'en aval.

L'outil légal présente en outre le mérite de clarifier quelques concepts clés, notamment autour de la notion d'archives ou de fonds d'archives d'intérêt patrimonial². Pour les centres, le dispositif prévoit deux grandes modalités : la reconnaissance et la concession. Ce dernier cas s'applique lorsque le Gouvernement décide de confier la gestion de fonds d'intérêt patrimoniaux appartenant à la Communauté française à un centre d'archives privées. Accordée pour une durée indéterminée mais évaluée tous les cinq ans, la concession s'assortit d'exigences renforcées par rapport aux autres centres d'archives subventionnés.

Hormis les soutiens structurels, le décret prévoit également des mécanismes d'aides ponctuelles pour les centres reconnus, en cas de menaces sur l'intégrité des archives conservées ou en matière d'équipement. Nouveauté intéressante : un dispositif d'aides destinées aux opérateurs culturels qui voudraient recourir à une expertise externe pour la conservation et le traitement de leurs archives. Ce mécanisme met clairement en évidence l'ambition d'élargir le périmètre des archives, tout en reconnaissant la nécessaire professionnalisation de l'activité.

Le législateur a prévu une période de transition, allant d'un à trois ans, au cours de laquelle les centres reconnus qui le souhaitent peuvent introduire une demande de renouvellement, moyennant les éventuelles adaptations aux conditions définies par le nouveau décret. S'ouvre également la possibilité pour des centres répondant aux conditions d'introduire une demande de reconnaissance. À l'instar de ce qui

existe dans le secteur muséal, le cadre envisage la création, à terme, de pôles archivistiques – encourageant notamment la mutualisation – et fixe trois catégories déterminant les montants des subventions. Il prévoit également la reconnaissance des organisations professionnelles représentatives, telles que la très active AAFB.

UN DÉCRET, ET APRÈS ?

Si ce décret a le mérite de répondre (enfin !) aux attentes légitimes du secteur, il n'empêche que la vigilance reste de mise quant à son volet financier. Le texte formule en effet toute une série d'exigences – pensons notamment au très gourmand volet numérique et à la médiation – qu'il sera difficile de satisfaire sans une revalorisation substantielle de l'enveloppe globale. Rappelons que, en raison de la non-indexation de leur subvention, les centres d'archives enregistrent déjà un décalage notable quant à l'évolution du coût de la vie. Les dépenses liées aux archives ne représentent quant à elles qu'un pourcent du total des dépenses de l'Administration générale de la culture en 2022³. Si l'on souhaite que les centres d'archives soutiennent réellement l'effort des politiques publiques en matière de conservation, de transmission et de développement d'un patrimoine commun, une augmentation de l'enveloppe qui leur est dévolue s'avère absolument indispensable.

Dans une société qui a tendance à négliger ou à mépriser la vérité historique, l'enjeu est de taille. En tant que témoin du passé, le patrimoine archivistique permet d'inscrire les débats actuels dans une perspective documentée. À l'heure où la polarisation des opinions et les discours clivants prennent régulièrement le pas sur la nuance et le discours critique, l'archive peut contribuer à éviter une réécriture sélective de l'Histoire et à encourager, de ce fait, la pluralité. En outre, en ce qu'elle porte la trace d'une communauté, d'un paysage, d'une culture, l'archive contribue à préserver la diversité culturelle tout en galvanisant une mémoire collective. Gageons que l'avenir proche, dès après

les prochaines élections, réservera un sort radieux au secteur et que les professionnels de l'archive pourront enfin exercer pleinement leurs missions. La conservation et la transmission du patrimoine culturel sont à ce prix. ♦

1. On appelle « archives privées » les « documents d'archives, produits ou reçus par des individus, des familles, des associations, des entreprises, des partis politiques, des syndicats, etc., et par toute autre institution privée ou organisme non public », par opposition aux « archives publiques », produites quant à elles « par un organisme public ou un organisme privé chargé de mission de service public définis comme tels par la législation et soumis de ce fait au droit des archives » (Fédération Wallonie-Bruxelles, *Lexique de terminologie archivistique*, 2011).

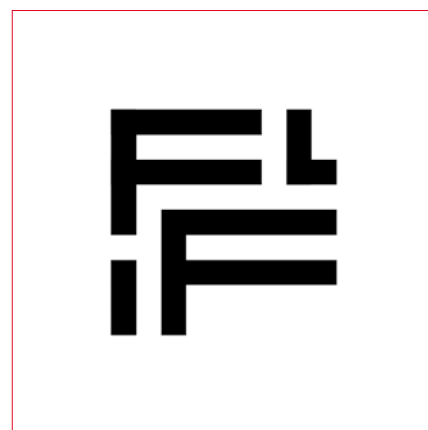
2. « Fonds d'intérêt patrimonial : ensemble cohérent a) constitué majoritairement d'archives privées provenant d'un même producteur ou collectionneur, et âgées de plus de 30 ans ou ayant perdu, avant cette date, leur utilité administrative ou juridique pour la personne qui les a produites ou reçues ; b) et présentant un intérêt patrimonial pour la Communauté française au regard des critères de l'article 2, § 3 » (Parlement de la Communauté française, *Projet de décret relatif à la conservation et à la valorisation des archives d'intérêt patrimonial*, 533 (2022-2023), n° 5, p. 2.

3. Fédération Wallonie-Bruxelles, *Focus culture*, 2022, p. 106.

La Fédération des Labels Indépendants Francophones (FLIF) et la régulation du streaming

PAR BENJAMIN SCHOOS
président de la FLIF

LA FLIF (FÉDÉRATION DES LABELS INDÉPENDANTS FRANCOPHONES) EST NÉE EN 2017 DE CE CONSTAT : LES BOULEVERSEMENTS QU'A CONNUS L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE CES DERNIÈRES ANNÉES RENDAIENT INDISPENSABLE LA MISE EN PLACE D'UNE INTERFACE PERMANENTE DE CONCERTATION ENTRE LES LABELS INDÉPENDANTS BELGES FRANCOPHONES ET LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS IMPLIQUÉS.



Alors que les labels indépendants constituent une force et une plus-value indéniables dans le paysage culturel belge, leur rôle semble remis en question en cette période charnière, marquée notamment par l'explosion des nouvelles pratiques de consommation de la musique, et en particulier de l'écoute en streaming. L'écosystème et le modèle économique de ces labels indépendants ont profondément changé, tout comme l'environnement institutionnel dans lequel ils évoluent. La FLIF arrive donc comme un levier de renforcement du réseau des labels indépendants en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle rassemble et défend aujourd'hui 28 labels dont la vitalité est la face cachée de toute la créativité et de la (bio)diversité des écosystèmes culturels en Belgique francophone. Et sans doute aussi la face B de vos disques préférés !

LA FLIF VEILLE AU GRAIN : QUELS SONT LES DÉFIS DE LA FÉDÉRATION DES LABELS INDÉPENDANTS FRANCOPHONES ?

La FLIF vise évidemment à soutenir ses membres au sein de cette industrie en pleine mutation, en mettant l'accent sur l'importance de la création artistique locale et de la diversité des expressions musicales.

Face aux enjeux que sont la mainmise des majors et la mondialisation de l'écoute de la musique en streaming via les géants du numérique (DSP), la FLIF se positionne comme un acteur clé dans la concertation avec les instances publiques. Elle souligne par exemple l'importance d'un modèle économique équitable (et donc de revenus équitables) pour les artistes et les producteurs indépendants, le plus

souvent désavantagés dans le partage des revenus du streaming par rapport aux artistes représentés par les majors que sont Universal Music Group, Sony Music Entertainment et Warner Music Group.

La mission de la FLIF la plus simple à comprendre, car la plus « visible », est la revendication de quotas plus conséquents de diffusion des artistes produits par les labels indépendants sur les chaînes radio et TV publiques et privées. Car, c'est une évidence, cette sous-représentation médiatique constitue une inéquité criante... si on ose dire ! Encourager à « consommer local », ça passe aussi par une visibilité des projets et des styles moins « mainstream » dans des médias qui, eux, le sont.

Autres missions capitales pour contribuer à la survie et à la prospérité de la création artistique locale : la



revendication de subsides suffisants pour labels et artistes et, dans cet objectif, l'information des autorités concernées à propos des enjeux de la digitalisation, afin qu'elles prennent leurs responsabilités, notamment au niveau européen, pour la mise en place de systèmes de protection suffisants.

« Petit » exemple ? Le décret SMA SPV, sur les services de médias audiovisuels et les services de partage de vidéos, entré en vigueur en 2021. Base du droit audiovisuel en Belgique francophone, ce décret doit être mis à jour en regard des réalités de terrain. Il s'agit pour la FLIF de faire bouger les lignes dans des matières aussi importantes que les quotas, notamment musicaux, ou encore la contribution à la production. La FILF y travaille.

La FLIF propose par ailleurs des services et des outils extrêmement concrets à ses labels, comme des master class, des opportunités de mise en réseau, des contrats types mais encore des infos en temps réel sur l'actualité du secteur et sur les programmes financiers mis en place. L'accent étant toujours mis sur l'importance de préserver l'identité et l'authenticité des créations face à une tendance mondiale vers l'homogénéisation.

LE LABEL, LE CATALYSEUR À SUCCÈS

Excepté certains artistes dits urbains, qui émergent parfois grâce à une simple vidéo sur YouTube puis créent leur propre label, peu de musiciens

explorent sans ces catalyseurs de succès que sont les labels indépendants.

Un label indépendant est une structure de production indépendante des grosses compagnies (ou majors) de l'industrie du disque, aussi bien artistiquement que financièrement. Cette structure autonome gère un catalogue d'artistes pour lesquels elle assure principalement un rôle de tremplin, gérant la production, la diffusion ou encore la promotion des albums, dans une dynamique alternative au monopole des Majors.

Artistiquement, le label indépendant est dans la plupart des cas un défricheur de talents émergents. Il les accompagne dans l'ombre et les structure afin de les professionnaliser, parfois dans une approche orientée niche, toujours dans

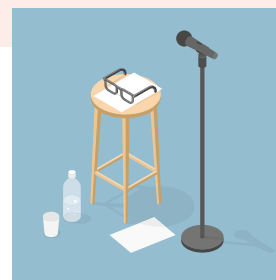
L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT : LA QUESTION DE LA RÉGULATION DU STREAMING

Aujourd'hui, c'est le streaming musical qui génère le plus de recettes. Or la concentration des revenus générés par les plateformes est un facteur d'inégalités. En Belgique, en 2020 (source : IFPI), le streaming a généré 53,2 % des revenus du secteur alors que la vente des supports physiques n'a représenté que 12,3 %. Or, on le sait, les revenus du streaming donnent une prime aux détenteurs des grands catalogues, soit les majors, qui par leur position dominante ont un accès privilégié au marché mondial. Les revenus très faibles, voire insignifiants, engrangés par les artistes streamés quelques milliers de fois par an entraînent des risques d'invisibilisation et de formatage au profit des stars les plus populaires, plus « bankables ». C'est un peu l'histoire du serpent mondialisé qui se mord la queue ! Dans ce cadre, la FLIF lance un appel aux pouvoirs publics pour intervenir sur la régulation du streaming. Elle préconise un modèle plus équitable basé sur une répartition des revenus, dit « user centric payment system » (UCPS), en opposition au modèle « artist centric » (système de répartition sur base de ce que tous les abonnés réunis écoutent sur les plateformes), soutenu par les multinationales. Grâce à ce rééquilibrage, les redevances seraient réparties utilisateur par utilisateur, en fonction des écoutes de chacun, les plateformes de streaming redistribuant ensuite une quote-part des revenus. En passant au mode UCPS, on peut prédire une hausse sensible de la rémunération des artistes et labels indépendants. De quoi garder la tête hors de l'eau, même si cela n'est évidemment pas encore la panacée.

En résumé : « Générant 75 % du chiffre d'affaires de l'industrie musicale en Belgique, le streaming poursuit inexorablement sa croissance. S'il offre une accessibilité optimale, son business model conduit toutefois à un déséquilibre du partage des revenus, un manque de valorisation des artistes émergents et à un formatage des contenus. » (Luc Lorfèvre dans *Larsen*, magazine de l'actualité musicale en Fédération Wallonie-Bruxelles). ♦

La (bio)diversité des artistes soutenus par les labels indépendants de la Fédération Wallonie-Bruxelles en quelques noms :

Rive, Karin Clercq, It It Anita, Mélanie De Biasio, Steve Houben, Lylac, Dalton Telegramme, Alaska Gold Rush, Philip Catherine, Jacques Duvall, Rudy Léonet, Lio, April March, Claude Semal, Éric Legnini, Manuel Hermia, La Jungle, Bebel Gilberto, Maurane, Aquaserge, etc.



La FLIF, aussi en podcast !

Avec « Off The Record », la série de podcasts lancée par la FLIF, faites connaissance avec les irréductibles patrons et patronnes de labels belges. Leurs amours, leurs emmerdes et leurs « labels histoires » : c'est, non sans humour, la face B des labels indé de par chez nous. Avec, pour ouvrir le bal, Juliette Demanet, manageuse chez Luik Music et Marc Hollander, pionnier de Crammed Discs.



le respect de l'intégrité créative de l'artiste. Car qui dit label indépendant dit souvent équipe réduite, et donc interactions plus fluides et personnalisées. Autres gros challenges du label : conseiller l'artiste dans le développement de son image, du design d'album, de sa présence en ligne et des campagnes marketing. Véritable couteau suisse des métiers du disque, le label indépendant peut aussi prendre en charge le travail de gestion de droits en Belgique et à l'étranger.

Quelques noms de labels indépendants en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Igloo Records, Subrosa, Freaksville, Luik Music, Home Records, Jaune Orange, Humpty Dumpty, Team for Action, Crammed, Cyprès, Exag' Records, etc.

BX1, le média « aux côtés des bruxellois qui bougent, créent, espèrent »

PAR LILIANE FANELLO
journaliste



EN RÉALITÉ, PAS BESOIN D'ÊTRE BRUXELLOIS POUR AVOIR ENVIE DE REGARDER, ÉCOUTER, LIRE LES CONTENUS DE BX1. EN QUELQUES ANNÉES, LE MÉDIA DE PROXIMITÉ BRUXELLOIS A FAIT LE PARI DU WEB, DE LA PROXIMITÉ, DE L'INTERACTIVITÉ, ET DE L'AUDACE AUSSI. DANS BEAUCOUP DE DOMAINES, BX1 N'HÉSITE PAS À PRENDRE DES RISQUES. ET ÇA LUI RÉUSSIT PLUTÔT BIEN !



Queeny, la voix de Rapof'OG
© Bmp agency

BX1 n'a plus grand-chose à voir avec la télé communautaire bruxelloise des années 1980. Depuis sa création, les termes télé régionale, puis média de proximité, ont remplacé la télé communautaire. Et en 2016, Télé Bruxelles a fait place à BX1, plateforme d'information bruxelloise. Son développement ne s'est cependant pas fait sans difficultés puisque, dès l'origine, ce média de proximité bruxellois a dû lutter pour sa diffusion, dans un contexte institutionnel complexe et souvent défavorable, comme on peut le lire sur son site.

DE LA LUCARNE À L'ÉCRAN DE SMARTPHONE

Jean-Jacques Deleeuw est directeur des programmes et de l'information : « Le terme "télé" a été retiré au profit de "média de proximité" pour rompre avec l'image de télé. » Il faut dire que dès le début des années 2010, BX1 s'est adaptée à l'évolution des habitudes de consommation, faisant son entrée sur Internet. Aujourd'hui d'ailleurs, BX1 ne se définit plus du tout comme une seule télévision, mais comme une plateforme de contenus médiatiques diffusés tous azimuts : sur bx1.be, vivreici.be, les applications pour mobiles, les réseaux sociaux, la chaîne YouTube... Et BX1 est aussi le nom du dernier média arrivé en 2019 dans la famille : la radio lancée sur le web, qui, depuis septembre 2022, est également diffusée sur les ondes numériques (DAB+).

Pour Jean-Jacques Deleeuw, l'année du grand tournant de BX1 est 2017, avec le développement de l'application digitale et la création d'une rédaction web à part entière. « Désormais, BX1 ne se contente plus de répliquer sur le net ses émissions et reportages, mais produit aussi du contenu digital inédit. » Cette étape a véritablement boosté les programmes de BX1, qui sont désormais complets et touchent les publics 24h/24 avec une grille mêlant vie locale, information générale, culture et sport.



Futsal, un rdv de niche consacré au foot en salle ©

DES SUPPORTS COMPLÉMENTAIRES

« Aujourd'hui, nous avons atteint un tel degré de développement que nous sommes présents sur nos trois supports, web, télé et radio. Notre idée est de pousser encore la transversalité et la complémentarité en fonction des spécificités de chaque support », explique le directeur des programmes. Ces spécificités entraînent un public différent et des habitudes de consommation différentes. « Par exemple, nous savons que si nous voulons toucher les jeunes, nous devons privilégier le digital. Cela implique des stratégies un peu différentes, tout en gardant une cohérence globale. » Comme on peut s'en douter, cette transversalité exige aussi davantage de polyvalence de la part des collaborateurs et collaboratrices de BX1. « En 2023, nous avons justement consacré pas mal de temps et de moyens pour amener l'organisation vers cette polyvalence », décrit Jean-Jacques Deleeuw. Dans ce paysage de programmes apparaissent aussi des programmes hybrides. Comme ces deux rendez-vous fabriqués en radio et diffusés en même temps en télé : la toute jeune matinale « Bonjour Bruxelles » (depuis janvier 2023) et le journal de la mi-journée. « Pour nous, c'est une bonne manière d'optimiser nos moyens. Car si vous voulez faire une émission de qualité dans le grand

studio télé, cela implique un nombre de personnes important. Alors qu'en radio c'est plus souple et plus léger. » Le seul hic avec ces émissions hybrides est que, pour l'instant, le CSA ne les reconnaît ni comme émissions radio ni comme émissions télé. Encore une complexité institutionnelle...

TOUJOURS BRUXELLOIS, ET 100% FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Jean-Jacques Deleeuw tient cependant à ajouter : « Cet élargissement de la diffusion ne nous a pas empêchés de toujours continuer à nous adresser prioritairement à notre public bruxellois ! » L'évolution technologique a en fait ramené BX1 à ses fondamentaux : la proximité, l'interactivité, l'accueil des expressions propres des Bruxellois. En matière musicale, BX1 a fait le pari de se distinguer en ne programmant, sur sa web radio, que des morceaux rattachés à la Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce dans tous les styles musicaux. « Tout le monde nous dit que c'est audacieux », concède Jean-Jacques Deleeuw. « Certains nous ont même dit que ce serait impossible, et pourtant on le fait ! »

La proximité du média n'est pas que géographique. Elle se traduit aussi dans le fait de proposer de nombreux programmes de niche qui s'adressent



En 2023, le studio de Rapol'OG avec des artistes émergents ou confirmés ©

à des communautés spécifiques, et sortant parfois totalement des sentiers battus médiatiques habituels. Citons par exemple Rapol'OG, émission dédiée à la culture hip-hop, ou Mont des Arts, qui parle de politiques culturelles.

Difficile de tout citer tellement les exemples sont pléthore. En vrac, Jean-Jacques Deleeuw évoque l'émission « Autrement », qui « s'intéresse aux nouveaux modes de vie urbains, aux comportements sociaux, aux relations

sociales et psychologiques, au bien-être et à la transition écologique », très suivie dans les milieux LGBTQIA+. Ou l'émission « Le Tram », émission iconique en partenariat avec la STIB, qui se déroule dans un tram issu du Musée des Trams et où l'on aborde depuis de nombreuses années les questions de la mobilité en Région bruxelloise. Ou encore la rubrique « Point Commun », en partenariat avec PointCulture, qui tous les jours à midi met en lumière les similitudes

entre deux chansons... BX1 est aussi le seul média belge à avoir lancé une émission hebdomadaire consacrée au football en salle, « Foutsal ». « Nous diffusons aussi sur nos antennes les émissions d'architecture "Archi Urbain". Ça aussi c'est peu commun... Et très bruxellois ! »

RAPOL'OG, UN MÉDIA DANS LE MÉDIA

Était-ce un pari osé d'installer une



émission quotidienne (du lundi au vendredi) de trois heures entièrement dédiée à la musique urbaine ? Eh bien, pas tant que ça... « Cette émission était justement nécessaire, car on sait que le hip-hop, le rap, etc., sont clairement ce que les jeunes écoutent le plus à l'heure actuelle », commente Queeny Arickx, l'animatrice de Rapol'OG. « Et pourtant, en Belgique, la place accordée à ce type de musique dans les médias était vraiment restreinte, surtout si l'on compare à la France. »

Lancée en septembre 2022, Rapol'OG a vite trouvé ses marques, répondant à la fois à la demande des consommateurs, mais aussi à celle des artistes belges, qui manquaient cruellement d'espaces médiatiques où s'exprimer. « Notre concept est de mélanger les genres et de faire des ponts entre les générations. On donne la place aussi bien à des artistes confirmés qu'à des artistes émergents ou à des anciens de la culture hip-hop en Belgique, qui ont beaucoup fait pour cette culture dans le passé, mais qui n'avaient pas été mis suffisamment en avant parce qu'il n'y avait pas de place dans les médias... »

Rapol'OG est une production externe, réalisée pour BX1 par BMP Agency. Queeny Arickx en est la cofondatrice avec son collègue Barkley Miguel-Panzo. Sur le plateau de l'émission, les micros sont customisés aux couleurs de Rapol'OG et on prononce « BX One » et non « BX Un ». « En concevant cette émission, nous voulions aussi lui donner un côté éducatif », poursuit Barkley Miguel-Panzo. « Nous avons par exemple déjà reçu la SABAM ou Wallonie-Bruxelles Musique. Nous invitons aussi des personnes qui évoluent dans cette industrie comme des DJ's, des graphistes, des jeunes qui mettent en place des événements, ou même des sportifs. » Il ajoute que Rapol'OG ne s'arrête pas aux trois heures d'émission radio. « En fait, c'est un média à part entière, car après chaque émission nous réalisons tout un travail de découpage et de montage pour reposer nos contenus sur toutes les plateformes et réseaux sociaux où Rapol'OG est présente. Et nous créons aussi des contenus exclusifs en fonction des médias. C'est donc 24h de présence sur 24 ! »

Queeny Arickx termine : « Il faut savoir qu'ici, en Belgique, la multiculturalité est très ancrée, ce qui donne une richesse de création incroyable. Et ça donne naissance à des artistes comme Stromae, Damso ou Angèle, qui font des choses un peu hors du commun. Je dis souvent qu'on n'a pas beaucoup d'artistes belges qui pètent, mais quand ils pètent, ils sont dix fois meilleurs que tous les autres ! »

POLITIQUES CULTURELLES AU MONT DES ARTS

Mont des Arts est sans doute la seule émission en Fédération Wallonie-Bruxelles qui aborde de façon aussi approfondie et régulière, avec une démarche journalistique, tout ce qui touche de près ou de loin aux politiques culturelles de notre pays. David Courier, journaliste culturel à BX1 depuis des années, en est l'initiateur. « On s'est dit qu'il manquait un maillon sur la politique culturelle. Comment la culture s'articule-t-elle en Belgique ? Quelles sont les problématiques qu'elle rencontre ? Nous parlons des difficultés, des questions de subsides et de reconnaissance d'artistes, mais aussi des questions plus sociétales comme les violences sexistes, par exemple », explique-t-il. « En réalité, on a l'embaras du choix par rapport aux sujets. Une maison d'édition littéraire vient de fermer en Belgique : je vais très certainement m'emparer du sujet ! »

En télé chaque jeudi à 18h25 pendant 26 minutes, Mont des Arts aborde tous les arts. David Courier invite aussi bien des artistes que des représentants d'institutions, des directeurs ou directrices d'écoles d'arts, de compagnies de théâtre, des artistes connus ou moins connus, professionnels ou amateurs... « En fait, Mont des Arts intéresse un public large car j'essaie d'ouvrir grâce aux thématiques abordées. L'émission est très à l'écoute de tout ce qui concerne le milieu culturel et les consommateurs de culture. Par exemple, il n'y a pas longtemps, j'ai fait une émission sur la gratuité dans les musées. L'émission suit vraiment l'air du temps. Pendant toute la période Covid aussi, nous avons été fort présents, avec de nombreuses émissions où nous abordions des questions telles que "comment s'en sortir ?", "comment créer quand toutes les portes sont fermées ?", etc. » Nous laissons David Courier à la préparation d'une émission à partir de l'affaire Depardieu. « J'aimerais voir ce qu'en Belgique, dans l'éventualité où ce genre d'affaire éclaterait, on ferait/pourrait faire. »



Jean-Jacques Deleeuw © Luc Dratwa

PAS DE COURSE À L'AUDIMAT

David Courier souligne qu'il est heureux de travailler pour un média qui ne dépend pas des scores d'audience. « Cela nous donne une liberté d'action et de création ! » Jean-Jacques Deleeuw partage cet avis : « Le fait d'être une asbl avec une mission de service public et subsidiée à 80 % nous permet effectivement d'envisager les choses dans la sérénité. Par rapport à une structure privée, nous pouvons nous projeter sur un temps plus long, même si, bien sûr, cela ne nous octroie pas le droit de nous reposer sur nos lauriers ! Mais ça permet à nos équipes de travailler dans un cadre plus serein, voire plus qualitatif, car elles ne sont pas enserrées dans des principes marketing, et peuvent proposer des choses plus spécifiques, parfois plus risquées. »

PLUS DE PROXIMITÉ ENCORE

Le nouveau contrat de gestion 2024-2029 prévoit entre autres d'augmenter la présence digitale de BX1 dans les années à venir, « parce que là se trouve un public potentiel qui n'est pas touché par la télé ou la radio », affirme Jean-Jacques Deleeuw. Un autre défi est de renforcer les partenariats extérieurs, en particulier avec des acteurs locaux, de même que la présence sur le terrain. « Il est par exemple prévu des sorties d'émissions plus nombreuses. » Mais le changement sans doute le plus attendu est LE déménagement de BX1 dans le bâtiment Frame, la nouvelle maison des médias de mediapark.brussels. Rendez-vous en principe à la rentrée 2025 ! ♦

Des associations professionnelles en patrimoine, audiovisuel, et action territoriale

PAR LILIANE FANELLO
journaliste

PUISQUE SAISON, CULTURE DONNE ÉCHO AUX ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS CULTURELLES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES TOUS SECTEURS CONFONDUS, CE N° 1 DE LA REVUE RAPPELLE AVEC PLAISIR LE TRAVAIL DYNAMIQUE D'UNE SÉRIE D'ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES. ON NE MANQUERA PAS D'ÉVOQUER ULTÉRIEUREMENT LES AUTRES ASSOCIATIONS. AU MENU DE CE PREMIER NUMÉRO : UN FOCUS SUR LES SECTEURS DU PATRIMOINE ET DE L'AUDIOVISUEL, À CÔTÉ DES SECTEURS DE L'ACTION TERRITORIALE (BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, CENTRES CULTURELS, ET CEC/PAA).



ARRF - ASSOCIATION DES RÉALISATEURS ET RÉALISATRICES FRANCOPHONES

Comme son nom le laisse deviner, l'ARRF représente les intérêts des réalisateurs et réalisatrices qui résident ou proviennent de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Créée en 2002 et comptant désormais plus de 270 membres, l'ARRF s'est fondée sur l'idée qu'il existe un rapport évident entre les moyens de production et la création. Il est donc indispensable que les réalisateurs et réalisatrices soient associé.e.s à tout débat qui pourrait participer à influencer de manière systémique la création et la diffusion de leurs œuvres. C'est pourquoi l'ARRF porte leur voix dans différentes instances de concertation politique belges. Ses actions portent sur la défense de la diversité culturelle et de la place des réalisateurs et réalisatrices comme créateurs et auteurs à part entière, dans un écosystème qui tend à formater la production et à les réduire à de simples technicien.ne.s. En plus de s'impliquer dans les différents dossiers qui impactent, de près ou de loin le statut des réalisateurs et réalisatrices en Belgique francophone, l'ARRF organise également des rencontres et moments d'échange ou de formation destinés à l'ensemble de la profession.



ASA - ASSOCIATION DES SCÉNARISTES DE L'AUDIOVISUEL

L'ASA représente et défend les droits des scénaristes de l'audiovisuel. Elle oriente ses actions autour de trois axes : la formation continue, la création d'une communauté et la mise en relation des gens, et le lobbying politique pour une meilleure reconnaissance des droits des scénaristes. Cela passe entre autres par la rémunération et des contrats protégés. L'ASA s'est par exemple impliquée dans les discussions autour du décret SMA (Services de Médias Audiovisuels), poussant les opérateurs du type Netflix à investir une partie de leur chiffre d'affaires dans la culture. L'ASA est aussi à l'origine d'un nouveau type d'aide : l'aide au concept, une bourse annuelle de 48.000 euros destinée à soutenir directement les auteurs et autrices dans une phase de travail effectuée en amont, parfois pendant des mois, et pas toujours considérée. Pour 2024, l'ASA a pour objectif de pérenniser le fonds des séries créé il y a dix ans avec la RTBF. Une révolution pour les scénaristes à l'époque, mais menacée aujourd'hui de fragilisation. Enfin, main dans la main avec l'ARRF, l'ASA s'est donné pour mission de rapprocher davantage les scénaristes et réalisateurs afin de favoriser les connexions entre ces deux métiers. Le nombre de membres de l'ASA ne cesse d'augmenter. Actuellement de 120 en Belgique francophone, ce nombre a doublé depuis l'année dernière.



SACD - SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES

La SACD est une société de gestion collective des droits d'auteur liés au théâtre, à la danse, à la musique de scène, au cirque et aux arts de la rue ainsi qu'au cinéma, à la télévision et la radio de fiction. Elle compte quelque 60.000 membres répartis dans plusieurs pays (France, Canada, Belgique...). La SACD offre aussi à ses membres un encadrement, un soutien et une défense au travers de divers services, bourses, actions de promotion... Selon Jean-Luc Goossens, président du Comité belge de la SACD, le plus gros enjeu du moment

est celui de la réglementation autour de l'intelligence artificielle, qui menace auteurs et compositeurs. Au cours des derniers mois, la SACD a aussi bataillé pour une augmentation globale des moyens de la production audiovisuelle et de la création en Belgique francophone (augmentation des obligations de coproduction dans le contrat de gestion de la RTBF, révision à la hausse de la contribution des plateformes et télévisions privées prévue dans le nouveau décret SMA...). En vue des prochaines élections, elle poursuivra ses actions en faveur de la rémunération des autrices et auteurs, à l'origine des projets et pourtant les moins bien rémunérés. Enfin, la SACD milite depuis longtemps pour la revalorisation de la place des femmes dans le spectacle vivant et l'audiovisuel.



SCAM - SOCIÉTÉ CIVILE DES AUTEURS MULTIMÉDIAS

Créée par et pour les autrices et les auteurs, la Scam est elle aussi une société de gestion collective de droits d'auteurs. Elle déploie son champ d'action sur les droits d'auteur issus de la littérature, du documentaire – qu'il soit cinématographique, télévisuel ou radiophonique –, de l'illustration et du multimédia non fictionnel. La Scam accompagne les auteurs et autrices tout au long de leur parcours (soutien professionnel, actions culturelles, promotion de leurs œuvres...). Tout comme la SACD, la Scam ne cesse de se mobiliser pour que le travail des auteurs et autrices soit mieux considéré et soutenu (négociations sur le contrat de gestion RTBF, décret SMA, mobilisation autour de l'enjeu de l'intelligence artificielle...). Elle a été reconnue fédération professionnelle par le Gouvernement fédéral et a ainsi pu proposer des personnes pour siéger dans la nouvelle Commission du travail des arts. Parmi les nombreuses actions de 2023, la Scam a par exemple publié une étude sur la situation socio-professionnelle des auteurs et autrices de livres. Elle a aussi défendu, auprès de la Cour constitutionnelle, les droits des auteurs et autrices à des rémunérations inaccessibles pour streaming et pour plateformes de partage. Un dossier à suivre en 2024...



La Sacd présente dans les festivals et évènements professionnels © Sacd



INCIDENCE - FÉDÉRATION DE LA CRÉATIVITÉ ET DES ARTS EN AMATEUR

Incidence représente les intérêts de ses membres (les Centres d'Expression et de Créativité-CEC et les Fédérations de Pratique Artistiques en Amateur-FPAA) auprès des différents niveaux de pouvoir public et des instances de concertation sociale : négociations et informations sur les réformes et les modalités d'application de différents décrets, conventions collectives de travail... L'essence même d'Incidence est de veiller à l'adéquation entre les exigences formelles et les réalités de terrain. Pour les années à venir, un des plus gros enjeux est l'application à 100 % du

décret par l'investissement du gouvernement d'au moins 4,5 millions d'euros pour financer les subventions à l'emploi dit « permanent ». Car, pour l'instant, il manque 75 équivalents temps plein (sur 130 opérateurs), selon Isabelle Gillard, directrice d'Incidence. « Or il nous semble très important d'investir dans ces opérateurs qui touchent tout de même près de 35.000 personnes chaque année ! » Pour elle, le fait qu'un chapitre sur les Arts Amateurs ait été introduit dans le nouveau décret Diffusion ouvre de belles perspectives. « L'application du décret Diffusion impliquera aussi une concertation plus intense entre FPAA et CEC. Pour nous, ce sont des perspectives positives et enthousiasmantes. »



APBFB - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONES DE BELGIQUE

Auparavant connue sous le nom « APBD », l'Apbfb fêtera ses 50 ans en 2025 et est présente aux côtés de tout le personnel qui travaille dans et pour les bibliothèques. Les métiers des bibliothèques évoluent constamment et l'équipe de l'Apbfb s'est renouvelée dernièrement pour mieux répondre aux enjeux sociétaux qui sous-tendent la réalité de ces métiers. Parmi les objectifs qui composent les projets en cours de l'association professionnelle : une meilleure (re)connaissance des spécificités liées à nos bibliothèques, leur impact sur les citoyens et les territoires, la compréhension du rôle des bibliothèques et des bibliothécaires sur la société...



Le spectacle *Minimal St Cecilia* à l'occasion des rencontres Intersection3 en Créativité et Arts amateur d'Incidence en 2022 © Incidence



FIBBC - FÉDÉRATION INTERDIOCÉSAINE DES BIBLIOTHÉCAIRES CATHOLIQUES

Active depuis 40 ans en Lecture publique, la FIBBC est à la fois une fédération de bibliothèques et une association professionnelle d'acteurs du secteur. Forte de 300 membres, elle conseille les pouvoirs organisateurs et les professionnels, promeut l'accès généralisé à la lecture sur tout le territoire, en lien avec les secteurs culturel, éducatif, socio-sanitaire, etc., agit au PILEn (Partenariat interprofessionnel du livre et de l'édition numérique) et à la CESSoc (Confédération des employeurs du secteur sportif et socio-culturel), organise de la formation continuée et met des emplois à disposition des bibliothèques. Son Mémoire politique en vue des élections de 2024, disponible sur son site, insiste sur les enjeux en législations Lecture publique, emplois APE (Aides à la promotion de l'emploi), taxation des asbl, diminution de la TVA sur les livres...



La Fibbc a déjà publié 150 numéros du trimestriel *Bibliorama*



ACC - ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS

L'ACC est une fédération qui représente l'ensemble des 119 Centres culturels subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle informe, conseille et forme ses membres sur les matières sectorielles, juridiques et sociales. L'ACC promeut l'action des Centres culturels et réalise un travail de représentation et de défense sectorielle, intersectorielle et patronale auprès notamment des pouvoirs politiques, des espaces de concertation et des autorités publiques. Ses enjeux actuels sont principalement liés aux élections à venir, à l'accompagnement des équipes et à l'optimisation de l'emploi et du financement du décret des Centres culturels.



ASTRAC - RÉSEAU DES PROFESSIONNELS EN CENTRES CULTURELS

L'ASTRAC est l'organisation représentative des Centres culturels qui fédère leurs travailleurs et travailleuses, tous métiers confondus. Son champ d'action porte sur l'échange et le partage entre professionnel-le-s, notamment lors de rencontres, et sur la défense de leurs intérêts. Actuellement, ses principaux enjeux concernent l'accompagnement des équipes autour des droits culturels, la Jpro2024, rencontre annuelle pour les professionnel-le-s, mais aussi les élections de 2024. En collaboration avec l'ACC, l'ASTRAC élabore un mémorandum pour sensibiliser le monde politique aux préoccupations des Centres culturels.



L'ACC manifeste contre la réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE) en mars 2019 © ACC



BRUSSELS MUSEUMS - FÉDÉRATION DES MUSÉES BRUXELLOIS

Les plus de 120 membres de Brussels Museums sont des musées de tous types, de toutes tailles, de toutes thématiques, et gérés par différents niveaux de pouvoirs (fédéraux, communaux, privés...). L'association se positionne comme la voix de ses membres et les soutient au travers de multiples actions. Un de ses plus grands enjeux est de faire connaître les musées le plus largement possible et de travailler avec eux sur l'accessibilité. Deux événements grand public rencontrent un succès grandissant : la « Museum Night Fever », qui vise plutôt les jeunes, et « Les nocturnes », qui se

déroulent chaque année au printemps. « En 2023, Les nocturnes ont attiré 11.500 visiteurs sur une période de six semaines pour 37 musées », affirme Mathilde Oechsner, en charge de la communication de Brussels Museums. « Et pour la Museum Night Fever, c'était plus de 17.000 visiteurs en une soirée pour 33 musées, dont 70 % entre 18 et 30 ans ! » Autres enjeux de longue haleine : travailler avec les musées pour les rendre plus inclusifs, notamment au travers de formations pour le personnel des musées, et relever le grand défi de la durabilité. À ce propos, Brussels Museums a démarré des groupes de travail avec ses membres.



MSW - MUSÉES ET SOCIÉTÉ EN WALLONIE

L'asbl MSW rassemble près de 200 institutions muséales et touristiques. Fondée en 1998, l'association a pour missions de fédérer ses institutions membres, de les représenter, notamment sur le plan politique, de les faire progresser et d'en faire la promotion auprès du grand public. L'association entend fournir au secteur, et à l'ensemble de ses protagonistes, les outils nécessaires à la professionnalisation des musées. Objectif : qu'ils s'ancrent au mieux dans la société à laquelle ils appartiennent et répondent aux problématiques actuelles. MSW travaille ainsi, en collaboration avec ses membres, aux questions de durabilité et d'écoresponsabilité du secteur à tous les niveaux, à la question de la place du digital dans les musées, ou encore à l'importance de l'accès de telles institutions aux publics fragilisés, entre autres exemples. En développant cela, MSW entend positionner le secteur muséal comme un acteur culturel incontournable en Fédération Wallonie-Bruxelles. ♦



Museum night fever (Brussels Museums) à la Maison des Arts de Schaerbeek en 2023 © Pierre Fera

Berne, cultures helvétiques

PAR CATHERINE CALLICO

journaliste

Toutes les photos © C. Callico



Entrée de la Dampfzentrale

PLANTÉE AU SEIN D'UN PAYSAGE PITTORESQUE DE PRÉALPES ET DE PLATEAUX, LA CAPITALE SUISSE CONCILIE NATURE ET CULTURE, EN DOUCE HARMONIE. AVEC DES LIEUX ARTISTIQUES TRÈS INSPIRANTS, QUI CUMULENT RÉSIDENCES ET OUVERTURE AU PUBLIC, VALIDÉS PAR VOTE POPULAIRE. TROIS PROJETS SINGULIERS DU GENRE, AUX FORMATS DISTINCTS : LA DAMPFZENTRALE, LE PROGR ET PROZESS.

ARTS PERFORMANTS À LA DAMPFZENTRALE

La Dampfzentrale, une ancienne centrale thermique désormais dédiée aux arts performants, à la danse et à la musique est située sur les rives de l'Aar, dans le verdoyant quartier de Marzili, là où se déploie la piscine publique de plein air la plus fréquentée du coin. L'association Dampfzentrale Bern a été créée au milieu des années 1980, afin de promouvoir le site en tant que lieu culturel. À ce moment, l'offre culturelle à Berne restait très limitée, de même que le nombre de salles indépendantes de danse et de théâtre. En octobre 1987, le conseil local autorisait un plan pilote d'exploitation du Kulturhallen Dampfzentrale, et a confié la rénovation et la reconversion du monument industriel classé au bureau d'architecture local Haltmeyer + Flückiger. Puis, après dix années de manifestations culturelles, le projet a été validé à

l'unanimité par la commune de Berne et, en 2011, un premier référendum sur le futur de la Dampfzentrale Bern a recueilli 73 pour cent de votes citoyens, validant un nouveau contrat-programme et le centre culturel dans sa forme existante, c'est-à-dire « à orientation explicitement contemporaine ». La philosophie du lieu ? « L'art est une invitation à la transcendance et à la réflexion critique. À travers les productions scéniques proposées, la Dampfzentrale Bern invite son public à changer de perspective, à s'immerger dans l'expérience, à réfléchir et à se divertir », souligne Bruna Casagrande, chargée de communication. La programmation favorise l'interaction directe entre l'œuvre artistique, les spectateurs et les artistes. Divers formats récurrents – des initiations à la danse, des cours de voguing, de disco roller, de dessin, d'écriture et des ateliers divers... invitent les visiteurs à échanger des points de vue et

informations sur les productions entre eux, et avec les membres de l'équipe de la Dampfzentrale. « Tout le monde se retrouve sur un pied d'égalité pour un échange de vues convivial et sans crainte d'être jugé. »

La particularité de la Dampfzentrale Bern est de soutenir les artistes locaux, nationaux et internationaux dans le développement de leurs œuvres de diverses manières : résidences de travail, répétitions publiques, coaching dramatique... Une résidence *in situ* dure une à deux semaines. Au bout de la période a lieu un « partage », à savoir une répétition publique où les artistes et les spectateurs intéressés se rencontrent. Depuis 2019, « des résidences techniques sont également proposées



à la Dampfzentrale Bern, poursuit la porte-parole. Elles offrent aux artistes la possibilité d'essayer divers éléments techniques tels que l'éclairage, la mise en scène et la scénographie sur un grand plateau. Les activités et l'aménagement de l'auditorium sont également testés au cours de cette phase ».

Parmi les initiatives récurrentes proposées au public, parfois en partenariat avec d'autres lieux, « Philosophiser... » se tient un dimanche par mois, en alternance au Musée alpin suisse, à la Dampfzentrale Bern ou au Théâtre Schlachthaus Bern. Prenant pour point d'appui des pièces de théâtre ou des expositions en cours, deux cycles de discussion distincts sont animés par des philosophes et des professeurs de théâtre. Le public est constitué d'enfants à partir de cinq ans et d'adultes.

« Die Zentrale » propose également aux jeunes de 10 à 13 ans une implication dans les lieux et en coulisses, encadrés par la pédagogue de théâtre Regula Bühler et la médiatrice artistique Alessandra von Aesch : « Ensemble, nous assistons à des spectacles pour jeune public à la Dampfzentrale Bern. Nous nous voyons régulièrement avant les représentations, rencontrons des artistes pour une discussion ou apprendre divers aspects de la danse contemporaine et l'art de la performance. »

Le festival international de danse contemporaine « Tanz in Bern », étalé sur environ trois semaines, est par ailleurs l'un des points forts de la programmation annuelle. L'édition 2023 explorait les thèmes de l'agitation et des troubles. « Ceux-ci portent en eux la promesse à la fois de changement et d'innovation. D'un point de vue social, cela apparaît même souhaitable. Bien qu'elle puisse être temporairement associée à une créativité débordante, l'agitation doit à long terme être adaptée à un objectif d'amélioration continue. La danse permet d'expérimenter et de percevoir visuellement les dimensions multiformes des troubles. » Et autant de nouvelles pistes de réflexion et d'échanges sur les thèmes de la militance, des migrations, du colonialisme, des genres ou encore de l'intergénérationnel...



Tanz in Bern - spectacle Prophétique de Nadia Beugré ©



L'atelier de l'artiste bernois Filip Haag au Progr



Le café de Progr

LE PROGR, RUCHE CRÉATIVE

Autre lieu hybride, le Progr héberge ateliers d'artistes et événements culturels (expos, concerts, lectures...). Ancré dans le centre historique et partie intégrante de la vie urbaine, tant par ses espaces extérieurs (buvette, cour, terrasses...) qu'intérieurs et sa fonction de ruche créative, le centre artistique et culturel PROGR regroupe plus de 200 artistes répartis dans 70 studios.

Au fil du temps, le café-bar Turnhalle est devenu un point de rencontre quotidien où se mêle une faune éclectique – gens du quartier, artistes, étudiants, habitués ou passants... – dans une atmosphère chaleureuse. Il prête également ses murs à des concerts, sets dj, repair cafés... tandis que, plus globalement, « le PROGR est devenu un paradigme pour tous ceux qui travaillent, vivent, échangent des idées ou y réalisent des projets, pointe Silvia Hofer, directrice

du centre. Il y existe une forte collaboration entre les artistes et les institutions de la maison, au travers de projets expérimentaux et interdisciplinaires. L'ensemble du bâtiment vibre, du sous-sol où se trouvent les salles de musique au grenier où se donnent des représentations. »

Le Progr est dirigé par une fondation dont l'objectif premier est le soutien de la pratique culturelle contemporaine par la location d'espaces d'atelier bon marché pour les artistes de tous les médias. « Au départ, il s'agissait d'une école et en 2009 s'est posée la question de sa nouvelle affectation. » Depuis lors, chaque étage du lieu a été optimisé : en sous-sol, l'on y trouve surtout des studios de musique ; au rez, des espaces dédiés à la rencontre et au public : divers espaces de restauration, deux galeries d'art autonomes, une vitrine de livres ; le premier étage accueille diverses associations et activités, workshops ; les deuxième et troisième étages sont dévolus aux artistes (ateliers, studios, salles communes...) et le quatrième comprend deux appartements mués en résidences.

Au premier se déploie encore le projet STUBE (Salon). Un espace cosy et élégant de 62 m² de surface au sol, avec de hautes fenêtres lumineuses et un accès propre depuis la cour. Lieu d'expression à part entière, il se prête à de multiples

activités, des réunions, des ateliers, des projets créatifs, au mouvement, à la danse et à des après-midi de récital ou de représentation pour enfants. Fidèle à l'esprit de Progr : « Nous nous engageons à maintenir et à développer des espaces publics où l'on crée des apprentissages et des lieux de travail, de l'autodétermination et de la convivialité à travers la connaissance. Nous voulons rendre visible le potentiel existant, le mettre en réseau et créer ainsi la possibilité de nouvelles choses. Tous doivent pouvoir participer au changement et au développement de la société dans laquelle nous vivons. La STUBE veut offrir le cadre libre et ouvert pour essayer de nouvelles formes de ce qui est commun, échouer et recommencer. » Le concept « Carte Blanche » y a aussi toute sa place : « À partir d'appels d'offres, nous soutenons des projets artistiques financièrement faibles et démarrons avec des locations et des conseils gratuits. »

Le brassage des publics s'établit encore lors des journées de portes ouvertes annuelles. « On trouve ici artistes émergents et confirmés, le critère pour occuper un espace étant de vivre de son art ou activité. » Comme l'artiste protéiforme (peinture, sculpture, photographie...) Filip Haag, l'un des artistes suisses les plus cotés sur la scène internationale. Après avoir beaucoup voyagé et résidé à l'étranger (Japon, Grèce, Afrique, Berlin, Zurich...) dans le cadre de son travail, il s'est à nouveau posé dans sa ville natale. Il confie : « Alors que pendant une vingtaine d'années j'ai surtout travaillé de manière solitaire, occuper un atelier ici est idéal pour moi et me permet d'être en contact avec d'autres artistes, d'échanger sur nos travaux, etc. »

PROZESS, PLATEFORME EXPÉRIMENTALE

Plus décentré vers l'ouest de la ville et placé juste à côté de la gare Europaplatz, dans un quartier en voie de gentrification, la jeune plateforme culturelle PROZESS offre, au sein d'un bâtiment industriel reconverti et réparti en environ 1000 m² d'ateliers et 1000 m²



Le centre culturel Prozess

de logements, « un espace pour la recherche, la production et la présentation de divers projets artistiques et culturels, et accueille différentes séries de manifestations et festivals en coopération avec les institutions culturelles bernoises et la scène libre ».

L'accent y est porté sur des résidences pour artistes de toutes les disciplines en Suisse, en Europe et dans le Sud mondial, sur des périodes courtes ou longues. « Les individus et les collectifs sont invités ici afin de travailler sur de nouveaux projets et les présenter pour la première fois à un public. Ce qui prévaut, c'est le processus, soulève Christian Krebs, co-fondateur et activiste culturel bernois.

Concrètement y germent de nombreuses productions liées aux arts de la scène, également des rencontres autour de la défense numérique ou autres thématiques. Le lieu collabore en particulier avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. « On reçoit six artistes par an, en provenance du Maroc, de Tunisie, du Liban, de Palestine, de Syrie... On travaille aussi avec des partenaires spécifiques lors de programmes d'échange. »

Tout en cultivant un rôle socialisateur dans le quartier : « En tant que lieu

culturel et public, on fait partie du changement du quartier. On co-organise également la fête du quartier, notamment sur le terrain où sera développé le nouveau campus qui intégrera la filière des arts performatifs de la Haute École des Arts de Berne (HEAB) », ponctue Christian Krebs. Des matinées découvertes pour enfants sont aussi proposées à Prozess et le bar, surtout ouvert en fin de semaine, est propice aux rencontres, notamment lors d'un brunch dominical. ♦

- **INFOS :**
- Dampfzentrale : <https://stube-im-progr.ch/>
 - Prozess : <https://prozess.be/>
 - Progr : <https://www.progr.ch/>

Javier Packer Comyn et le CBA, phare du cinéma documentaire belge

PAR AURÉLIE PUISSANT

responsable Communication, Réserve centrale de Lobbés, Service de la Lecture publique



DANS LE MONDE DYNAMIQUE DU CINÉMA DOCUMENTAIRE, JAVIER PACKER COMYN OCCUPE UNE POSITION CENTRALE EN TANT QUE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CENTRE DE L'AUDIOVISUEL À BRUXELLES (CBA). SON PARCOURS PROFESSIONNEL, RICHE DE PRÈS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE, EST MARQUÉ PAR UNE PASSION INDÉFECTIBLE POUR LA DIFFUSION ET LA PROMOTION DU CINÉMA DOCUMENTAIRE.

Javier Packer Comyn,
secrétaire général du CBA ©

LES MISSIONS DU CBA ET SON IMPACT

Javier a amorcé son parcours dans le domaine de la diffusion cinématographique au Festival « Filmer à tout prix », organisé à l'origine par le Centre du Cinéma et repris ensuite par le GSARA. Son engagement s'est ensuite consolidé à travers l'animation du « P'tit ciné », une structure dédiée à la diffusion et à l'organisation de projections de cycles de conférences autour du cinéma documentaire. Javier a poursuivi son chemin en prenant la direction du festival de documentaires « Cinéma du Réel » au Centre Pompidou à Paris pendant quatre ans.

Le destin a conduit Javier à revenir au CBA au moment du départ de la secrétaire générale précédente, Kathleen de Béthune. Une opportunité qu'il a saisie avec enthousiasme, retrouvant ainsi les racines de la coproduction de films, une mission qu'il connaissait bien en tant que membre de la commission de sélection et du conseil d'administration du CBA dans les années 2000.

LE CBA À TRAVERS LES ANNÉES

Depuis sa création en novembre 1978 par le cinéaste belge Henri Storck, le CBA a joué un rôle essentiel dans le paysage cinématographique belge, soutenant la création et la production de documentaires de création. Le CBA s'est affirmé comme un centre de création cinématographique dédié aux cinéastes documentaristes.

Au fil de son histoire, le CBA a été un témoin actif des évolutions fécondes du cinéma documentaire belge, allant du cinéma direct aux formes expérimentales et à l'essai filmé. Les films soutenus par le CBA sont destinés à rencontrer leur public à travers diverses plateformes, des chaînes de télévision belges et étrangères aux festivals, salles de cinéma, musées, institutions culturelles et diffusions en ligne. Le CBA, fort de son engagement, a contribué au soutien, à la production ou à la coproduction de près de 450 films documentaires depuis ses débuts.

Les missions du CBA englobent le soutien financier à la création documentaire, la diffusion des films soutenus dans des festivals et le secteur culturel à l'international, la mise à disposition de matériel et d'infrastructures de post-production, ainsi que l'organisation d'ateliers pour le développement de projets en écriture. Le CBA représente un pilier essentiel dans la dynamique du cinéma documentaire belge, œuvrant à la préservation et à la promotion d'un patrimoine cinématographique riche et singulier.

Javier Packer Comyn partage son engagement pour la cause, mettant en lumière la reconnaissance internationale du cinéma documentaire belge, tout en soulignant les défis et l'importance de faire connaître cette forme d'expression artistique au sein de son propre pays. Le CBA, guidé par l'esprit de la passion et de la création, continue de façonner l'avenir du cinéma documentaire belge, incarnant plus de quatre décennies d'engagement et de collaboration avec les cinéastes.

LE CBA : RESPONSABILITÉS, ACTIVITÉS, ET CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'AUDIOVISUEL EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le Centre de l'Audiovisuel de Bruxelles (CBA) joue un rôle central dans l'écosystème audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il assume un rôle essentiel dans le soutien à la création documentaire, bénéficiant de ressources financières spécifiquement orientées pour encourager la diversité des créations documentaires. Plus généralement, le soutien au cinéma en Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrit dans un équilibre pour maintenir une variété d'approches et d'écritures dans le cinéma documentaire.

Le CBA fonctionne en tant que point d'interaction privilégié pour les porteurs et porteuses de projets de films documentaires. En plus de son rôle financier, il offre un accompagnement

continu à chaque étape du processus, couvrant des aspects tels que la diffusion, l'accès au matériel et des conseils liés à la création. Les interventions du CBA vont de l'écriture au montage, incluant également la transition des étudiants en cinéma vers le monde professionnel, établissant ainsi un lien crucial entre l'éducation et l'industrie audiovisuelle.

Malgré une demande croissante, le CBA organise environ 150 entretiens individuels par an pour accompagner les cinéastes dans leurs projets.

Le CBA sert de jonction entre l'école et le milieu professionnel, offrant aux cinéastes émergents la possibilité de déposer leur première demande d'aide. Il s'engage à consolider la singularité des cinéastes, encourageant des choix d'écriture, d'esthétique innovants et éthiques. L'accent est mis sur la réflexion constante explorant des approches novatrices dans le champ documentaire.

En collaboration avec les autres ateliers d'accueil et de production, le CBA contribue significativement à la vitalité et à la diversité du paysage audiovisuel en Fédération Wallonie-Bruxelles. Bien que chaque structure conserve ses spécificités, elles travaillent en synergie pour couvrir un large éventail de demandes et garantir une complémentarité enrichissante.

ÉVOLUTIONS ET DÉFIS DANS LA PRODUCTION DOCUMENTAIRE

Dans le paysage audiovisuel européen, les documentaires soutenus par les chaînes de télévision sont de plus en plus standardisés, contrastant avec la volonté de nombreuses institutions publiques qui soutiennent le documentaire en tant qu'expression artistique et cinématographique.

Les acteurs de la création et de la production travaillant en Fédération Wallonie-Bruxelles s'engagent en faveur d'un documentaire à la fois innovant et singulier, résolument du côté de la création et de la pensée émancipatrice.

Au sein de l'Europe, la croissance du nombre de projets rend plus complexe



Éclairuses de Lydie Wisshaupt-Claudel ©

la réalisation de coproductions internationales en documentaire. Cependant, la Fédération Wallonie-Bruxelles demeure dans un espace de création moins normatif, préservant la diversité des approches et des écritures, élément essentiel de son identité cinématographique.

Une évolution positive réside dans le soutien renforcé du Centre du cinéma de la Fédération Wallonie-Bruxelles envers la création documentaire ces dernières années, tant au travers de la Commission que des actions autour de la promotion du documentaire, de l'aide accordée aux opérateurs audiovisuels (ateliers, distributeurs, salles de cinéma, festivals, etc.).

Du côté de la télévision de service public, la RTBF maintient une tradition de soutien au documentaire de création malgré des évolutions éditoriales récentes. Les diffuseurs sont confrontés

aux mutations des usages et de la sociologie de leurs publics. La télévision de service public doit demeurer un partenaire financier important à la création documentaire, contribuant ainsi à la diversité culturelle et à l'ADN de ce cinéma documentaire en FWB tant prisé à l'international.

PROJETS ET INITIATIVES DU CBA

Javier Packer Comyn présente divers projets et initiatives du CBA, mettant en avant l'augmentation des ressources allouées à sa Commission, qui soutient les producteurs/productrices et cinéastes par le biais de subventions spécifiquement dirigées vers la création cinématographique des projets.

Il souligne l'impact positif du dispositif Impulsion lancé il y a trois ans, qui offre à des cinéastes en début d'écriture une bourse et un accompagnement par

un.e coach. Ce programme a accompagné dix-huit projets depuis sa création. Le dispositif soutient des premiers et deuxièmes films portés par de jeunes cinéastes diplômé.e.s. Certains de ces projets ont été ensuite soutenus par la Commission du Centre du Cinéma (en documentaire ou en production légère).

Les Ateliers Croisés représentent une autre facette des initiatives du CBA, proposant des ateliers collectifs et collaboratifs axés sur l'écriture documentaire et le développement des projets.

En vue de rendre son catalogue accessible, le CBA a lancé une plateforme VOD offrant un accès à près de la moitié du répertoire cinématographique. Cette initiative est devenue un outil essentiel pour explorer leur riche collection de films documentaires. L'équipe du CBA s'engage à maintenir cette plateforme, assurant ainsi une solution pratique

pour les amateurs de documentaires plus anciens. L'objectif est de garantir que toute personne désireuse de visionner un documentaire puisse facilement trouver où le voir et s'assurer de sa disponibilité, aujourd'hui comme demain.

COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Sur le plan local, le CBA entretient diverses collaborations significatives, dont celle avec l'AAAPA (Association des Ateliers d'Accueil et de Production Audiovisuelle), regroupant tous les ateliers reconnus par la COA (Commission d'aide aux Opérateurs Audiovisuels) en Fédération Wallonie-Bruxelles. En plus, le CBA travaille en étroite collaboration avec plusieurs structures qui soutiennent la diffusion et la création documentaire. Parmi elles, citons « Graines de Cinéaste », le festival « Millenium », la Quadrature du Cercle, la Scam et le Festival « En Ville » et « Regard sur les Docs » organisés par Le P'tit Ciné. Ces plateformes sont des espaces privilégiés où le CBA intervient régulièrement pour rencontrer de jeunes cinéastes, que ce soit lors de sessions de pitch ou d'autres occasions propices aux échanges.

Le CBA collabore étroitement avec les autres ateliers de production et d'accueil. Il participe activement à des événements tels que Le Mois du Court et Le Mois du Doc, les soutenant activement et contribuant ainsi à la vitalité de la scène cinématographique locale.

Les partenariats s'étendent également aux écoles, le CBA étant régulièrement invité à présenter son projet et à partager le contexte actuel avec les étudiants.

En ce qui concerne les collaborations internationales, il est intéressant de noter qu'à l'étranger il n'existe pas exactement de structures similaires au CBA, malgré l'existence de fonds de soutien régionaux. En France, par exemple, les ateliers d'accueil comme le CBA sont perçus comme un modèle, non seulement pour leur proximité avec les créateurs et créatrices dans l'accompagnement de leurs projets, mais également pour leurs moyens de coproduction et leur outil puissant

visant à assurer la visibilité des films en festivals, conformément à la mission du pôle de diffusion du CBA. Le Centre est d'ailleurs régulièrement invité à partager son expérience, créant ainsi une forme de sororité avec des structures telles que « Périphérie » et les Ateliers Varan, à Paris, avec lesquels des dialogues fructueux sont établis.

PERSPECTIVES

Javier Packer Comyn partage ses réflexions sur les défis et les évolutions futures du CBA. Il souligne le nombre croissant de demandes de soutien pour des projets et des films à toutes les étapes de la production et de la diffusion. Bien que le nombre croissant de propositions manifeste une dynamique positive et reflète bien la vivacité et la diversité du documentaire, les limitations humaines et financières obligent le Centre à faire des choix difficiles dans le soutien apporté aux projets. Cependant, le CBA s'efforce de rester un lieu d'accompagnement pour les cinéastes, même lorsque le soutien financier direct ne peut être fourni.

Javier observe une évolution passionnante dans les thèmes abordés par les projets, notant une forte adéquation avec les préoccupations contemporaines telles que les questions de genre, l'attention au vivant, la déconstruction coloniale, les questions sociales, l'écologie, la santé. Il souligne la maturité croissante du cinéma documentaire dans son approche éthique envers les personnes filmées, Un peu à contre-courant des images partagées sur les réseaux sociaux ou dans les flux médiatiques, le cinéma documentaire et les histoires fortes qu'il porte offrent une sorte d'école sensible du regard et de l'attention au monde contemporain. Comme dans tout le secteur culturel, le défi majeur réside dans la relation avec le public. Il souligne l'importance du travail de promotion et de médiation envers les publics, permettant ainsi de maintenir un lien essentiel entre les œuvres, que ce soit dans les salles ou à la télévision. Cela s'avère crucial dans un paysage cinématographique en constante évolution.

Javier souligne la grande diversité du cinéma belge, reflétée par la variété des genres présents dans les présélections des Magritte. Il insiste sur la nécessité de préserver cette singularité, alliant artisanat et industrie du prototype, pour continuer à jouir d'un cinéma belge unique.

En abordant l'avenir de la télévision, Javier souligne le défi des télévisions de service public, d'à la fois construire une audience stable et forte, tout en garantissant un soutien à la création et une offre émancipatrice et citoyenne. Il rêve de chaîne publique numérique non linéaire dédiée à la connaissance en Fédération Wallonie-Bruxelles, une Fast-Tv qui rassemblerait le riche patrimoine audiovisuel ainsi que des productions contemporaines, offrant une plateforme culturelle accessible et enrichissante pour le public. Et ce dans un écosystème vertueux de coproduction avec les auteur.e.s et producteurs/productrices de la FWB.

RESSOURCES ET SOUTIENS

Le CBA bénéficie principalement du soutien du Centre du Cinéma de la Fédération Wallonie-Bruxelles au travers de la Commission d'aide aux opérateurs (COA), de la COCOF (Service public francophone bruxellois), et de Wallonie-Bruxelles International (WBI). Ces partenaires sont essentiels pour le fonctionnement du Centre et la réalisation de ses missions.

En plus des subventions, le CBA tire des ressources de ses activités de distribution et de diffusion. La vente et la location de films constituent une source de revenus significative, permettant la circulation des films dans des festivals, des centres d'art, des cinémas et des centres culturels à travers le monde. Ces diffusions génèrent des ressources financières pour les producteurs auxquels le CBA rétrocède des droits d'exploitation. Le catalogue du CBA trouve un écho favorable à l'étranger, avec des films vendus à des télévisions étrangères. Les films du CBA circulent énormément dans les festivals internationaux et les salles de cinéma, mais également dans les bibliothèques, notamment en



Éclaireuses de Lydie Wisshaupt-Claudel ©

France, où le réseau bien établi facilite l'accès au documentaire. Ces ressources propres offrent une stabilité financière, démontrant que le CBA ne dépend pas uniquement des subventions, mais contribue également à l'économie par le biais de ses activités de distribution. En ce qui concerne la formation et le développement professionnel, le CBA accueille des stagiaires et développe des liens étroits avec les écoles de cinéma. Malgré son statut d'institution plutôt que de lieu de production, le CBA attire de nombreux stagiaires intéressés par les domaines de la diffusion et de l'accompagnement. Les relations avec les écoles sont renforcées par la participation à des jurys, des rencontres individuelles avec les étudiants, et des journées organisées par les écoles pour permettre aux étudiants de rencontrer les professionnels du CBA.

Bien que les ateliers du CBA ne soient pas explicitement conçus comme des espaces pédagogiques, ils jouent un rôle crucial dans la continuité de l'apprentissage cinématographique pour ceux qui y participent. Ces ateliers sont des lieux de structuration de projets, contribuant ainsi au développement professionnel et à l'apprentissage continu dans le domaine cinématographique.

CONCLUSION

Javier Packer Comyn : « En ces temps troublés, je pense que nous avons besoin d'autres histoires, d'autres récits, moins fondés sur la domination et l'exploitation, des récits qui nous aident à développer une nouvelle attention au monde, qui nous permettent d'"habiter les questions" plutôt que de chercher à tout prix une réponse

rapide aux complexités du monde. C'est précisément ce que font les cinéastes, parmi d'autres artistes ancrés dans le contemporain. Leur regard, les réalités qu'ils proposent, les manières de raconter, s'avèrent indispensables dans la construction de notre citoyenneté et dans notre capacité à nous projeter dans l'avenir. J'ai confiance dans les potentialités des publics à être touchés par des œuvres qui peuvent les sortir de leurs zones de confort. Le cinéma documentaire, ce sont des récits différents, des manières de convoquer le réel autrement, y compris dans sa puissance fictionnelle. Ce cinéma est aussi la trace d'une relation humaine, d'une subjectivité, d'une écoute et d'un regard sur le monde. Autant de choses qui peuvent nous transformer. » ♦

Didier Balsaux, marionnettiste : « L'art ne doit pas être la propriété des artistes »

PAR DIDIER ZACHARIE
journaliste

« OGRE TENDANCE CANNIBALE », VOICI COMMENT EST PRÉSENTÉ DIDIER BALS AUX SUR LE SITE WEB DES ROYALES MARIONNETTES, LA COMPAGNIE QU'IL A REPRIS IL Y A PLUS DE TRENTE ANS. MAÎTRE MARIONNETTISTE, AUTEUR DE SPECTACLES, SCULPTEUR, COMÉDIEN ET CHEF DE COMPAGNIE. IL LUI A FALLU QUARANTE ANS DE MÉTIER POUR ÊTRE RECONNU PAR LES AUTORITÉS, MAIS LA PASSION NE LUI A JAMAIS MANQUÉ.

« Je n'ai aucun talent. » Didier Balsaux a la modestie des grands hommes. Car, tandis qu'on se promène dans son atelier, tout dit le contraire de cette affirmation. On y croise les marionnettes sculptées à même le bois, qui seront bientôt peintes et assemblées pour monter sur scène et jouer comme de véritables acteurs des pièces spécialement écrites pour elles. À dire vrai, un *flash* de nos jeunes années passe devant nos yeux, des images de Pinocchio remontent à la surface de la mémoire...

Pourtant, rien n'y fait, lui ne se considère pas comme artiste. Plutôt comme un artisan : « Quand je vois le nombre d'heures que je suis à sculpter les marionnettes ou à écrire des pièces... Là je suis sur un texte, ça fait six versions et un mois et demi que je suis dessus. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a rien qui me tombe du ciel des mains de Dieu, je cherche, je galère... » Un artisan. Avec sa barbe blanche, ses moustaches qui rebiquent et sa gentillesse, on jurerait vraiment être face à Gepetto.

DU MOYEN ÂGE AUX MINES LIÉGEOISES

Les marionnettes nous ont toujours accompagnés. Depuis la fin des Temps. Depuis l'Antiquité, au moins. Au Moyen Âge, les marionnettes sont utilisées pour illustrer les récits de la Bible au peuple illettré. L'hypothèse est que du prénom Marie découle le nom « marionnette ». Mais tout cela reste hypothétique. Didier, lui, ne vient pas de cette tradition. Il se réclame d'une marionnette politique.

Rapidement, en effet, ces petites statues de bois manipulées permettent de déjouer la censure. « À une certaine

époque, en Italie, on interdit la représentation par des comédiens. Du coup, on déjoue le truc avec des marionnettes. C'est comme ça que des héros de la Commedia dell'arte comme Polichinelle deviennent des vrais héros dans l'art de la marionnette ». Au XIX^e siècle, Polichinelle débarque en bord de Meuse, « mais c'est une marionnette à gaine qui n'a rien à voir avec la marionnette liégeoise que l'on connaît, qui est une marionnette à tringles. Moi, je me suis toujours dit, c'est la pire des marionnettes – et pourtant, j'en fais ! »

« À Liège, la théorie, c'est que ce sont les mineurs italiens qui auraient importé la marionnette sicilienne à Liège. Mais tout cela est mal documenté. Ce qui est sûr, c'est que la marionnette liégeoise est née dans les quartiers ouvriers auprès soit d'artisans, soit d'ouvriers mineurs qui font ça le week-end pour se faire un septième jour. C'est du théâtre populaire et comme ils ne sont pas auteurs, ils ne savent pas tous écrire, ils se réfèrent à une collection éditée sous les ordres de Napoléon qu'on appelle la Bibliothèque bleue et qui reprend tous les héros du Moyen Âge, Charlemagne, tout ça. Ils se lancent dans des grandes épopées et les gens viennent tous les dimanches chez les uns et chez les autres. »

TCHANTCHÈS

Didier est un enfant de la balle. « Mon père était ouvrier et membre du musée Tchantchès à Liège – théâtre de marionnettes traditionnelles liégeoises. Moi, j'habitais le quartier, mon père m'emmenait alors que j'avais 2 mois, j'suis monté dans le castelet quand j'avais 9 ans et j'ai monté mon premier spectacle quand j'avais 15 ans. »



Didier Balsaux © Marc Antoine

Ce n'est pas exagéré de dire que les spectacles de marionnettes ont changé sa vie : « Si je n'avais pas eu ça, je n'aurais pas eu accès à la culture. Et je ne me serais pas senti à ma place dans la société. Mon père était un grand gaillard, il faisait de la boxe, mais quand il croisait quelqu'un en costume, il baisait les yeux. C'est quelque chose qui se

transmet. Encore aujourd'hui, j'ai un complexe, s'il y a des nappes blanches et des verres en cristaux, je n'ose pas rentrer. C'est pour ça que je me sens à l'aise en théâtre de rue. »

Clairement, ces pantins de bois sont bien plus que du simple folklore, un divertissement issu d'un passé lointain. Pour Didier, les marionnettes

sont politiques : « Ce qui me donne envie de revendiquer de faire de la marionnette traditionnelle, c'est que ça m'a sauvé et je suis sûr que ça continue à sauver plein de gamins dans les quartiers. En tant que fils d'ouvrier ou fils de chômeur ou fils de rien, aller au théâtre de marionnettes liégeoises et voir un Tchantchès, c'est-à-dire un ouvrier qui est le héros du spectacle et qui dit "tu" en wallon à Charlemagne, c'est énorme ! Je me mets à la place des gens qui y allaient en 1900. Moi, ça continue de m'émouvoir. C'est là que je dis que la marionnette est politique. »

En 1990, alors qu'il a vingt ans, Didier décide de quitter le Musée Tchantchès. « J'étais bénévole et je n'avais finalement que très peu de liberté. Je constituais des équipes, je jouais une fois par mois un spectacle que j'écrivais, mais je n'étais pas payé. Donc, je deviens éducateur parce que je n'imaginais jamais vivre de mes spectacles de marionnettes, mais je continue d'en faire. »

En 1991, il reprend la compagnie des Royales marionnettes saint-gilloises fondée en... 1941. Son fondateur, José Maquet, a demandé le préfixe « royales » au Palais. Pour le symbole ! Un côté royaliste qui n'est pas trop dans le cœur de Didier, mais qu'à cela ne tienne. Le voilà à la tête des Royales marionnettes ! « Mon prédécesseur venait de la tradition des forains. Mais, moi, à cette époque, je commence à tourner en France dans le circuit des théâtres de rue. »

Mai 68 a revigoré le théâtre de rue dans l'Hexagone. « Il y a des milliers de festivals de rue dans le pays, c'est comme un nouvel âge d'or qui dure jusqu'au début des années 2000. Bref, je débarque avec ces marionnettes que personne n'a jamais vues en France, je fais des allusions politiques dans mes spectacles, il y a des bagarres, les gosses gueulent et les gars se sont dit : "Putain, le Belge !". Tout ce qu'on me reprochait en Belgique, en fait, les Français l'accueillaient à bras ouverts ! Et donc, je vais faire des scènes nationales en France avant même de recevoir mon statut professionnel en Belgique. »



© Dakary's eye

LA MARIONNETTE EST POLITIQUE

Si les spectacles de Didier Balsaux sont parfois issus de la tradition de la Bibliothèque bleue (*Les quatre fils Aymon*, *Le Petit Poucet*), c'est pour mieux les détourner. En faire des spectacles à haute teneur politique, qui résonnent avec notre temps, avec sa vie personnelle aussi. Exemple avec *Poucet*, spectacle monté en 2021: « C'est le *Petit Poucet* qu'on retrouve adulte. Je voulais écrire sur l'abandon, en référence à mes années d'éducateurs. Je me souviens de ces gamins qui étaient en telle demande d'affection qu'ils en devenaient des ogres. C'est de ça que parle le spectacle. »

Les marionnettes l'amènent aussi en Palestine, un pays qui le touche beaucoup. « Je voulais monter un spectacle sur la bêtise des Croisades suite à l'invasion de l'Irak (*La légende merveilleuse de Godefroy de Bouillon* en 2008). J'ai fait de Tchantchès un écuyer de Godefroy qui partait et je l'ai fait qui s'éveillait à la bêtise et à la destruction. Et puis, il y a cinq ans, je voulais me réinvestir pour ce pays et j'ai eu un subside de la FWB pour aller en Palestine. Avec ce budget, j'ai aidé à fonder une compagnie. Si bien qu'il y a un théâtre de marionnettes liégeoises à Hébron.

On cherchait un héros populaire et on m'a parlé d'une chanson de l'époque de la Nakbah et ce personnage qui décide de rester, Zareef Al Tool, pour défendre la cause palestinienne. On en a fait un Tchantchès palestinien. »

Tchantchès, Guignol à Lyon ou Zarif Al Tool... Tous des héros qui représentent le peuple. La marionnette, un art de gauche ? En tout cas un art populaire. Mais ces derniers temps, le circuit a évolué.

MANAGERS ET TISSU ASSOCIATIF

Aujourd'hui, Didier et ses spectacles sont enfin reconnus par les autorités. Il y a six ans, il a été admis pour la première fois aux contrats-programmes de la FWB. « Ça veut dire que, pendant l'essentiel de ma carrière, je me suis démerdé. J'ai pu le faire parce qu'en France on avait encore la chance jusqu'en 2003 et la première grève des intermittents, environ, d'avoir des programmeurs de théâtre en rue avec une très forte conscience sociale. En somme, ils mettaient l'éducation populaire au centre de leurs activités culturelles. Mais ensuite, on a commencé à voir arriver des gens à qui on demandait de devenir des managers. Ils ont peut-être une conscience politique,

mais ils ne la mettent plus au centre de leur action. Ils cherchent surtout un bon équilibre entre ce qui va plaire au public, ce qui va faire rentrer de l'argent, ce qui va contenter le maire ou le bourgmestre... »

Aujourd'hui, le politique n'a plus vraiment de place dans les spectacles de rue et autres centres culturels : « Je parle de temps en temps à des échelons qui disent : "Le problème, c'est que le centre culturel, personne n'y va." Je sens bien qu'il y a un énorme problème. Maintenant, si c'est pour jouer uniquement pour divertir, faire Tchantchès et la Petite Sirène pour que les gosses aient les références, on va complètement passer à côté de ce pour quoi la culture existe. Moi, je crois que les gens sont prêts à sortir pour voir des spectacles qui ont du sens, mais il faut réformer la manière dont on s'y prend. » Pour lui, il faut retrouver la proximité, une vie de quartier, un aspect populaire, au sens premier du terme.

« Le problème, c'est que les directeurs de centre culturel, si ça se trouve, ils n'habitent plus la commune, il rentre chez lui à 17 heures et puis, surtout, on ne se connaît plus. Les spectacles, ça marche là où les personnes au sein de leur communauté ont une force de frappe. » Et, au bout de sa réflexion...



© Fabrice Mertens

Poucet et Les Royales Marionnettes © Fabrice Mertens

« Peut-être que ce qui maintient le secteur culturel local, c'est la volonté politique. » En somme, l'art et la culture doivent aider à créer ou maintenir le tissu social.

GARANT D'UNE TRADITION D'ART POPULAIRE ?

Les marionnettes sont-elles les derniers garants d'une culture du peuple pour le peuple ? « Attention ! L'art populaire ne signifie pas un art pour la plèbe, pour crétins. Ça, je ne suis pas d'accord. Un art destiné au peuple, oui. Pour l'aider à prendre conscience de sa situation et le pousser à prendre sa place pour ne pas se laisser bouffer. C'est un procès qu'on m'a fait. Et c'est une vraie question. Moi, j'ai toujours bien aimé l'idée qu'on puisse rentrer dans la culture sans bagage. Que l'art fasse

partie du quotidien. Il faut désacraliser la culture. »

Rendre la culture au peuple ? « Pour moi, la culture n'appartient pas aux artistes. C'est bien plus vaste que ça. La culture répond à des questions fondamentales : d'où est-ce que je viens ? Quelles sont mes racines ? Comment comprendre la société et m'armer pour faire face aux difficultés ? Ca ne peut pas être que l'exception artistique d'une caste particulière à laquelle on va prêter d'être plus sensible que d'autres – ça, c'est n'importe quoi ! »

Là-dessus, Didier revient à son leitmotiv : « Je n'ai aucun talent. » Mais ce qu'il veut dire, c'est qu'il n'y a pas besoin de talent pour devenir artiste. « Il y a de la technique, il y a osé se raconter en s'ouvrant aux autres. Et il y a le fait d'avoir le courage d'y aller sans se retourner ! Si on disait aux jeunes que l'art n'a

rien d'exceptionnel, qu'on peut tous s'y mettre, on serait moins face à des gamins qui se mettent à déconner de ne pas pouvoir exprimer ce qu'ils ont dans les tripes. Je ne veux pas qu'on dise : la culture, c'est la caste des élus. C'est faux. Tout le monde peut être artiste. » Qui mieux qu'une marionnette pour désacraliser la culture ? ♦

Liège : la bulle s'éclate, des classiques aux fanzines

PAR CATHERINE CALLICO
journaliste

CES DERNIÈRES ANNÉES, DIVERSES INITIATIVES RENDENT SES LETTRES DE NOBLESSE AU NEUVIÈME ART DANS LA CITÉ ARDENTE, NOTAMMENT RÉANIMÉ PAR UNE VIBRANTE SCÈNE LOCALE. TANDIS QUE LES LIEUX D'EXPOSITION ET DE STOCKAGE SE MULTIPLIENT, DU FONDS PATRIMONIAL DE LA VILLE À LA NOUVELLE BIB 3.



Rencontres internationales LaBD 2022 © LaBD

LABD - RENCONTRES INTERNATIONALES

« Depuis quelques années, la Province de Liège met l'accent sur le développement d'un petit secteur de

la BD, confirme Céline Sluysmans, employée administrative du secteur de l'éducation permanente, et dans la foulée en 2022 a eu lieu la première édition des Rencontres internationales de la Bande dessinée – LaBD. Durant

la période du Covid, on a pris le temps de repenser nos services et consulté des acteurs du milieu de la BD, des auteurs, etc. »

Un fil directeur s'est alors imposé, au vu de la réalité du milieu : les artistes émergents et la production alternative. « Nous nous centrons sur les jeunes auteurs et les maisons d'édition plus alternatives, avec une réflexion sur l'économie dans le secteur. Cette première édition a été un test et a recueilli une grande affluence. Par ailleurs, les collectifs de création de fanzines y étaient bien représentés. Le fanzine se répand de plus en plus, car ce format est facile à autoproduire et permet de développer une infinité de sujets, relève encore Céline Sluysmans.

Les Rencontres internationales de la Bande dessinée – LaBD est en outre l'occasion de souligner la vivacité de la scène liégeoise, qu'il s'agisse d'artistes confirmés et/ou d'étudiants, en particulier issus de l'ESA Saint-Luc et de l'Académie des Beaux-Arts. La deuxième édition, qui se tiendra le dernier week-end de ce mois d'avril 2024, s'ouvrira également aux jeux vidéo et à la réalité virtuelle. Divers ateliers gratuits et ouverts à tous y seront proposés : sérigraphie, risographie, tampons... Ces ateliers se veulent participatifs, avec des fresques collectives, des happenings... et l'idée est que tout le monde s'y croise, artistes et public, et pas juste devant ou derrière une table. De même, le samedi soir, une soupe réunira tous les participants. »

Le festival proprement dit se tiendra au B9 à Saint-Luc. En amont de celui-ci, divers événements et activités (expositions, lectures...) sont programmés dès le 5 avril dans d'autres lieux partenaires (écoles, librairies, les Fonds patrimoniaux...) de la ville, ainsi à la nouvelle bibliothèque B3, à quelque 300 mètres du B9.



Expo Phylactères en 2023 © Ville de Liège

UN CENTRE D'ARCHIVES DÉDIÉ AU NEUVIÈME ART

Au sein de l'îlot Saint-Georges, les Fonds patrimoniaux constituent une entité muséale de la Ville de Liège dédiée à la conservation, à l'étude et à la présentation du patrimoine sur papier. Quatre départements s'y déploient dans un espace de plus de 1500 m² spécifiquement adapté à la conservation et la présentation du patrimoine sur papier – littéraire, artistique et scientifique –, à savoir : la Bibliothèque Ulysse Capitaine, le Centre de documentation et de recherche des musées, le Centre de littérature jeunesse et graphique et, plus récemment, les Archives de la Bande dessinée.

Les Fonds concentrent désormais plus de 500.000 documents accessibles gratuitement. Ils participent en outre à la vie culturelle de Liège par les activités qui le font vivre : expositions, rencontres, animations, formations.

La création de ce fonds d'archives poursuit un travail – entamé à Liège dès

les années 1970 par l'association Signes et Lettres – d'acquisition et de conservation de planches originales et de documents autour de la bande dessinée. 104 planches ont récemment fait l'objet d'un classement comme « Trésors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Pour marquer l'inauguration du Centre d'archives dédié à la bande dessinée, une vaste exposition s'est tenue du 29 septembre au 12 janvier, intitulée « Phylactère 2023. Bande dessinée : patrimoine et création », axée sur les collections conservées au sein des musées communaux. Dans une approche chronologique, 120 documents rares, albums, périodiques, titres de presse ou fanzines ont retracé l'histoire de la bande dessinée et placé la création belge francophone dans une perspective plus vaste. Outre de nombreux albums et ouvrages de référence en consultation directe. De plus, une soixantaine de planches originales complétées de croquis et documents préparatoires soulignaient les processus créatifs et les potentialités de ce

moyen d'expression. 16 planches originales étaient issues du Cabinet des estampes et des dessins du Musée des Beaux-Arts de Liège, dont 13 classées en qualité de Trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 40 autres planches provenaient des Fonds patrimoniaux.

Autour de cette exposition, diverses activités ont successivement pris place pendant plus de trois mois : l'ouverture du Festival Voix de femmes avec une rencontre-lecture autour de l'œuvre romanesque de Tove Jansson, des visites guidées... De plus, en décembre, les Fonds patrimoniaux accueillait deux jours d'ateliers menés par des collectifs autour du thème du fanzine (création de publications libres et imprimées sur place) dans le cadre de la 10^e édition du salon de la petite édition, les Fugueurs du livre. Ce salon est organisé par la librairie Le Comptoir du livre en collaboration avec la Ville de Liège au Grand Curtius.

Prochaine étape : la création d'un centre européen de la bande dessinée à Liège ? Si pour l'heure, certains parlent

de rumeur, d'autres évoquent un projet ébauché il y a plusieurs décennies et qui aurait des chances d'aboutir prochainement.

Commencée en 2019, cette collection d'auteurs contemporains issus principalement de la Belgique francophone bénéficie depuis 2022 d'un soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles, via la Commission des Écritures et du Livre, et la section Bande dessinée. « La politique d'acquisition dans les champs des albums, périodiques, fanzines, littérature secondaire (études, catalogues, monographies et ouvrages de référence), archives et œuvres originales participe à la constitution d'un centre de documentation, d'étude et de découverte dédié à la bande dessinée », affirme-t-on sur le site lesmusees-deliege.be.

Au cœur du projet : « le développement de la collection d'œuvres originales par acquisitions, dons et dépôts vise une approche didactique du langage de la bande dessinée, de ses processus créatifs et de ses potentialités, autant que la promotion de la création contemporaine ». ♦

→ **INFOS :**

LaBD : www.facebook.com/groups/1347857442306260
www.liege.be/fr/decouvrir/culture/musees/les-fonds-patrimoniaux

Aux Grignoux, du dessin au film d'animation

Liège rend également régulièrement hommage aux films d'animation. En particulier au sein de l'association culturelle Les Grignoux – qui réunit entre autres les cinémas Le Parc, Churchill et Sauvenière –, où « une antenne de distribution – Parc Distribution – permet d'acheter les droits de reproduction en Fédération Wallonie-Bruxelles, point Ludivine Faniel. Il y a dix ans environ, nous y avons constaté un manque de films qualitatifs pour le jeune public, et souhaité leur proposer d'autres contenus. À côté de films documentaires pour adultes, notre catalogue compte aujourd'hui des films d'animation et de fiction pour tous les âges ».

Le lieu organise en outre annuellement le Festival Anima (ici décentralisé), lors duquel de nombreuses rencontres pour enfants et adultes ont lieu et une « Nuit animée ». Ainsi, dans le cadre de l'édition 2023 du festival Anima, poursuit l'animatrice, « l'idée était de montrer qu'au travers du film d'animation et de la manipulation d'objets, énormément de thèmes pouvaient être développés ». C'est le cas du film *Interdit aux chiens et aux Italiens* d'Alain Ughetto, qui raconte l'histoire familiale du réalisateur, entre l'Italie et la France. « Après la projection a eu lieu une rencontre avec le réalisateur, qui a rassemblé un vaste public, car la communauté italienne est très importante dans la région. Le film questionne l'immigration italienne et les nouveaux migrants. Il s'agit aussi à la fois d'un sujet très intime et qui traite de sujets sociaux. C'est ce que nous défendons ici. De plus dans le cadre d'Anima, nos propositions sont la plupart du temps liées à des questions de société dans le cadre du volet éducation permanente. »

En outre d'autres activités sont proposées pendant le festival d'animation : des ateliers en collaboration avec l'association Camera-etc, des quiz, karaokés... L'asbl Les Grignoux produit également des dossiers pédagogiques autour des films d'animation, qui complètent le programme d'éducation au cinéma « Écran large sur tableau noir », réalisé en partenariat avec des cinémas d'art et essai et des centres culturels dans toute la Belgique francophone. Ainsi chaque année, une programmation de films est diffusée en séances scolaires, du maternel au supérieur, qu'élèves et professeurs ont la possibilité de découvrir à petit prix. Parmi les critères de sélection : « le caractère accessible à un large public d'enfants et d'adolescents, la richesse de la mise en scène et l'intérêt des thèmes abordés ».

→ **INFOS :**

www.grignoux.be



Calamity animation parents-enfants à la brasserie Sauvenière © Les Grignoux



Chez *Et Qui Libre*, Daphné Madame clown avec des apprentis

Faire le clown pour devenir soi

PAR EMMELINE VAN DEN BOSCH

journaliste

Toutes les photos © E. Van den Bosch

FAIRE LE CLOWN N'EST PAS TOUJOURS CE QU'ON IMAGINE. SOURCE DE CRÉATIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT D'UN PERSONNAGE PROPRE, L'ART DU CLOWN DE THÉÂTRE EST SOUVENT, POUR CEUX ET CELLES QUI LE PRATIQUENT, UN MOYEN DE S'AFFIRMER. FOCUS SUR TROIS CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ (CEC) QUI ONT FAIT DE CET OUTIL UN MOYEN D'ÉPANOUISSEMENT AU SERVICE DE L'IMAGINATION.

DÉVELOPPER L'ART DU CLOWN, AVEC ET QUI LIBRE, À GREZ-DOICEAU

Pour que le clown caché à l'intérieur de chacun de nous puisse sortir et s'exprimer, il faut d'abord lui dérouler le tapis rouge. C'est d'ailleurs la sensation qui nous traverse lorsqu'on pousse la porte de l'école de clown *Et Qui Libre*. Derrière la porte de cet ancien cinéma, qui fut aussi une salle de boxe pendant un temps, se cache un autre monde, à la croisée des décors, des costumes et de ce que l'infini de l'imaginaire pourra bien en faire. Une première volée d'escaliers tapissés de rouge nous emporte jusqu'à la salle, à l'ambiance feutrée, chaude malgré le froid de l'hiver. Une seconde volée de marches et nous voilà face à un bar aux couleurs dorées qui surplombe tout l'espace de jeu et de travail. C'est là qu'en attendant les aspirants clowns, Daphné, 52 ans, plus connue sous le pseudonyme de « Madame Clown », s'installe et boit son thé.

Dans ce cadre presque irréel installé au cœur de Grez-Doiceau, dans le Brabant wallon, on développe l'art du clown. Naïvement, nous demandons si les enfants se drapent d'un nez rouge, d'une perruque aux boucles orange et feignent la maladresse. En réalité, on en est assez loin. « Il existe plusieurs types de clowns, explique Daphné. Celui qu'on connaît le mieux, généralement, c'est le clown de cirque. Ce fameux personnage habillé de façon excentrique et qui, entre chaque numéro d'adresse ou d'équilibre un peu stressant, fait le pitre pour détendre les spectateurs. Chez nous, on travaille plutôt le clown de théâtre. »

L'art du clown, de théâtre donc. Une véritable philosophie, selon Daphné. « On a tous un clown en soi qui nous vient de notre enfance. Tout l'art consiste à développer cette partie de soi. Et ce n'est pas seulement à raison d'un cours par semaine, c'est un outil qu'on peut cultiver, vivre au quotidien. Ça permet de développer son



assurance. C'est un travail sur les émotions aussi. On utilise l'humour pour apprendre à se connaître, à prendre sa place, à se sentir bien. Une fois qu'on a été en contact avec son clown, on garde ça en soi pour toujours. »

Pour bien se rendre compte de ce qui compose le quotidien de « Madame Clown », rien de tel que l'immersion. Et justement, grimpant quatre à quatre les marches d'escalier avec l'enthousiasme qui les caractérise à cet âge, les petits clowns débarquent. Les mercredis et vendredis, l'école accueille les enfants dans quatre groupes d'âges différents, allant de 4 à 18 ans. Le jeudi, c'est au tour des adultes. À côté de ses ateliers hebdomadaires, *Et Qui Libre* organise aussi des stages pour les professionnels de l'art du clown, travaille en collaboration avec des écoles et des services d'accrochage scolaire (SAS), ou rassemble les générations au travers de stages intergénérationnels. « On n'est pas thérapeutes, mais le travail du clown, lui, est vraiment thérapeutique, souligne Daphné. On accueille souvent des enfants dits "difficiles" ou porteurs de troubles du spectre autistique. On a aussi un groupe d'adultes avec des déficiences mentales. On voit souvent de belles évolutions après un certain temps passé à "faire le clown", c'est très touchant. »

PRENDRE CE QUI ARRIVE ET EN FAIRE UN JEU

Dans leur exploration de l'imaginaire, les clowns font rarement deux fois la même chose, et un cours ne ressemble jamais à un autre. Celui du jour aborde « Les duos ». Sur une musique aux notes orientales, Simon, 4 ans, et Sarah, 5 ans, s'appliquent à faire tenir en équilibre deux bâtons entre les paumes de leurs quatre mains. Chacun avance, puis recule : l'autre s'adapte. Simon jette un coup d'œil dans le grand miroir qui orne l'un des côtés de la salle, sans doute pour vérifier qu'aucun obstacle ne l'attend alors qu'il marche à reculons. Jouant de dextérité, les deux enfants parviennent à faire le tour de la salle sans faire tomber les bâtons. Et puis, « ouf, on peut lâcher ! ».

Daphné recouvre ensuite le miroir d'un grand drap noir, et tout à coup : voilà une scène. Une large manne de costumes est renversée, et le défilé peut commencer. Le thème de cette « fashion clown week » ? On superpose ! Mais attention, c'est l'autre membre du duo qui choisit les vêtements... Pas forcément évident pour un jeune enfant d'accepter de suivre les consignes de son camarade. Il faut un peu de temps, mais les clowns se mettent en place. Avec son grand chapeau de marin, Simon a fière allure.

Dans le groupe de l'heure suivante, les enfants sont plus grands. Et avec la même toile de fond (« Les duos »), les énergies prennent des directions et des formes différentes. Le défilé se transforme en saynètes, les dialogues absurdes s'enchaînent. Alexis et Colin sont à la recherche d'un endroit où dormir. Le cours se termine avec Daphné qui, de « Madame Clown », devient « Monsieur Ours ». Surprenants de réalisme, ses cris font fuir les petits clowns qui, entre rire et peur, doivent lui voler son chapeau pour la faire redevenir « Madame Clown ». Après quelques tentatives infructueuses où ils manquent de se faire manger, ils finissent par y arriver. Passant continuellement d'un personnage à l'autre, les clowns deviennent néanmoins enfants quand leurs parents poussent la porte de l'école pour venir les rechercher.

Cet univers, Daphné l'a imaginé et créé en 2002. « J'ai démarré avec deux bouts de tissu, se souvient-elle. J'étais éducatrice de formation, j'ai suivi un stage de clown ouvert aux amateurs. Ça a été une révélation. » Pour elle, l'apprentissage de l'art du clown ne s'arrête jamais. « Il y a une évolution de son clown tout au long de la vie, perpétuelle. Il peut être bouleversé par des événements douloureux. Mais tout l'art du clown consiste à prendre ce qui arrive et à en faire un jeu. »

« VOIR LEURS PERSONNAGES ÉVOLUER, C'EST GÉNIAL » : PRÉ EN BULLE, À CHARLEROI

C'est aussi à partir de cette idée que Diego et Victor, animateurs à l'école de cirque *Pré en Bulle*, ont créé un

projet d'expression scénique. Actif depuis 33 ans dans la région de Charleroi, le *Pré en Bulle* propose des ateliers hebdomadaires de techniques de cirque pour tous les âges et tous les niveaux, mais aussi des cours de théâtre et de gymnastique. Le vendredi, c'est un peu tout ça qui compose le cours de « Projets scéniques », qui rassemble une quinzaine d'enfants de 8 à 17 ans. « Les élèves du cours ont déjà des bases de techniques de cirque, explique Diego. On continue l'apprentissage, on perfectionne, mais on fait aussi du théâtre. Tout au long de l'année, on prépare un spectacle et on voyage un peu partout en Belgique pour le présenter. Cette année, le thème, c'est l'océan. Avec ce spectacle, on participe à des événements citoyens, des projets sociaux, on cherche à rentrer en contact avec le monde qui nous entoure. »

Outre le projet scénique en lui-même, l'objectif de fond de l'atelier est d'apprendre aux jeunes à s'ouvrir et à aller à la rencontre de l'autre. « Par exemple, on a créé un pull avec un logo. Ce sont les enfants qui ont dû le créer, puis ils sont allés dans un grand magasin discuter avec des personnes pour voir ce que leur logo pouvait signifier à leurs yeux. Ils doivent s'adresser à des inconnus, ce n'est pas toujours évident, mais on les pousse dans cette direction. »

Dans la même idée, leur spectacle « Océan » accueillera une association pour parler de la problématique des déchets qu'on retrouve en trop grand nombre dans les mers et les océans. Au travers de l'aspect citoyen, des échanges, des cours de théâtre et de cirque, les élèves travaillent aussi... le clown. « Chaque enfant a sa propre personnalité, et le but est de les laisser créer chacun leur propre clown, de les amener à le faire ressortir, souligne encore Diego. Chacun a des qualités, des défauts, des traits différents, mais on essaie de leur montrer que tout est utilisable dans le clown, et qu'il n'y a pas un élément mieux qu'un autre. C'est ok d'être timide, on peut aussi en faire quelque chose. Le but est vraiment qu'ils trouvent le clown qu'ils ont en eux. »

Pour y arriver, les exercices sont

nombreux, et la richesse de l'imagination compte plus que tout. « Pour une même consigne, on va avoir cinq enfants avec cinq scénarios de théâtre complètement différents, et c'est justement ça qu'on recherche. On ne veut pas créer 15 personnalités identiques. Il n'y a pas une seule bonne réponse à un exercice. Chacun se l'approprie comme il le souhaite, et développe son propre clown, son propre personnage. »

Comme à l'école *Et Qui Libre*, l'école de cirque *Pré en Bulle* voit souvent de belles évolutions chez les enfants qu'ils accompagnent chaque semaine. Diego nous raconte l'histoire d'un adolescent, qu'il nomme Jean pour protéger son anonymat. Très timide, réservé, peu sûr de lui, Jean s'est peu à peu ouvert grâce au projet scénique. En se le rappelant, Diego sourit. « J'adore les voir progresser. C'est comme si je progressais, moi aussi. Quand je partage ma passion avec eux, c'est un partage d'art, bien sûr, mais c'est aussi un partage de valeurs. Et voir évoluer leurs personnages, c'est génial. »

LA PÉDAGOGIE ACTIVE POUR AVANCER À SON RYTHME : ÉCCIVOL, À LAEKEN

Le partage de valeurs et de bien-être est aussi un élément ancré dans l'ADN de l'école du cirque volant *Éccivol*. Spécialisée dans le tissu aérien, cette école située à Laeken n'en fait pas moins le tour des arts du cirque et touche aussi au théâtre, aux arts plastiques, au land art, à la danse, etc. L'objectif transversal de toutes ces activités proposées en stages ou en ateliers hebdomadaires est de développer la créativité des nombreux enfants et adultes qu'elle accueille ou qu'elle rencontre dans les projets citoyens auxquelles elle collabore.

Et au quotidien, c'est sur la pédagogie active que l'école *Éccivol* mise pour faire progresser au rythme de chacun. « Chacun a l'occasion de donner son avis, explique Sandrine. Rien n'est jamais obligatoire, excepté le respect de l'autre, du matériel et de la sécurité. On fait aussi des classes horizontales et verticales, des enfants d'âges différents sont mélangés et les petits apprennent



Chez *Et Qui Libre*, Daphné Madame clown avec des apprentis

beaucoup des grands. C'est positif pour tout le monde : les petits ont un modèle, une personne de référence, et les grands se sentent valorisés par cette importance qui leur est donnée. »

À côté des activités de cirque, de théâtre ou d'art plastique, Sandrine cherche à faire réfléchir les enfants sur le monde qui les entoure. « On organise des petits ateliers de philosophie, on travaille sur les stéréotypes, à leur échelle bien sûr. » Avec une volonté en tête : laisser les enfants être eux-mêmes, leur permettre de dépasser les limites qu'ils pourraient s'imposer, parfois inconsciemment. « Chez nous, quand on se déguise, tout le monde peut mettre ce qu'il veut, même si c'est tout rose ou à paillettes. » Ainsi, les enfants sont libres d'aller vers le type de déguisement, de personnalité ou de... clown qu'ils préfèrent. En exercice de jonglerie, sur le fil d'équilibriste ou sur le pédalo à quatre roues, Mia est d'ailleurs très rigolote avec sa robe jaune parsemée de pompons de toutes les couleurs. À côté d'elle, Lisa lui tient la main pour l'aider à garder l'équilibre. Avec son pantalon à rayures bleues, jaunes, orange, rouges et vertes, on se demanderait presque si elle n'est pas tombée dans une nuée de pots de peinture.

Les idées de Sandrine fusent dans tous les sens. Elle a l'habitude de travailler sur tellement de projets, à *Éccivol*, que ses pensées passent sans cesse d'une belle histoire à une autre. « Dans le cadre d'un festival sur le thème de la lumière, on a organisé un atelier de réflexion. On voulait que les participants se demandent "Qu'est-ce que c'est, la lumière, pour moi ? Comment puis-je modifier la lumière à l'intérieur de moi ? Si j'étais une lumière, qu'est-ce que je serais ?" On a travaillé sur toutes ces questions en collaboration avec la *Maison de Quartier Rotonde*. C'était vraiment génial. »

Sur un tableau blanc, autour des lettres capitales « *École du cirque volant* », trois cercles ont été dessinés au marqueur bleu. Dans chacun de ces cercles, une petite phrase : « J'ai appris... », « J'ai aimé... », et « Je pense... ». Écrits à la volée sur des post-it jaunes, les sentiments et pensées des enfants. Dans le cercle « Je pense... », un enfant a dessiné un petit bonhomme qui porte un chapeau pointu et un nez rouge. Entre les autres « cirque », « show », ou encore « artiste », son dessin accompagné du mot « clown » trouve sa place. Et sur le visage du bonhomme, un sourire. Il fait décidément bon vivre d'être clown. ♦

Librairie Helaba à Genappe : un cappuccino et un roman graphique

PAR LAURENCE BERTELS
journaliste



Alessandra Di Palma ©

ALESSANDRA DI PALMA VIENT D'OUVRIR UN CAFÉ-LIBRAIRIE À GENAPPE OÙ LE LIVRE ILLUSTRÉ, POUR PETITS OU GRANDS, TRÔNE EN RAYON ENTRE DEUX ANIMATIONS. UN LIEU CONVIVIAL ET TENDANCE.

Alessandra Di Palma, la petite quarantaine, saisit rapidement la culture sous-jacente qui se développait à Genappe, entre autres grâce au Tof Théâtre, au Monty, véritable coopérative culturelle, ou encore au Centre culturel. Sans oublier la gastronomie avec l'écllosion de nombreux restaurants ou salons de thé, tels *Au milieu de nulle part* ou *Mademoiselle Oleson*. De quoi réjouir les papilles autant que les pupilles et insuffler à la commune brabançonne une nouvelle dynamique. Au milieu de nulle part ? Vraiment ? Peut-être pourrait-on le croire en traversant à l'infini les champs de bataille de Waterloo. Ce serait oublier que Genappe est au milieu, précisément, de Bruxelles et de Charleroi. Cela, Alessandra Di Palma l'a bien compris également, elle qui a grandi du côté de Châtelet, pas loin des mines où s'éreinta son grand-père maternel, qui quitta Les Marches, pays escarpé des tremblements de terre, pour descendre en dessous et extraire le charbon aussi noir que le pays carolo.

Alessandra Di Palma, un nom qui chante comme l'Italie, comme la région de Naples dont viennent ses grands-parents paternels et comme une vie de roman. Ou à tout le moins pleine de rebondissements.

Alessandra Di Palma, un nom qui ne vous dit peut-être (encore) rien mais qui mérite d'être retenu. C'est elle en effet qui vient d'ouvrir sur la place de Genappe, juste en face de l'église, un café-librairie nommé Helaba – comme l'interpellation – et qui a pour particularité de ne vendre que des livres illustrés ; qu'il s'agisse d'albums jeunesse, majoritaires, ou de romans graphiques, un secteur en vogue ces derniers temps. Non contente de vendre des livres, la propriétaire des lieux, qui a entre autres suivi une formation de barista, vous sert un café, espresso, ristretto, cappuccino ou latte dans les règles de l'art, accompagné d'un morceau de cake circuit court et de saison, notre libraire ayant, entre de nombreuses formations, suivi celle de boulangerie-pâtisserie.

Mais ce qui fait également tout le sucre de l'endroit, ce sont les animations autour du livre proposées par la jeune libraire. Comme les cafés-poussettes, deux samedis matin par mois, où les tout-petits sont conviés avec leurs (grands-)parents ou autres tante, voisine et copine à venir écouter une histoire, en pantoufles, si désiré, avec petit plaid si nécessaire, café pour les grands et douceurs pour les plus jeunes.

L'heure du conte est également au menu pour les plus grands et s'inscrit toujours dans une certaine thématique, telle celle des rois et reines au moment de la galette des rois, une animation qui s'achèvera par exemple avec un atelier autour de couronnes à customiser. Il sera également possible, dans un futur relativement proche, de venir y fêter l'anniversaire du petit dernier dans Le terrier du lapin d'Alice pour mieux s'évader le temps des festivités.

UN VRAI COCON

Évasion, le mot est lâché. Bulle de rêverie, lieu de rendez-vous, cocon au creux de l'hiver, Helaba est tout cela à la fois, en plus d'être un projet plein de sens.



Autant de raisons d'avoir envie de quitter Bruxelles sous la grisaille de janvier pour traverser les fameux champs de bataille et pousser la porte de la nouvelle librairie.

Ultra-disponible, le cheveu couleur feu et le pull-over fuchsia, Alessandra nous accueille tout sourire avec, comme espéré, un de ces cappuccinos dont elle a le secret.

Murs blancs et bleu canard, espace comptoir, fauteuils en osier, petites tables rondes, livres à foison bien sûr et mini-forêt de bouleaux, l'endroit se montre accueillant à souhait. Et s'inspire, pour le concept comme pour la décoration, du Wolf, la maison de la littérature jeunesse à Bruxelles, un projet pionnier imaginé voici dix ans déjà par Muriel Limbosch.



© Simon Broom

FORMÉE EN TYPOGRAPHIE

Sur les étagères, des albums pour tout-petits ou plus âgés, des couvertures attirantes, des grands noms de la littérature jeunesse et des plumes graphiques auxquelles notre hôte, formée en typographie à La Cambre, ne pouvait rester insensible.

Tom Schamp, Rotraut Susanne Berner, *Poèmes pour y aller* de Carl Norac et Anne Herbauts, *Nos vacances* de Blexbolex, *Mariedl, une histoire gigantesque* de Laura Simonati, *Blanche-Neige* de Charlotte Moundlic et François Roca ou encore *Dolorès Wilson* de Mathis et Aurore Petit... Autant de titres qui prouvent que nous sommes arrivés à la bonne adresse.

Il en aura pourtant fallu du temps, des déceptions, des formations et des rebondissements pour en arriver là.

Après un cursus humainement difficile à La Cambre, des années dénuées de sens à La Commission européenne, une décennie comme salariée chez *Métro*, des allers-retours au chômage, une expérience d'enseignante et quelques intermèdes ponctués de formations diverses, en barista mais aussi en gestion ou finalement en littérature jeunesse, Alessandra Di Palma finira, contre vents et marées, par ouvrir son oasis littéraire.

« L'idée germe depuis dix ans. Elle s'est précisée lorsque j'ai été coachée par le Group One à Saint-Gilles. Mon coach m'a dessiné une ligne du temps puis s'est demandé ce qu'il me manquait pour concrétiser ce projet de librairie. Il m'a dit : "Tu aimes le café, tu es italienne. Veux-tu suivre une formation de barista ?" Le café est rapidement devenu une passion. J'ai commencé à m'équiper avec une petite balance au grammage près, une bouilloire au degré près, j'ai reçu une petite machine barista, j'ai acheté des cafés de qualité, un moulin avec des grains de différentes moutures, etc. Je travaillais pour le journal *Métro* à ce moment-là mais l'ambiance se délitait. Je suis partie en bons termes avec des indemnités que j'ai mises de côté pour mon projet. Je vivais à Bruxelles et je souhaitais ouvrir une librairie de livres graphiques avec des cafés de qualité, comme cela se faisait déjà en Flandre. Je n'avais plus de travail. Je vivotais un peu, puis j'arrive à Genappe et je vois qu'un local se libère. À Bruxelles, les montants étaient exorbitants. On était en pleine période de Covid. Au moment où je décide de me lancer, le jour où je devais signer, j'apprends que, contre toute attente, je suis enceinte. Je n'en revenais pas car j'avais un problème de santé. Très vite, mon horloge biologique revient à la surface. Je ne peux pas signer. Mon

compagnon et moi déménageons boulevard Reyers, puis nous nous séparons. Je retourne chez mes parents à Châtelet et un nouveau local est à louer à Genappe. Mon enfant avait quelques mois. Je l'allaitais encore. Je travaillais comme free-lance à *L'Écho*. Je reprends un accompagnement chez Creo, l'équivalent de Group One dans le Brabant wallon, une ASBL qui forme et conseille les futurs entrepreneurs. Je prends des cours collectifs. J'ai un nouveau coach avec qui je continue à poursuivre mon étude de marché. Des synergies se créent. Je me mets à y croire. Je saute le pas. »

OUVERTURE ET RUPTURE

Malheureusement, ce sera de nouveau un coup dans l'eau car le local est plein de vices cachés. Alessandra Di Palma retourne chez *Métro* comme indépendante puis, en 2023, tombe sur ce local de *Mistinguett*, qui allait fermer sa boutique d'artisanat belge, de céramique, foulards... Elle est la première à téléphoner et signe le bail, avant de filer acheter les pots de peinture, luminaires, boiserie et autres outils indispensables à la rénovation d'un lieu.

« Fin août, peu avant l'ouverture officielle du 27 septembre, mon compagnon, qui était de moins en moins présent, me quitte. C'est très dur à encaisser psychologiquement et émotionnellement. J'ai ce projet sur les bras que je dois lancer vaille que vaille avec tout ce que cela implique dans ma vie personnelle. Heureusement, j'ai une famille et des amis en or qui m'ont boostée. Si je n'ai pas lâché, c'est grâce à eux. »

Depuis, le bouche-à-oreille a fait son œuvre. Lors de l'inauguration ou des animations, cela ne désemplit pas. Le mois de fêtes a été très chargé. Un cadeau de Noël bien mérité pour cette jeune femme qui a gardé son âme d'enfant. ♦

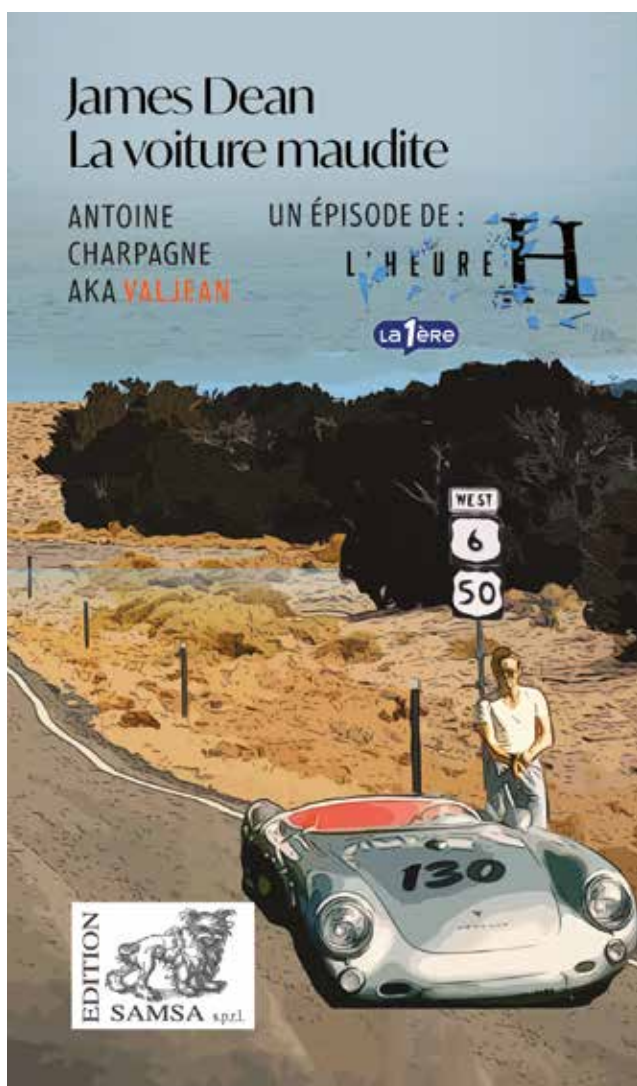
→ **INFOS :**
 Librairie Helaba,
 rue de Bruxelles 9,
 1470 Genappe
 genappe@zohomail.eu
 Tél. : 0479.66.34.37

L'Heure H : de l'émission radio au petit livre

PAR CATHERINE RENSON

bibliothécaire à la Bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg

LA COLLECTION *L'HEURE H*, C'EST TOUT D'ABORD UNE VOIX, CELLE DE JEAN-LOUIS LAHAYE, SUR LES ONDES RADIO DE LA PREMIÈRE, TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE OU EN AUDIO À LA DEMANDE.



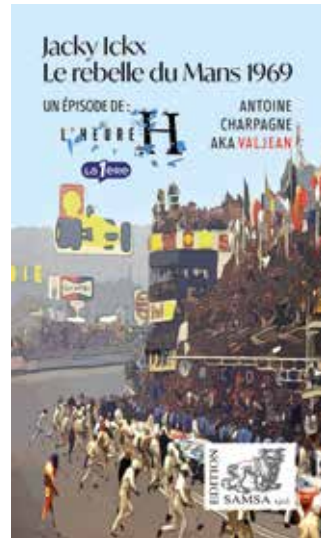
UNE VOIX

Ces créations audio rencontrent un succès (250 titres disponibles depuis septembre 2022) dont leur concepteur, Jean-Louis Lahaye, explique le développement de leurs écoutes par le fait que les récits lus amplifient la portée d'une narration en sollicitant des images mentales « pour construire des décors et contextualiser des actions ». Il est vrai que les textes lus sont des supports à part, non comparables à la lecture, non comparables aux récits sur vidéo. Leur écoute nous libère d'une concentration visuelle qui serait requise par une typographie ou par un écran. Sans images, nos connexions neuronales peuvent se focaliser sur la voix et percevoir les sentiments et les émotions qu'elle porte. Pour leurs producteurs, les podcasts sont des créations intéressantes : peu coûteuses à réaliser, elles s'adressent autant aux générations hyperconnectées et nomades qu'aux isolés, reclus dans une chambre, dans une cellule, sur un lit ou dans un fauteuil.

UN RYTHME

L'Heure H, c'est ensuite un rythme : environ quarante minutes d'écoute, en une dizaine de séquences, organisées autour d'un moment charnière et de quelques flash-back. Jean-Louis Lahaye en a établi, pour sa société de production, le canevas qui vise à encadrer ce qu'il estime être un « bon » podcast. À ses yeux, cinq ingrédients sont nécessaires : une bonne histoire, un climat et un univers, un thème qui apporte un apprentissage et un brin de suspense (bien que l'auditeur connaisse souvent le dénouement à l'avance). En effet, qui ne sait pas que Philippe de Dieuleveult n'est pas revenu des chutes d'Inga ? Qui a oublié que James Dean est mort sur le coup dans sa Porsche 550 ?

Pour un auditeur, quels sont les éléments qui le conduisent à préférer un podcast de création à un autre ? Au moyen d'un mini-sondage, sur un échantillon aléatoire non représentatif, réalisé au cours des dernières semaines, il est apparu que ce qui distingue un podcast, c'est avant tout la voix des



lecteurs (dont les voix graves sont très appréciées et pour lesquelles les voix « de petites souris » sont détestées). Le rythme de la lecture est le deuxième facteur : il garantit une expérience agréable et permet de nouer une forme d'intimité et de proximité avec le lecteur ou la lectrice. Les thématiques développées et le temps d'écoute requis (idéalement 30-50 minutes) déterminent ensuite le choix. Enfin, l'habillage sonore (bruitages et musiques) est considéré comme un élément plaisant mais non essentiel. La musique est appréciée comme apport narratif, soulignant une ambiance, introduisant une ellipse ou un changement de point de vue.

L'Heure H, ce sont également des textes, qui marient informations et extrapolations fictionnelles, produits par plusieurs¹ auteurs et autrices qui se relaient pour donner vie à des héros, des drames, des légendes, des aventures hors du commun, des moments d'histoire qui ont changé le monde.

UNE NOUVELLE COLLECTION DE LIVRES

L'Heure H, c'est depuis janvier 2024, une collection de livres en format de poche, d'une soixantaine de pages, publiés par Editions Samsa/RTBF, sous la conduite de Christian Lutz, en partenariat avec l'agence de conception audiovisuelle ixelloise LDV Production.

Une douzaine de titres, écrits par

l'historien Antoine Charpagne, vient de sortir de presse. Construit pour une oralisation aisée, chaque livre se prête donc parfaitement à une lecture à voix haute ou à des lecteurs dont le niveau de maîtrise de la langue française aurait à souffrir de phrases longues et complexes, emplies d'incises. Habillés de couvertures au graphisme soigné, œuvres de Marine Lecomte et imprimés en Belgique, les petits volumes abordent tous les centres d'intérêt (aventure, féminisme, histoire, justice, littérature, musique, traditions, sports...). Aux dires de Charpagne lui-même « idéaux pour les trajets du matin ou les histoires du soir, parfaits pour permettre de lire sans s'assommer avec des pavés de plusieurs centaines de pages ».

Chaque *Heure H* est replacée dans son contexte historique, technique et social. Chaque héros est portraitisé avec soin. Les données scientifiques et les éléments historiques sont expliqués. Ils sont également étayés d'apports littéraires et personnels de l'auteur qui donnent sens et vie, qui animent le factuel en des nouvelles documentaires intéressantes et plaisantes.

Le travail d'Antoine Charpagne allie ainsi méthode historique, anecdotes et plume littéraire. Il reste ensuite au lecteur à déterminer la part de réalité au-delà des mythes évoqués. Après un parcours professionnel sur plusieurs sites chargés d'histoire, le doctorant à l'UCL compte à présent à son actif plus

de deux cents nouvelles historiques et biographiques.

LES BELLES HEURES D'ANTOINE CHARPAGNE

Des *Heures H*, Antoine Charpagne en a connu plusieurs et il a eu la gentillesse d'en faire part lors d'une interview réalisée en janvier dernier pour *Saison. Culture*. Il y a celle qui l'a conduit d'un « bête » accident, entre cheval, ronces et branchages, vers l'écriture. Il y a celle d'une rencontre avec Jean-Louis Lahaye, lors d'une reconstitution au pied de la Butte du Lion, qui l'amène « à se choisir un pseudonyme en forme de dissociation avec lui-même et en hommage aux *Misérables* (Valjean) et à se lancer dans la rédaction d'une première *Heure H* ».

Les sources d'inspiration de ce premier auteur de la collection publiée par Samsa sont variées. Antoine Charpagne les confie d'ailleurs volontiers, sans craindre de dévoiler une part de lui-même à son lectorat. Son enfance lui donne, par exemple, prétexte à analyser les traditions de Noël des années 1950 ou à reconstituer la disparition d'Agatha Christie. La mort ou plutôt la fin de vie de son arrière-grand-mère et de sa Mamie le pousse à reprendre l'enquête sur trois gardiens de phare disparus en Écosse. Son admiration pour la créativité littéraire de Stephen King l'emmène dans les



Antoine Charpagne © Marine Lecomte



couloirs du Stanley Hotel, personnage à part entière du thriller *Shining*. Sa parfaite connaissance des péripéties de la Bataille de Waterloo l'a naturellement emporté jusqu'à Sainte-Hélène dans les pas de Napoléon. Ses apprentissages à la guitare lui permirent de s'intéresser à la musique d'Amy Winehouse et plus tard de retracer l'inexorable chute de la chanteuse. Son respect pour la Justice l'a armé pour décortiquer des procès célèbres dont l'affaire O.J. Simpson ou la condamnation de Jeffrey Dahmer. Son « engagement en faveur de l'émancipation des minorités et de la liberté individuelle des femmes » l'a poussé à rendre une part de l'œuvre et des luttes de Simone de Beauvoir accessible à tous. Ses comparses de création sont également à l'origine de plusieurs sujets comme celui de la voiture maudite de James Dean. « Jean-Louis Lahaye, notamment, est l'aiguillon de la nouvelle sur Nestor Pirotte. »

UN MOMENT CLÉ POUR CHAQUE ÉVÉNEMENT

À chaque titre de cette nouvelle collection, l'auteur choisit un moment clé pour résumer le parcours d'une célébrité ou pour retracer un événement. Ses partis pris seront-ils validés ? Ses prétextes pour aborder diverses thématiques seront-ils appréciés ? Alors que l'écoute de podcasts se balise utilement par des répétitions et s'accommode d'ellipses

ou de silences, l'écrit, par sa permanence, s'enrichit-il de ces techniques narratives ? Les féministes retrouveront-elles le Castor dans *Simone de Beauvoir, une femme libre* ? Les jeunes percevront-ils en creux son urgence d'écrire ? Comprendront-ils son intérêt pour le communisme ? Qui sera séduit par le *Stanley Hotel* ? Les inconditionnels de Stephen King, de Kubrick ou des séjours à l'hôtel « garantis avec fantômes » ? Le lecteur percevra-t-il toute la maîtrise de Jacky Ickx ? Passera-t-il de l'audio au livre ? Choisira-t-il l'un et l'autre, l'un ou l'autre ? Alors que la réputation de *L'Heure H* est assurée en radio et en podcast, la collection de livres doit entamer à présent ses combats pour s'imposer dans les librairies, les bibliothèques et les foyers.

Les traditions du monde de l'édition veulent qu'un livre audio soit commercialisé après la parution de sa version papier. Dans le cas de *L'Heure H*, la chronologie est inversée. Alors que plus de deux cent quatre-vingts titres ont été diffusés en radio (depuis le 3 août 2022 avec un mystère de l'histoire de l'aviation, *L'oiseau blanc*), seuls treize titres sont jusqu'à présent sortis de presse. Dans le cas de *L'Heure H*, le projet ne se présente pas de manière identique puisque les versions radio et audio à la demande sont gratuites. Quelles seraient donc les raisons qui conduiraient à se tourner vers les livres ? La lecture de ces petits livres est

plus rapide que leur écoute et permet de mieux retenir le contenu informatif. Leur prix de vente sera-t-il un frein à l'achat ? Seront-ils aisément repérables en librairie ou en bibliothèque ? Légers, ils se glissent dans une poche ou dans un sac, parfaits en tous lieux, nomades à souhait. On souhaite longue vie à la collection *L'Heure H*. ♦

1. Clara Brelot, Michel Carli, Armelle Gysen, Pénélope, Cécile Rase, Sélène Sinagowitz, Thierry de Swaef, Jacqueline Vanderbeke, Emma Verset, etc.

Collection *L'Heure H*, Éditions Samsa/RTBF, 9 €, par Antoine CHARPAGNE :

- *Amy Winehouse, si l'amour pouvait tuer*, 2024, 59 p.
- *Eileen Môr, les disparus du phare*, 2024, 59 p.
- *Jacky Ickx, le rebelle du Mans 1969*, 2024, 63 p.
- *James Dean, la voiture maudite*, 2024, 57 p.
- *Jeffrey Dahmer, profession démon*, 2024, 63 p.
- *Napoléon est-il mort à Sainte-Hélène ?*, 2024, 65 p.
- *Nestor Pirotte, le tueur fou*, 2024, 53 p.
- *O.J. Simpson, l'affaire du siècle*, 2024, 65 p.
- *Où est passée Agatha Christie ?*, 2024, 59 p.
- *Pourquoi Noël ?*, 2023, 60 p.
- *Si Dieuleveult, mystère sur le Zaïre*, 2024, 61 p.
- *Simone de Beauvoir, une femme libre*, 2024, 63 p.
- *Stanley Hotel, l'histoire vraie de Shining*, 2024, 65 p.

La guerre et ses atrocités, d'hier à aujourd'hui

PAR BERNARD LOBET
journaliste



Au commencement était la guerre est le titre d'un essai du criminologue Alain Bauer, qui estime que l'illusion d'une civilisation mondiale s'est effondrée en même temps que celle d'une paix universelle. La chute du mur de Berlin n'a pas mis un terme définitif à l'affrontement des grandes puissances. La fin de la « guerre froide » (expression forgée par George Orwell dès 1945) a signé la reprise des guerres « chaudes ». La politique des puissances a fait son retour après une trentaine d'années de rêve d'une gouvernance mondiale pilotée par l'Occident. Le sens de l'équilibre et des limites (y compris par le biais des frontières) prévaudra-t-il ? Le criminologue veut y croire mais l'histoire récente permet d'en douter.

GUERRE DES MONDES

Observons de plus près les années 2010, en compagnie de l'historien américain Timothy Snyder. Son ouvrage *La route pour la servitude* souligne l'influence de Vladimir Poutine et de ses proches sur l'Europe et les États-Unis. L'auteur a préféré le terme « servitude » à « tyrannie » ou « autoritarisme » pour stigmatiser la complicité de l'Occident dans le déclin de la démocratie. Des événements comme la tentative de coup de force de Donald Trump en 2021 et l'invasion russe de l'Ukraine en 2022 constituent pour Timothy Snyder des confirmations de son analyse, qui rejoint en partie celle d'Alain Bauer. Plusieurs événements ont prouvé la vulnérabilité des sociétés occidentales. En 2012, Vladimir Poutine revient au pouvoir en Russie, envahit la Crimée en 2014, mène une opération militaire en Syrie en 2015, soutient le Brexit et Trump en 2016. La volonté du maître du Kremlin de dissoudre les institutions, les États et les valeurs occidentales a trouvé, selon l'historien américain, des échos dans le populisme, le Brexit et l'élection de

Donald Trump, décrits comme autant d'objectifs russes.

Dans *La guerre des mondes*, le géopoliticien Bruno Tertrais décrit les rivalités des grandes puissances actuelles. Il détaille les ressorts de ce qu'il appelle une « guerre tiède » opposant les Occidentaux aux puissances remettant en cause l'ordre libéral : Chine, Russie, Iran, Turquie... L'ouvrage se termine sur des recommandations aux dirigeants occidentaux : maintenez une alliance lucide avec l'Amérique, relégitimez l'ordre libéral (à savoir les normes et institutions internationales développées depuis 1945), dissuadez la Chine de s'en prendre à Taïwan, acceptez une séparation d'avec la Russie. La « guerre des mondes » s'annonce longue et opposera l'Eurasie autoritaire à une famille occidentale plutôt libérale.

STRATÉGIE ET TACTIQUE

Si vis pacem, para bellum, dit l'adage latin (« Si tu veux la paix, prépare la guerre »). Le *Précis de survie stratégique* se présente comme un état des lieux permettant de se préparer à des conflits de haute intensité. Depuis l'invasion de l'Ukraine, les cartes de la géopolitique ont été rebattues. L'ouvrage fait appel à des experts (militaires, chercheurs et journalistes) pour mieux regarder les faits géographiques, historiques et militaires à l'aide de cartes et de chapitres de synthèse sur les dimensions possibles des conflits à venir : sur terre, sur mer, dans les airs, mais aussi dans l'espace et le cyberspace. Comprendre la vision russe de l'Ukraine, le sentiment de l'Iran d'être encerclé ou encore les raisons de la Chine de revendiquer Taïwan ne signifie pas leur donner raison. L'ouvrage se veut un atlas des menaces.

Un autre ouvrage collectif se penche lui sur les questions de tactique. *La guerre au XXI^e siècle* a l'ambition de décrypter les

problématiques actuelles des armements, des mouvements de troupes et des doctrines. La nature de la guerre n'a pas changé au cours des vingt dernières années mais les moyens utilisés et les modes d'engagement tactique diffèrent : on pense aux drones et au cyberspace, par exemple.

CRUAUTÉ ET « DESTRUCTIVITÉ »

Depuis des temps immémoriaux, les hommes sont violents, voire cruels. Un colloque de mars 2019 s'est penché sur l'étendue de l'imagination des hommes en fait de barbarie et de cruauté, de l'Antiquité aux Khmers rouges. *De la cruauté en politique* rassemble vingt-quatre contributions et retient la définition étymologique de la cruauté : du latin *crudelitas*, un mot qui évoque le sang qui coule. Les exemples historiques traités ici vont des gladiateurs romains aux guerres du XX^e siècle en passant par l'Inquisition, le Djihad, la Révolution française, la cruauté sadienne, la Terreur soviétique, etc. Le chapitre conclusif est consacré à une approche philosophique du principe de cruauté. D'après Jean-Marc Joubert, qui a bien lu Clément Rosset, la logique de l'intérêt est la source première de la cruauté politique, qui dérive aussi d'une lutte pour la reconnaissance face aux cris des antitotalitaires. Que faire concrètement comme citoyen ? Accepter le tragique irrémédiable et se souvenir que le prétendu « ordre politique » n'a aucun fondement naturel. Faut-il pour autant admettre, avec Étienne de La Boétie dans le *Discours de la servitude volontaire* (1548), que nous sommes les premiers agents de la cruauté politique qui nous affecte (« Soyez résolu de ne servir plus, et vous voilà libres ») ?

Autre question : d'où vient la « destructivité », en particulier chez les adolescents ? Le psychanalyste Daniel Oppenheim souligne que ce penchant pour l'agression est un élément de la pulsion de mort telle que Freud l'a décrite. S'y ajoutent l'angoisse du vide et la perte des limites, qui ont été étudiées par Donald Winnicott. Tout le monde ne devient pas terroriste pour autant car il y a des gradations et des moments où il est possible de poser une limite et d'arrêter l'évolution dangereuse. Tout dépend des individus, du contexte et du moment. Les recruteurs terroristes l'ont très bien compris. L'ouvrage *Le désir de détruire* a le mérite de partir de l'expérience de terrain mais aussi de donner

une place à la littérature. Daniel Oppenheim décrypte l'autobiographie du commandant d'Auschwitz et nous apprend aussi à lire avec de nouvelles lunettes *Quatrevingt-treize* de Victor Hugo sur la guerre de 1793 entre les Républicains et les Chouans.

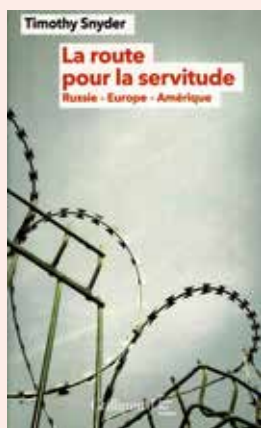
La police contre la rue de Sebastian Roché et François Rabaté s'intéresse au maintien de l'ordre en France depuis les années 2010 (Gilets jaunes, réforme des retraites, etc.) mais aussi depuis plus d'un demi-siècle et dans les pays limitrophes (Allemagne et Royaume-Uni). Deux doctrines se font face : l'escalade (plutôt de mise en France où force doit rester à la loi) et la désescalade (comme au Royaume-Uni par exemple, où prévaut une gestion des foules apte à garantir la liberté de manifester). La question majeure, sans réponse définitive, s'énonce ainsi : comment concilier l'ordre et les libertés ?

GUERRE DE L'INFORMATION

Chargé de combattre la propagande de Daesh et de la Russie, le sous-secrétaire d'État américain Richard Stengel constatait en 2019 que nous sommes aujourd'hui « tous acteurs d'une guerre mondiale de l'information qui est omniprésente, difficile à comprendre et injuste ». Elle est menée par des États qui souhaitent la mort des démocraties. Tel est le constat de David Colon, chercheur au CNRS. Dans son ouvrage *La Guerre de l'information*, il analyse la manière dont l'essor d'Internet a bouleversé l'ordre géopolitique. L'historien de la propagande attire notre attention sur l'importance pour les États d'exercer leur influence en recourant à la cyberguerre, à la désinformation et à l'instrumentalisation des théories du complot. Agents secrets, diplomates, journalistes ou hackers, tous prennent part à cette guerre dont chaque citoyen est aussi un potentiel soldat. L'état d'urgence informationnel où nous nous trouvons impose, selon David Colon, de désigner les ennemis (Russie et Chine aujourd'hui), de responsabiliser les géants du numérique et de défendre une information de qualité et fiable par la création d'un observatoire indépendant de « défense informationnelle ».

Une autre guerre se joue sous la forme du wokisme. Le sociologue québécois Mathieu Bock-Côté qualifie ce mouvement de « totalitarisme sans le Goulag », titre de son dernier livre. L'idéologie woke serait hantée par le rêve d'un homme complètement libéré du





passé, arraché à sa propre nature, et donc condamné à une forme d'effondrement psychique car il deviendrait étranger à sa propre civilisation, à son propre corps, à son propre sexe. Il est « dissocié » de lui-même car un homme ne vit pas « écartelé durablement et sous la pression d'un conditionnement psychologique et idéologique permanent sans se défaire ». Or, continue le sociologue, il lui est interdit de faire part de son malaise car, alors, il sera « extrême droitisé ». Certes, le terme d'extrême droite sert parfois à diaboliser l'opposition au wokisme, mais peut-on admettre avec M. Bock-Côté que l'extrême droite n'existe pas, sous prétexte de ne pas en avoir trouvé une définition convaincante ?

Dans le monde anglo-saxon, la résistance s'organise. La journaliste Sylvie Perez en détaille les formes dans *En finir avec le wokisme*. Cet ouvrage montre la contre-offensive à l'œuvre chez des universitaires, médecins, juristes ou simples citoyens britanniques et américains. Ils revendiquent la liberté de penser et de s'exprimer contre le wokisme qui ne parle que de rapports de pouvoir entre dominants et dominés, insiste sur les préjugés inconscients, la culpabilité blanche, etc. Foin de tout cela, estime Sylvie Perez, qui est plutôt optimiste : « L'ère post-woke est devant nous. Guerre des "races", guerre des sexes et guerre des genres ne seront alors plus qu'un mauvais souvenir. » En attendant, certains se plaignent d'en faire encore les frais. Ainsi, Gilles Kepel, spécialiste des mouvements islamistes, a vu son master en Moyen-Orient Méditerranée fermé l'an dernier, à l'École normale supérieure. D'après lui, le wokisme impose un tel climat d'intolérance dans les universités qu'il est devenu l'allié objectif de l'islamisme.

DES ÉTUDES DE TERRAIN : SYRIE, UKRAÏNE, GAZA

Terminons par les témoignages de terrain. Pour écrire *7 octobre 2023, Israël Gaza. L'affrontement des tragédies*, les grands reporters Benoît Christal et Gallagher Fenwick ont écouté des victimes des deux camps, mais aussi des figures religieuses, politiques, des militaires ou encore des spécialistes du renseignement. Ces récits croisés de survivants, d'habitants de Gaza, de proches d'otages et de résidents des communautés israéliennes donnent des clés de lecture du conflit. Les reporters estiment que nous avons affaire à

deux peuples qui s'affrontent au moins autant qu'ils s'ignorent.

Dans *La Guerre en tête*, l'universitaire Romain Huet rapporte son expérience en immersion dans des groupes de combattants ou de volontaires en Syrie (2012-2018) et en Ukraine (2022-2023). Il dégage une constante : la guerre commence par séduire les hommes en leur donnant de grands espoirs, avant de les accabler et enfin de les remplir de désespoir et de haine. ♦

- **Alain BAUER, *Au commencement était la guerre***, Fayard, 2023, 481 p., 23,90 €.
- **Timothy SNYDER, *La route pour la servitude. Russie - Europe - Amérique***, Gallimard, 2023, 395 p., 26 €.
- **Bruno TERTRAIS, *La guerre des mondes. Le retour de la géopolitique et le choc des empires***, L'Observatoire, 2023, 279 p., 22 €.
- **Adrien JAULMES, Lucas MENGET (dir.), *Précis de survie stratégique***, Équateurs, 2024, 311 p., 24,90 €.
- **Thibault FOUILLET (dir.), *La guerre au XXI^e siècle. Le retour de la bataille***, Rocher, 2023, 298 p., 20 €.
- **Stéphane COURTOIS (dir.), *De la cruauté en politique. De l'Antiquité aux Khmers rouges***, Perrin, 2023, 472 p., 25 €.
- **Daniel OPPENHEIM, *Le désir de détruire. Comprendre la destructivité pour résister à la violence terroriste***, C&F éditions, 2023, 153 p., 18 €.
- **Sébastien ROCHÉ, François RABATÉ, *La police contre la rue***, Grasset, 2023, 312 p., 22 €.
- **- David COLON, *La guerre de l'information. Les États à la conquête de nos esprits***, Tallandier, 2023, 475 p., 23,90 €.
- **Mathieu BOCK-CÔTÉ, *Le Totalitarisme sans le Goulag***, Presses de la Cité, 2023, 287 p., 22 €.
- **Sylvie PEREZ, *En finir avec le wokisme. Chronique de la contre-offensive anglo-saxonne***, Cerf, 2023, 366 p., 24,50 €.
- **Gilles KEPEL, *Prophète en son pays***, L'Observatoire, 2023, 296 p., 23 €.
- **Benoît CHRISTAL, Gallagher FENWICK, *7 octobre 2023, Israël Gaza. L'affrontement des tragédies***, Rocher, 2024, 208 p., 17,90 €.
- **Romain HUET, *La guerre en tête***, PUF, 2024, 416 p., 18 €.

À LIRE AUSSI :

- **Vincent DUCLERT, *Arménie : un génocide sans fin et le monde qui s'éteint***, Belles Lettres, 2024, 136 p., 9 €.

Bien et mal, beauté et laideur : tout est-il relatif ?

PAR THOMAS CASAVECCHIA
journaliste

Il est facile de voir comment la culture et la morale ont évolué au fil des décennies. Comment la toute-puissance du numérique continue de faire bouger les lignes. Mais si le Bien et le Mal semblent des notions dépassées, c'est aussi parce que dans un monde toujours plus complexe, l'Occident n'est plus seul à tenter d'imposer un « universel ».

Dans *Beautés de la géographie*, Jean-Robert Pitte témoigne de son amour pour la discipline dont il est l'un des plus éminents spécialistes français. L'ouvrage se présente comme un recueil de discours dans lequel l'auteur aborde les sujets qui le touchent : l'histoire de la géographie en France, les particularités spatiales du Japon ou encore l'œnologie. Ces réflexions aident à mieux appréhender un monde que l'on peut explorer comme jamais, mais qui demeure d'une complexité abyssale.

En témoigne le fracassant retour de la guerre dans l'actualité, notamment en Ukraine et à Gaza. Ces guerres, aux portes de l'Europe, montrent le besoin pressant de repenser les relations internationales. Or, prévient Bertrand Badie, pour y parvenir, l'Occident doit cesser d'envisager les rapports de force géopolitiques en érigeant l'universalisme et son objectivité supposée en vertus cardinales. Le spécialiste des relations internationales plaide pour une remise au centre de la subjectivité. Comment comprendre les conflits et les tensions d'aujourd'hui sans aborder l'humain, le vécu, l'émotion et la culture de chacun ? Le monde politique d'aujourd'hui est éclaté, multipolaire, fragmenté et chaotique. La grille de lecture de l'ordre westphalien n'a plus autant de sens que par le passé.

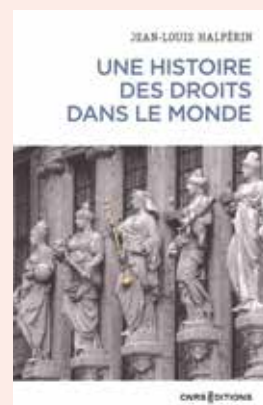
UNIVERSEL OU RELATIF ?

La loi non plus n'est plus, depuis des décennies, du seul ressort de l'État-Nation. D'ailleurs, elle ne cesse d'évoluer. Le droit, ou

plutôt « les droits », ont une histoire riche. On le comprend d'emblée quand on plonge dans cette *Histoire des droits dans le monde*. Claire et accessible, cette chronique se veut exhaustive. Le professeur d'histoire du droit Jean-Louis Halpérin y bat en brèche l'idée selon laquelle le droit peut revendiquer une forme d'universalité. Il démontre aussi que ce dernier ne garantit pas un progrès discontinu pour ses objets : les êtres humains. Si elle s'intéresse donc à la naissance du droit chinois, romain ou hébraïque, cette fresque interroge également les conceptions plus modernes du droit devenu régional et supranational.

Si elles sont cruciales pour la vie en communauté, toutes les règles ne sont pas consignées noir sur blanc dans les moniteurs et leurs équivalents. Il existe un droit plus... souterrain. Sous la direction des historiennes Elsa Génard et Mathilde Rossigneux-Méheust, un collectif d'historiens s'est penché, dans *Routines punitives*, sur les éventails de punitions qui s'offraient aux autorités compétentes dans diverses institutions au XIX^e et au XX^e siècle. Non réglementées par la loi, ces pratiques n'en étaient pas moins normatives. Qui punit ? Pour quelle faute ? De quelle manière ? C'est cet éclairage qu'apporte l'ouvrage qui met en valeur, comme Foucault avant lui, les similitudes entre établissements scolaires, carcéraux, religieux et médicaux ou encore le monde du travail. De ce fait, tout le monde, un jour ou l'autre, ou même toute sa vie, est confronté à la punition. Pourtant, ces sanctions, parfois violentes, s'exercent dans des lieux clos et restent relativement cachées. Et elles en disent beaucoup sur l'organisation sociale.

Heureusement, la punition n'est pas le seul marqueur qui permet d'analyser la manière dont l'humain fait société. Le rapport à l'art en est un autre. Plus réjouissant. Et selon les cadres, une œuvre d'art n'est pas





intrinsèquement une œuvre d'art. Pour être Art, une œuvre doit être perçue, appréhendée, comme telle. Cela implique donc l'existence d'une « idée de l'art ». C'est la thèse développée par la philosophe de l'art, Carole Talon-Hugon, dans *Histoire philosophique des arts*. Évidemment, ces idées évoluent en fonction des époques. La production et la fonction des œuvres évoluent donc fondamentalement selon le cadre de pensée. Ainsi, les notions d'« artistes », de « génies », de « beaux arts », n'existent que depuis le XVIII^e siècle.

TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI ?

Sa réception, aussi, peut changer de tout au tout selon les périodes. Si l'on se réfère à Platon, le Beau est consubstantiel du Bon et du Vrai. Cette filiation entre les trois concepts a traversé les âges en Occident. Plus récemment, dans l'inconscient collectif, le beau est devenu diabolique. Pour l'essayiste suisse Étienne Barilier, auteur de *Réenchanter le monde*, le problème est que la beauté n'a jamais été considérée en tant que telle et pour elle-même. En Occident, elle a toujours été philosophiquement connotée. En convoquant de nombreux artistes, parmi lesquels une majorité d'auteurs, le professeur émérite de l'Université de Lausanne entend démontrer comment ces connotations morales du Beau ont peu à peu conduit l'Occident à se dévaloriser, contribuant ainsi au désenchantement du monde.

Ce désenchantement global vient aussi des tentatives, toujours plus nombreuses, de manipuler les opinions. C'est le but, notamment, de nombreux producteurs de *fake news* qui utilisent nos biais psychologiques afin de nous dresser les uns contre les autres. Dans *Fake news, désinformation : un enjeu démocratique*, François Debras illustre les nombreuses formes que peuvent revêtir ces informations fabriquées pour tromper l'opinion. Le professeur de l'ULiège propose également des outils permettant de se prémunir contre ces fausses infos. Car on a beau penser être imperméable à ces manipulations, l'ingénierie déployée derrière les *fake news* est telle que personne n'est à l'abri.

C'est notamment sur Internet que se déploient le plus rapidement ces fausses informations. C'est l'une des conséquences des règles imposées par les algorithmes pour générer du buzz. Qu'ils soient véridiques ou

fabriqués de toutes pièces, à chaque jour son nouveau lot de buzz. Ces polémiques, plus ou moins stériles, sont alimentées à la fois par le système médiatique et les algorithmes des réseaux sociaux. Le terme est si bien passé dans le langage courant que l'on en oublierait presque sa signification première : « bourdonnement ». Ainsi, le buzz est un bruit de fond, un bruit parasite. Celui qui fait vibrer le web, la toile. Dans une plume acerbé et acide, le philosophe Dominique Quessada se penche dans *Parasite* sur la manière dont ce bruit issu du monde digital nous assourdit. Quand le buzz survient, on ne lit, n'entend, ne voit, plus rien d'autre. Il affole et, dans le même temps, il endort. En effet, il empêche toute réflexion et profite au statu quo. Impossible, pourtant, de le définir, d'en comprendre les origines. Le buzz semble animé des intentions propres de l'« intelligence » numérique. Une « autre » intelligence qui remet en question l'organisation humaine dans son ensemble.

ÉCONOMIE MANIPULATRICE ?

Cette intelligence est-elle au service du bien commun ou œuvre-t-elle pour l'économie ? Pour Jonathan Durand-Folco et Jonathan Martineau, la réponse ne fait pas l'ombre d'un doute : les nouvelles technologies ont fait muter le capitalisme. Il en est désormais au stade ultime. L'essor des cryptomonnaies, les cours en bourse des Gafam qui explosent, le minage de métaux précieux en Afrique et les tensions qui ne cessent de croître entre la Chine et les États-Unis sont autant de signaux faibles qui montrent que la révolution algorithmique est en cours. Et pour les auteurs, elle devrait être au moins aussi transformative que la révolution industrielle.

Reste à voir si les États, terrifiés par les remous de l'économie, pourront accompagner cette révolution. L'analyse proposée par Nicolas Dufrêne, économiste, haut fonctionnaire et directeur de l'Institut Rousseau, un think tank écologiste, dans *La dette au XXI^e siècle : comment s'en libérer ?*, va à contre-courant des discours habituels autour de ce phénomène économique. Généralement, ces discours, omniprésents dans les médias et teintés d'un très sérieux réalisme, martèlent que la dette des États doit être contenue et qu'il faut, à tout prix, faire preuve de bonne gestion. Il faut éviter l'explosion des dépenses en s'imposant une

forme d'austérité. Le spécialiste de la politique monétaire tente de démontrer que la dette n'est certainement pas une matière que l'on peut traiter avec des solutions aussi simplistes. Surtout, cette quête de l'austérité témoigne d'une certaine méconnaissance du fonctionnement de cette dernière. Pour l'auteur, la gestion de la dette peut être émancipatrice si l'on change de paradigme et que l'on accepte une meilleure répartition de la monnaie dans la société.

Au premier rang des défenseurs de l'austérité pour lutter contre l'inflation de la dette, on retrouve le célèbre cabinet d'analystes McKinsey. Dans une enquête au fort retentissement, les journalistes d'investigation Walt Bogdanich et Michael Forsythe ont mis la main sur de nombreux documents inédits qui montrent bien le caractère impitoyable de la firme dont les recommandations sont suivies par les gouvernements et les conseils d'administration du monde entier. Contradictions, conflits d'intérêt, cynisme... les exemples dévoilés par les auteurs montrent bien que les scrupules ne font pas partie du vocabulaire usité au sein du cabinet. McKinsey a, par exemple, conseillé le ministère américain de la Santé tout en offrant, dans le même temps, ses services à Purdue Pharma, l'entreprise en grande partie responsable de l'épidémie de dépendance aux opioïdes aux États-Unis. Conflit d'intérêts pour lequel la société a été condamnée.

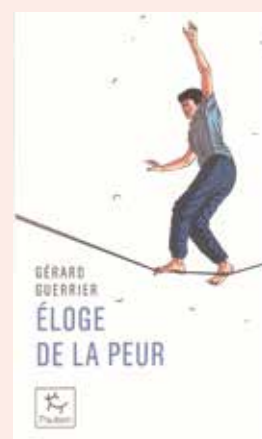
UN AUTRE HUMAIN EST POSSIBLE. EST-IL SOUHAITABLE ?

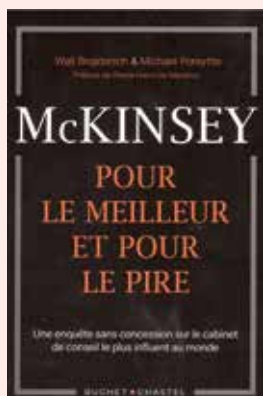
Ce n'est sans doute pas sur les conseils de McKinsey que David Corman, député européen d'Europe Écologie/Les Verts, invite, en trois chapitres à peine, à abattre le secteur de la publicité. Pour l'auteur de *Temps de cerveau libéré*, un petit pamphlet d'une soixantaine de pages, la publicité est trop peu questionnée. Pourtant, son impact sur les comportements et les envies des citoyens est réel. Elle nous pousse à trop consommer et permet à la machine économique de continuer à surproduire. L'eurodéputé propose la mise en place d'une quarantaine de propositions radicales pour réglementer ce secteur. Ces annonces ont également un effet délétère sur les populations qui, aliénées par leurs promesses, vont jusqu'à s'endetter et consommer bien au-delà de leurs moyens. Et bien au-delà des moyens de la planète.

Dès lors, tout semble perdu. L'humanité n'a pas pu mettre en œuvre la nécessaire transition à temps. Voici venu, selon Patrick Viveret et Julie Chabaud, auteurs de *La Traversée*, le temps des métamorphoses. Pour le philosophe et la psychosociologue, l'humanité va devoir réaliser des transformations radicales, des métamorphoses, en opposition à l'inertie qui nous a portés ces cinquante dernières années, durant lesquelles rien – ou si peu – n'a été fait. Et les auteurs identifient donc 21 chantiers qui permettraient à l'être humain d'accomplir cette métamorphose. De se montrer plus à l'écoute de la nature et respectueux du vivant. Sans aucun doute, dans les yeux des auteurs, cette transformation est un monde qui s'éteint pour en faire naître un nouveau.

Mais l'avènement de cette nouvelle humanité est-il seulement souhaitable ? Dans *Le fétiche et la marchandise*, le philosophe Michel Onfray règle ses comptes avec la gauche progressiste. Pour le polémiste, le libéralisme moral a sombré dans le nihilisme. Il estime que ce mode de pensée, ultra-dominant, impose une forme de réification à l'humain. Les corps et les esprits deviennent monnayables tandis que l'eugénisme devient la norme. Les « progrès » de la science permettant tout – ou presque –, l'humanité s'autorise l'impensable. Elle mute et se défigure. L'auteur dénonce donc les dérives de la médecine et l'effacement de la morale et assume que l'on puisse le qualifier de réactionnaire puisqu'il s'attaque tous azimuts aux écrans, à la déconstruction masculine, à l'élargissement, voire à la protection de l'IVG, etc. Pour le philosophe, la démocratie libérale est en perte de repères.

À la lire, il ne fait guère de doute que le philosophe a peur de l'avenir. Et si le pessimisme était gage de sagesse ? Quel est le rôle de la peur ? Dans *Éloge de la peur*, Gérard Guerrier, amateur de sports extrêmes, s'intéresse à ce sentiment universel. Il mêle les commentaires d'autres sportifs de l'extrême, de spécialistes en philosophie, de neuroscientifiques ou de psychiatres, mais aussi d'anecdotes personnelles. Ce spécialiste de la montagne essaie donc de comprendre pourquoi certaines personnes sont grisées, rendues ivres par la peur procurée par les sensations fortes quand d'autres sont paralysées. Toutes ces voix offrent un curieux et intéressant dialogue sur l'importance de la flippe. Sentiment que chacun vit différemment. ♦





- **Étienne BARILIER, *Réenchanter le monde : l'Europe et la beauté***, PUF, 2023, 161 p., 14 €.
- **Elsa GENARD et Mathilde ROSSIGNEUX-MEHEUST (dir.), *Routines punitives : les sanctions du quotidien, XIX^e-XX^e siècle***, CNRS, 2024, 398 p., 25 €.
- **François DEBRAS, *Fake news. Désinformation : un enjeu démocratique***, Éd. du Centre d'action laïque, 2023, 148 p., 10 €.
- **Nicolas DUFRENE, *La dette au XXI^e siècle : comment s'en libérer***, Odile Jacob, 2023, 325 p., 26,90 €.
- **Dominique QUESSADA, *Parasite : essai sur le bruit digital***, PUF, 2023, 235 p., 16 €.
- **Jonathan DURAND FOLCO et Jonathan MARTINEAU, *Le capital algorithmique : accumulation, pouvoir et résistance à l'ère de l'intelligence artificielle***, Ecosociété, 2023, 489 p., 29 €.
- **Walt BOGDANICH ET Michael FORSYTHE, *McKinsey, pour le meilleur et pour le pire***, Buchet-Chastel, 2023, 445 p., 24 €.
- **Patrick VIVERET et Julie CHABAUD, *La traversée : du temps des chenilles à celui des métamorphoses***, Les Liens qui libèrent, 2023, 250 p., 20 €.
- **Gérard GUERRIER, *Éloge de la peur : à l'usage des aventuriers et... des baroudeurs du quotidien***, Paulsen, 2023, 339 p., 12 €.
- **Jean-Robert PITTE, *Beautés de la géographie***, PUF, 2023, 224 pages, 18 €.
- **David CORMAND, *Temps de cerveau libéré : en finir avec la publicité***, Les Petits Matins, 2023, 57 p., 5 €.
- **Bertrand BADIE, *Pour une approche subjective des relations internationales***, Odile Jacob, 2023, 139 p., 16,90 €.
- **Michel ONFRAY, *Le fétiche et la marchandise : capitalisme et réification***, Bouquins Éditions, 2023, 219 p., 20 €.
- **Jean-Louis HALPERIN, *Une histoire des droits dans le monde***, CNRS Éditions, 2023, 541 p., 28 €.
- **Carole TALON-HUGON, *Histoire philosophique des arts : œuvres, concepts, théories***, PUF, 2023, 541 p., 28 €.

Capitalisme et nature : un autre regard sur l'écologie

PAR MICHEL BOUGARD
historien des sciences

Depuis le début de la révolution industrielle, on présente les progrès technologiques comme une sorte de panacée susceptible de résoudre les difficultés auxquelles l'humanité est confrontée. On « croit » à un progrès forcément salvateur et systématiquement générateur d'un « mieux-vivre ». Mais cet espoir a souvent été déçu, un progrès technologique induisant souvent de nouveaux problèmes. Aujourd'hui, certains se demandent si on ne se prépare pas à une telle évolution avec les voitures électriques.

LA VOITURE ÉLECTRIQUE

C'est en tout cas la question à laquelle tente de répondre L. Castaignède, un ingénieur spécialisé dans la recherche de l'empreinte carbone des transports. Selon lui, on serait sur le point d'accepter une nouvelle dépendance énergétique sur fond de croissance économique jusqu'au-boutiste. Une sorte de prêt-à-penser écologiste impose l'image du véhicule électrique non polluant alors que les impacts indirects liés à l'origine de l'électricité utilisée, sa conservation (les batteries et leur recyclage), le pillage des ressources minérales et, à terme, les dommages causés au réseau routier, sont souvent ignorés ou sous-estimés. L'ingénieur français préconise de limiter la taille de ces voitures ainsi que les performances des batteries, réservant leur usage aux déplacements urbains. Pour parcourir des distances plus longues, on devrait se résoudre à accepter des modèles thermiques hybrides.

LA DICHOTOMIE HUMAIN-NATURE

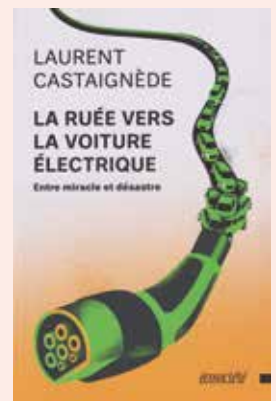
Des chercheurs ont débusqué d'autres pièges inattendus en matière de lutte contre le réchauffement climatique et la destruction de la biodiversité. Pour « sauver le vivant », on a ainsi vu éclore un modèle qui tend à remettre

en cause la science et ses découvertes, la production étant présentée comme la principale coupable de la catastrophe écologique en cours. À partir de trois cas, V. Rigoulet et A. Bidet montrent que cette radicalité imposant une décroissance conduit à des impasses et des dérives insoupçonnées. Faut-il continuer à accuser la modernité, le naturalisme et le capitalisme, et imaginer qu'il suffirait de « faire marche arrière » pour résoudre la crise écologique ? Pour les auteurs, il faut sans tarder distinguer le vivant et l'humanité comme deux types de notions incommensurables. Il ne faudrait donc plus exiger de choisir entre vivre et produire, mais plutôt réfléchir à bien produire pour préserver la biosphère tout en menant des vies véritablement humaines.

Le politologue B. Büscher et l'anthropologue R. Fletcher nous invitent à creuser une telle analyse en expliquant comment le capitalisme et la préservation de la nature partagent une histoire commune. Ils souhaitent une approche davantage réaliste et radicale qui doit dépasser les alliances avec la mondialisation capitaliste et la dichotomie humain-nature. Selon eux, la « conservation conviviale » impose une prise de position claire et critique concernant les systèmes économiques si on veut vraiment préserver la nature et défendre le vivant. La convivialité dont il est question ici est celle proposée par Yvan Illich : il s'agit donc bien de l'inverse de la productivité industrielle.

LE CORPS HUMAIN EN PIÈCES DÉTACHÉES

Connaissez-vous le capitalisme cannibale ? Le sociologue Fabrice Colomb raconte comment (et pourquoi) nous sommes arrivés à transformer le corps humain en un stock de « pièces détachées » disponibles pour le marché médical. Ainsi, au nom de la santé, le capitalisme se nourrit des éléments du





corps humain pour continuer à se développer. Le « bazar des pièces détachées biologiques » stocke une variété considérable de « marchandises » dans trois groupes. Il y a ce qui concerne la gestation et l'enfance (comme le marché du sang ombilical), la vie adulte (plasma, organes) et l'état de cadavre (peau et os utilisés dans le secteur des cosmétiques). Et puisqu'il y a une bioéconomie, il y a aussi des bio-banques qui contribuent à la marchandisation du vivant. Les organes, les fluides et les tissus deviennent ainsi des matériaux qui acquièrent une véritable valeur marchande tout en perdant leurs attributs affectifs.

MÉDICAMENTS, VIRUS, ET PILULES ROSES

Un neurobiologiste (J.-C. Schwartz) et une pharmacienne (J.-M. Lecomte) racontent leur histoire commune, une histoire d'amour accompagnée d'une vie d'action qui a permis de réconcilier deux mondes qui s'ignoraient, celui de la recherche académique et celui de l'industrie pharmaceutique privée. Il fut un pionnier de la neurobiologie et l'artisan de la découverte de nouveaux neurotransmetteurs cérébraux. Elle était riche d'une solide expérience dans le développement de nouveaux médicaments en neuropsychiatrie. Elle l'a convaincu d'appliquer ses découvertes à la mise au point de médicaments innovants pour traiter les dégénérescences cognitives et la schizophrénie.

La pandémie du Covid-19 a aussi mis en évidence les accointances (et parfois des conflits d'intérêts) entre le monde de la recherche et celui de l'industrie. Anne-Marie Moulin est philosophe et médecin spécialiste des maladies tropicales. Elle est aussi historienne et vient de rédiger un essai qui nous entraîne dans un voyage à travers les épidémies passées, et qui est surtout un « journal de bord » de la pandémie de Covid-19. L'auteure y relate son sentiment face à certaines réactions hors de proportion alors que cette épidémie, par plusieurs aspects, ressemblait pourtant à toutes celles qu'a dû affronter l'humanité. Elle dénonce notamment le scandale d'un couvre-feu imposé à l'économie parce que sauver de cette maladie apparaissait comme un impératif nouveau digne d'être adopté de toute urgence. A.-M. Moulin s'interroge sur le concept de « démocratie sanitaire » tout en demandant de réfléchir aux rapports existant

entre nos vies et les virus. Ces derniers font partie intégrante de la vie et nous devons vivre avec eux. C'est l'occasion d'évoquer notre système immunitaire qui, pour fonctionner correctement, doit être sollicité ni trop ni pas assez.

Une autre philosophe de la médecine, Juliette Ferry-Danini vient de produire un essai de « philosophie féministe » à propos du *Spasfon*, un médicament largement prescrit ces dernières décennies afin de soulager les règles douloureuses. L'auteure y analyse un bel exemple d'ignorance en médecine car ce médicament semble plutôt inefficace pour cette pathologie. Les tests réalisés avant sa commercialisation (1961) ont été très peu nombreux et, depuis lors, les travaux sur cette molécule ont mis en évidence le peu d'effet sur les douleurs abdominales. Toujours utilisé aujourd'hui, il faudrait plutôt considérer le *Spasfon* comme une sorte de « super-placebo », « l'arme secrète des médecins français pour rassurer des patientes en souffrance », précise l'auteure.

ARBRE, BALEINE, OISEAU, ET PLANTES INVASIVES : NOS VOISINS

André Corvol, spécialiste des forêts dans leurs rapports avec la société, l'économie et l'environnement, fait remarquer que si, autrefois, les arbres enrichissaient la communauté (le bois comme combustible et matériau de construction), aujourd'hui on les considère comme des améliorateurs de l'environnement, purifiant l'air, diminuant le bruit et régulant la température en ville. Mais actuellement les arbres sont aussi récupérés par la politique. Ils servent à commémorer un événement et à satisfaire le besoin de nature des citoyens. Couper un arbre en ville est quasiment considéré comme un crime, et le long d'une route on les présente comme des obstacles meurtriers à supprimer.

Notre point de vue sur la nature est donc à géométrie variable. C'est notamment le cas des baleines. Michel Pastoureau est historien et ses travaux ont été consacrés à l'histoire culturelle des animaux, la symbolique animale et l'histoire de la biologie. Il vient de publier un ouvrage sur les baleines, des animaux qui ont toujours fasciné les hommes. Chassée dès le néolithique, la baleine a fini par devenir un maillon de l'économie. D'abord représentée comme un animal

redoutable (voire un attribut du Diable), elle était la grande ennemie des marins, l'ogre des océans (qu'on se souvienne de *Moby Dick*). Aujourd'hui, la baleine représente plutôt l'exemple parfait d'une espèce menacée d'extinction, le monstre est devenu victime, l'animal a retrouvé l'éclat de son statut de mammifère, attachant par son « intelligence », injustement menacée par la cupidité et la méchanceté des êtres humains.

On peut trouver d'autres aspects de la nature et de ses rapports avec la société dans deux ouvrages parus récemment. Dans son dernier essai, Élise Rousseau nous invite à l'accompagner dans une sorte de cheminement philosophique dans le monde des oiseaux. Ceux-ci ont accompagné l'auteure dans ses plus grands chagrins et ses plus grandes joies. Son « chemin des oiseaux » est le récit de ce qu'elle a appris des oiseaux, des sentiers peu fréquentés où ils se nichent, de toutes ces rencontres qui ont guidé ses pas et ses pensées. Quant à Céline Curiol, son dernier ouvrage est la chronique d'une immersion solitaire dans la réserve naturelle des marais du Vigueirat, en Camargue, là où la jussie a tout envahi. La jussie est une plante aquatique originaire d'Amérique de Sud, introduite en France au XIX^e siècle. Son développement rapide lui donne un caractère invasif mettant en péril la flore et la faune des milieux qu'elle colonise. Cette jussie hanta les rêves de la romancière qui se mit à explorer ce paradoxe : pour protéger des espèces menacées, l'intervention des hommes est nécessaire. Le « sauvage » n'a pas sa place dans une réserve menacée par une plante invasive, véritable bourreau de la biodiversité.

LA LUNE, DES ASTÉROÏDES,... ET L'ÉNIGME COSMIQUE DE LA VIE

Pour terminer cette actualité éditoriale, on prendra un peu de hauteur pour évoquer les nouveaux projets spatiaux. Joseph Silk est cosmologiste et il vient de s'intéresser au retour de l'homme sur la Lune. Aujourd'hui, divers enjeux politiques et économiques (l'exploitation de richesses minérales) vont sans doute renvoyer des êtres humains sur le sol lunaire. J. Silk fait le point sur les prochaines étapes de l'exploration lunaire et des conflits possibles que cela pourrait engendrer. Patrick Michel, astrophysicien, nous explique l'origine des astéroïdes et l'intérêt de les approcher. Car il y a une raison importante : la défense de

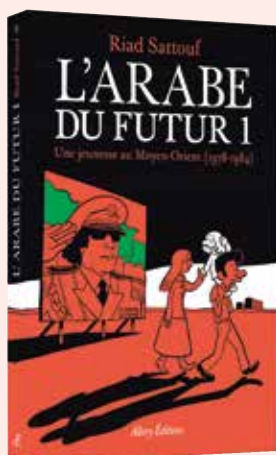
notre planète menacée par une rencontre avec un de ces astéroïdes. Notre Terre a déjà vécu dans le passé de telles collisions catastrophiques. D'autres sont prévisibles et pourraient menacer la vie terrestre. Il convient donc qu'une coordination internationale conduise à proposer des missions destinées à dévier ces astéroïdes de leur trajectoire, voire les détruire avant l'impact. L'astrobiologiste N.A. Cabrol propose un livre superbement illustré pour faire le point sur cette question encore sans réponse : sommes-nous seuls dans l'Univers ? ♦

- **Laurent CASTAIGNÈDE, *La ruée vers la voiture électrique***, Écosociété, 2023, 182 p., 16 €.
- **Vincent RIGOLET & Alexandra BIDEZ, *Vivre sans produire***, Croquant, 2024, 132 p., 12 €.
- **Bram BÜSCHER & Robert FLETCHER, *Le vivant et la révolution***, Actes Sud, 2023, 332 p., 23 €.
- **Fabrice COLOMB, *Le capitalisme cannibale***, L'Échappée, 2023, 288 p., 19 €.
- **Jean-Charles SCHWARTZ & Jeanne-Marie LECOMTE, *Ainsi naissent les médicaments***, Odile Jacob, 2023, 352 p., 23,90 €.
- **Juliette FERRY-DANINI, *Pilules roses***, Stock, 2023, 216 p., 19,50 €.
- **Anne-Marie MOULIN, *La vie avec les virus***, PUF, 2024, 288 p., 17 €.
- **Andrée CORVOL, *L'arbre dans la cité***, Le Pommier, 2023, 392 p., 25 €.
- **Michel PASTOUREAU, *La baleine. Une histoire culturelle***, Seuil, 2023, 160 p., 19,90 €.
- **Élise ROUSSEAU, *Sur le chemin des oiseaux***, Grasset, 2023, 180 p., 18 €.
- **Céline CURIOL, *Invasives***, Actes Sud, 2023, 288 p., 22 €.
- **Joseph SILK, *Retour sur la Lune. Le prochain grand pas de l'humanité***, CNRS, 2024, 256 p., 24 €.
- **Patrick MICHEL, *À la rencontre des astéroïdes. Les missions spatiales et la défense de la planète***, Odile Jacob, 2023, 384 p., 25,90 €.
- **Nathalie CABROL, *L'énigme cosmique de la vie***, Seuil, 2023, 176 p., 27 €.



Un documentaire glaçant sur l'éducation totalitaire, du Pakistan à l'Arabie saoudite

PAR MARIANNE PUTTEMANS
historienne, enseignante, journaliste BD



Taha Siddiqui est journaliste. Exilé en France, il a collaboré avec le dessinateur Hubert Maury pour réaliser un roman graphique qui raconte son histoire. On aurait tort de ne faire que le comparer avec *L'Arabe du futur*, magnifique brique dessinée et scénarisée par Riad Sattouf, ici le propos est glaçant, sinistre et parfaitement terrorisant.

En pleine guerre entre Israël et le Hamas, le propos des deux auteurs jette un sérieux pavé dans une mare dans laquelle tous les Arabes sont les gentils et tous les Israéliens les méchants. Cet ouvrage cauchemardesque mais nécessaire remet les pendules à l'heure.

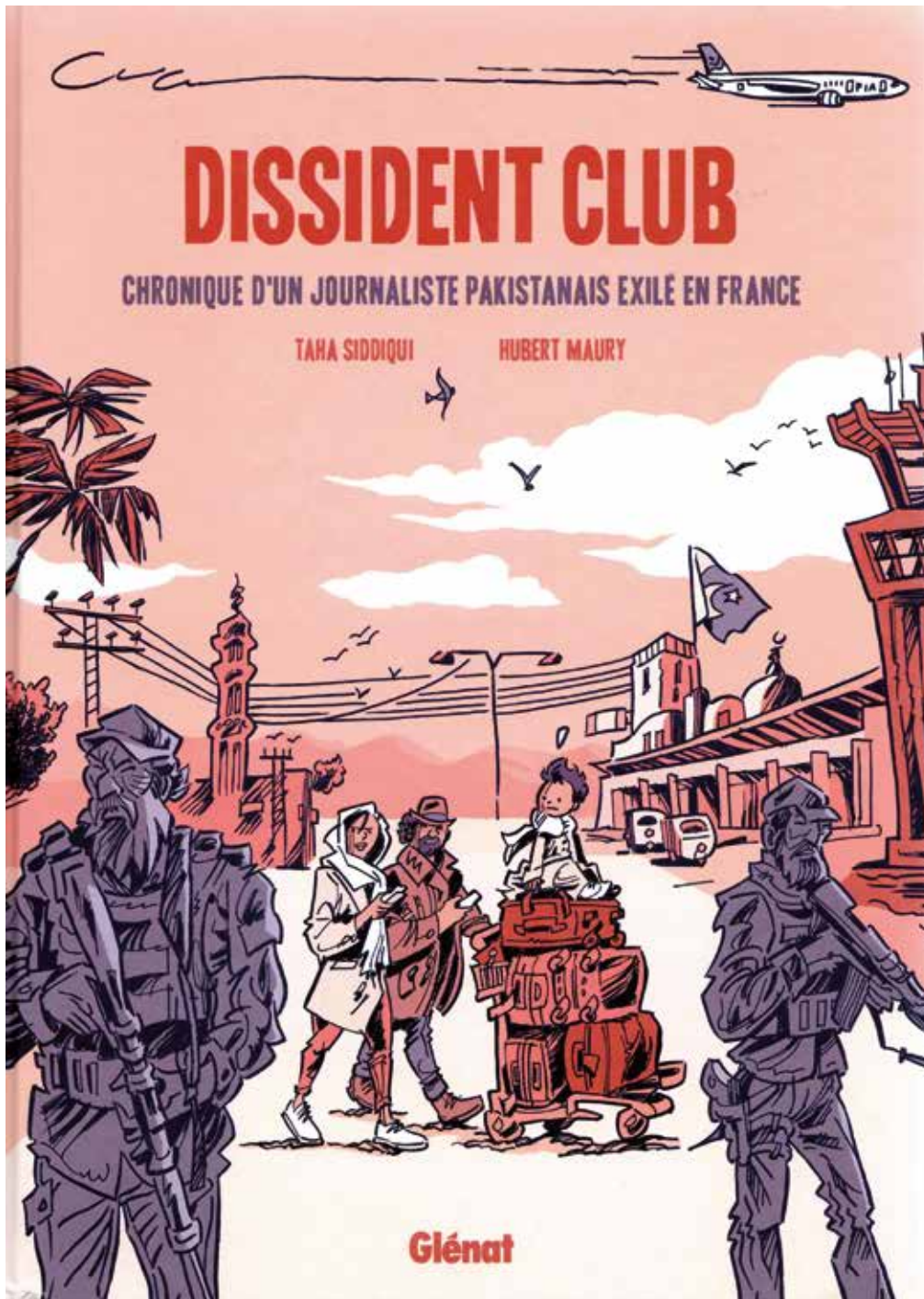
UN JEUNE GARÇON, DU PAKISTAN À L'ARABIE SAOUDITE

C'est l'histoire de l'éducation d'un garçon. C'est l'histoire de Taha qui naît, premier enfant, dans une famille aimante du Pakistan. C'est l'histoire d'un déménagement en Arabie saoudite et d'un lent processus de radicalisation du père du héros. Dans *L'Arabe du futur*, Riad Sattouf évoquait la même histoire. Mais le jeune Riad n'avait pas accompagné son père et ne recevait que de lointaines bribes filtrées par sa mère, française, rationnelle et les deux pieds sur terre. Au contraire, Taha grandit en Arabie saoudite. Il apprend en même temps que ses parents, il apprend que les filles sont impures et qu'il faut les éloigner des garçons, il apprend que les cheveux d'une femme sont tabous, il apprend que les Occidentaux sont tous des infidèles et qu'à ce titre ils ne méritent pas le droit de vivre, il apprend que l'Évolution est une fable, il apprend que le seul et unique livre à lire est le

Coran, il apprend que les Arabes sont supérieurs, que les musulmans sont supérieurs, que les juifs sont mauvais, qu'il est légitime de leur faire du mal.

Heureusement, Taha n'aime pas lire le Coran et lui préfère les bandes dessinées et les histoires de super-héros, heureusement Taha a un solide esprit critique et une curiosité saine pour le monde. Le jeune Taha écoute son père lui expliquer que les livres de coloriage sont interdits : « il n'y a qu'Allah qui puisse colorier des êtres humains car c'est lui LE créateur. Bye-bye Batman, Superman et Spiderman. Même les dessins animés de Walt Disney ! C'est l'œuvre du Diable. » Taha va accompagner son père à la mosquée, son père qui a retiré sa cravate et son costume d'Occidental, qui s'est laissé pousser la barbe, qui est fier de parler avec le cheikh, lequel explique que les femmes ont une connaissance limitée et qu'elles ne peuvent pas comprendre l'importance du Coran¹.

Quand le président Muhammad Zia-ul-Haq meurt en 1988 dans un crash aérien, le père de Taha est catastrophé. Il croit à un attentat, à un coup des lobbys occidentaux judéo-indiens. Zia ul Haq était un dictateur sordide arrivé au pouvoir par un coup de force. Il s'est appuyé sur les mollahs et a islamisé la société pakistanaise en profondeur. Vu depuis l'Arabie saoudite où la famille Siddiqui vit désormais, la mort de Zia-ul-Haq apparaît comme une catastrophe. L'année suivante, en 1989, Taha rentre pour les vacances au Pakistan et découvre que les filles n'y vont pas à l'école, que son père et son oncle ont de bien curieuses relations avec des groupes armés terroristes parmi les plus actifs et les plus meurtriers du Pakistan.



LA CORRUPTION DU LANGAGE

Dans tous les discours et les paroles prononcées devant Taha, les mots pur, impur, occidentaux, mécréant, cause islamiste, etc., sont prononcés de façon quotidienne. Taha ne peut plus appeler son père autrement que par un vocatif musulman *Baba*, et sa mère par les mots *Um-e-Taha* (mère de Taha) doit ponctuer ses phrases de *Bismillah* et de *Mashalla*,

mais aussi de Salam, de « que la paix soit sur toi et sur ta famille, » etc. La vie est rythmée par cette relation schizophrène avec une religion omniprésente qui transforme la langue, la remplit de mots de paix et, dans le même temps, prône la guerre, la destruction, la haine de l'autre.

Comme le soulignait déjà George Orwell, le trait distinctif du totalitarisme, c'est la corruption du langage, et à travers elle

l'instrumentalisation de la pensée à des fins de domination absolue. « Orwell ne mentionne ni la police, ni l'armée, ni l'Église, ni la morale patriarcale. Selon lui, ces dynamiques se présentent le plus directement à l'œil – ou plutôt à l'oreille – par la transformation du langage, venue des élites politiques, médiatiques et académiques. Ces citadelles mitoyennes seraient le lieu de production – délibérément ou inconsciemment – d'une nouvelle langue, sur les ruines d'une langue ordinaire. Ainsi, en s'attaquant aux catégories de la pensée par la métamorphose du langage, les administrateurs de l'air du temps confisquent les mots et représentations susceptibles de les renverser². »

Par la suite, le père de Taha inscrit ses fils dans une école coranique, histoire « qu'ils servent l'Islam ». Le mollah est, heureusement, suffisamment fermé et inculte pour que Taha commence à comprendre que cet enseignement n'en est pas un à proprement parler. « J'ai appris ma leçon, mais je n'ai rien compris à ce que j'ai appris. Vous allez nous l'expliquer à présent ? Hein ? Petit impertinent, contente-toi de faire ce qu'on te demande sans poser de questions, récite tes versets ! » Taha passera un an à la madrasa et, heureusement, il intégrera une nouvelle école internationale dans laquelle il pourra apprendre l'anglais, les sciences et le monde. Au fil des pages, nous suivons l'enfance et l'adolescence de Taha, ses premiers émois, ses premières interrogations, ses premières révoltes contre son père, sa fugue, les sorties interdites avec des copains pour regarder des vidéos. En 1999, la famille quitte l'Arabie saoudite pour rentrer au Pakistan et s'installer à Karachi. Les choses s'enveniment pour Taha qui ne veut pas étudier les affaires, « voie choisie par le prophète Mahomet. » Les années au Pakistan vont amener Taha à beaucoup réfléchir sur sa place dans ce monde toujours plus violent dans lequel les attentats rythment la vie des gens, dans lequel la religion est de plus en plus prégnante et de plus en plus contradictoire et aberrante.

LE MÉTIER DE JOURNALISTE, ET L'ARRIVÉE EN FRANCE

Un jour, Taha trouve un travail à la télévision, dans une chaîne américaine mais au lieu de se réjouir, ses parents lui expliquent que « la

télé, c'est haram. De quelle planète tu viens ? Il est écrit qu'il n'est pas permis à l'homme de regarder les présentatrices de la télévision, quelle que soit la chaîne car la tentation qu'elles suscitent est importante en raison du fait qu'elles exhibent leurs atours et sont dévoilées. » Malgré ça ou à cause de ça, à cause de l'interdit paternel, à cause de ce monde dans lequel tout est binaire : hallal ou haram, bon ou mauvais, blanc ou noir, occidental ou oriental, cravate ou kurta, Taha va rejoindre la télévision, devenir journaliste, et peu à peu se séparer de sa famille, couper le cordon. Taha Siddiqui va couvrir l'attentat contre le convoi de Benazir Bhutto, un carnage dont elle réchappe quelques mois avant d'être finalement assassinée à Rawalpindi. Taha s'installe dans la capitale, il entre en contact avec des journalistes français, il devient un journaliste sur lequel on peut compter, qui fait du reportage au-delà de ce qui est permis par le Pakistan. Et pour ça, il faudra qu'il coupe définitivement les ponts. En 2018, Taha Siddiqui et sa famille arrivent à l'aéroport Charles de Gaulle. Il y ouvrira un bar : le Dissident Club, un bar des libertés d'opinion, d'expression et de religion, le Dissident Club, ouvert à tous les réfugiés de la terre. Taha Siddiqui y organise des conférences, des expositions, actuellement, une exposition sur les Tours du silence. C'est un roman graphique nécessaire, terrifiant, qui glace, qui gèle, qui terrorise. Loin de la paix, une partie du monde éduque ses enfants dans la haine absolue, le totalitarisme religieux. Le terrorisme islamiste est une menace permanente sur les sociétés occidentales et aussi dans les pays musulmans qui, selon les théoriciens de cette mouvance, n'ont pas une lecture littérale du Coran. Aller boire un verre au Dissident Club, c'est faire peu, mais faire utile. Apporter une goutte de paix dans l'océan d'hostilité qui nous entoure. ♦

- **Taha SIDDIQUI et Hubert MAURY,** *Dissident Club. Chronique d'un journaliste pakistanais exilé en France*, Glénat, 2023, 263 p., 29 €.

1. Alexis GALES, « Vous avez dit novlangue ? », *Ballast*, vol. 2, 2015/1, pp. 88-97.

2. *Ibid.*

Données personnelles et submersion

PAR JEAN-PHILIPPE ACCART
consultant en sciences de l'information

LE DROIT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les éditions Bréal-Studyrama publient des livres pratiques, souvent dans le domaine du parascolaire, sous forme de fiches. C'est le cas ici, et le choix de ce type d'ouvrage va dans le sens de trouver l'information utile rapidement. Le thème des données personnelles est devenu récurrent tant elles font l'objet de réflexions, d'articles et de publications diverses. Et bien entendu, l'aspect juridique est essentiel. Pour nous guider, une juriste, Amélie Deleuze, a entrepris ce travail de clarification, elle est enseignante du droit des données personnelles et de celui de la cybersécurité et travaille à la CNIL en France (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Seize fiches sont ainsi proposées et nous allons en détailler certaines : un rappel historique du droit des données personnelles (fiche 1) avec les premiers textes juridiques et la directive européenne de 1995, complétés ensuite par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui fête ses cinq ans. Puis quelques définitions essentielles (fiche 2) et une attention particulière aux textes juridiques (fiche 3) ainsi qu'aux autorités telles que la CNIL ou des organismes internationaux (fiche 4). Les institutions de tous types sont intéressées par les transferts frontaliers (fiches 5 et 6). Principes, bases légales, régimes spéciaux sont étudiés (fiches 7 à 9), pour s'attacher ensuite aux personnes elles-mêmes (fiches 10-11) ou aux formalités (fiches 12-13). La question de la sécurité des données est bien sûr primordiale (fiches 14-15), et les lecteurs seront certainement intéressés par la fiche 16 sur la gestion des cookies.

Une liste d'acronymes et une bibliographie complètent ensuite un ouvrage qui devrait trouver sa place aisément parmi les ouvrages de base à posséder dans sa bibliothèque ou à

la bibliothèque publique. Clair et complet, il est très informatif.

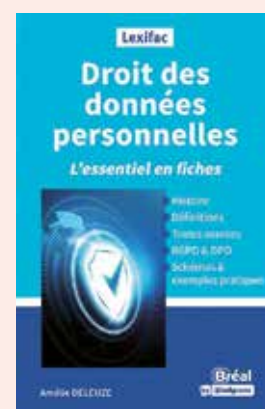
LE RGPD EN BREF

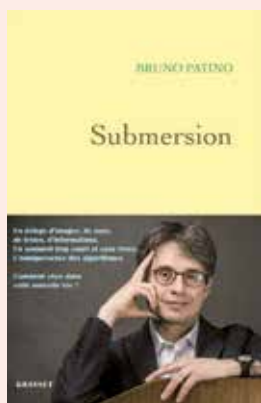
En complément du livre précédent, voici un autre livre très pratique et de consultation aisée. On retrouve une organisation sous forme de fiches avec 19 fiches rédigées par un juriste également, Xavier Leonetti, substitut du procureur de la République au Tribunal judiciaire de Marseille. Si un certain nombre de fiches sont équivalentes et correspondent au livre d'Amélie Deleuze, d'autres viennent le compléter, notamment par rapport aux points suivants : la notification d'une violation ; les règles des entreprises contraignantes ; la transmission de données ; les codes de conduite et les certifications ; les instances de contrôle ; les sanctions, voies et recours.

Afin d'évaluer ses connaissances en la matière, un test interactif est proposé en fin de volume. Pour les néophytes et les non-juristes, ces deux ouvrages seront précieux et éclairciront un certain nombre de points. Ils fournissent les notions indispensables en matière de protection des données.

SUBMERGÉ PAR L'INFORMATION ET LES ÉCRANS

Avec l'ouvrage de Bruno Patino, nous quittons le monde des données personnelles pour trouver celui de l'information et des écrans. Les ouvrages de Bruno Patino ne laissent pas indifférents, ils attirent l'attention par leur justesse de ton et une observation du monde qui nous aident à mieux comprendre celui-ci. *Submersion* n'est pas son premier ouvrage, un peu moins d'une dizaine sont déjà parus depuis l'année 2000 (dont le célèbre *La civilisation du poisson rouge* en 2019 chez Grasset). Pour celles et ceux qui ne connaissent pas cet auteur, il est journaliste





de profession et mène une carrière impressionnante et diversifiée dans les médias français à des postes de direction au journal *Le Monde* ou à *Télérama* ; il préside depuis 2021 le directoire de la chaîne de télévision européenne Arte, après avoir travaillé plusieurs années à France Télévisions (pour France 5 notamment). Il est maître de conférences à Sciences Po.

Pour bien comprendre *Submersion*, il est nécessaire de faire un court rappel de quelques-uns de ses précédents écrits : en 2005, il signe avec Jean-François Fogel *Une presse sans Gutenberg* (Grasset) qui montre l'impact d'Internet sur la presse et le journalisme ; en 2013, toujours avec le même co-auteur, *La Condition numérique* développe les transformations anthropologiques, sociales et économiques que l'ère du numérique engendre (Grasset) ; *La civilisation du poisson rouge : petit traité sur le marché de l'attention* (Grasset) a eu un certain retentissement lors de sa sortie en 2019 car il traitait intelligemment de l'économie de l'attention et montrait le mariage, voulu par les industries du web des neurosciences, des données personnelles avec le système de récompense aléatoire. En 2023, il signe *S'informer, pour quoi faire ?*

Citons Bruno Patino lui-même dans *Submersion* : « Nous avons perdu la nuit. Les écrans sont arrivés, et avec eux la connexion permanente. Voici venu le temps de l'aube perpétuelle. De la lueur bleutée qui jamais ne s'éteint, du rayonnement qui jamais ne s'apaise. Éveillés, hagards, hébétés, nous sommes irrémédiablement attirés par leur lumière... » Il est peu de dire que le numérique brouille toute notion du temps disponible et l'auteur met l'accent sur l'avant/après, à savoir l'avant-numérique et l'après-numérique (ou plus exactement ce que nous vivons actuellement). Si l'avant-numérique était relativement clair dans les choix du possible (lire un livre, un journal, regarder un film, la télévision, aller au spectacle), l'après consiste en une monopolisation du temps et de l'attention par une nouvelle série à voir, la réponse à des messages incessants, des vidéos qui tournent en boucle sur les réseaux sociaux (TikTok, YouTube), des images et photos à liker sur Instagram, un podcast à écouter... La submersion est bien là. L'accès à un choix illimité est une ivresse difficilement réprimable : musique, films, séries télévisées, livres, actualités et rencontres sont à portée de clic.

RETROUVER LA POÉSIE, L'IMPRÉVU, L'INCONNU

Que ressentons-nous par rapport à ce flot incessant d'images, de sons, de textes ? Nos sentiments sont-ils aussi dictés par les algorithmes et l'intelligence artificielle ? Ou sont-ils orientés parce que nous avons « aimé » telle ou telle séquence sur les réseaux sociaux ? Nos choix ne sont-ils finalement pas délégués à des machines ? L'auteur avoue lui-même que son téléphone portable contient tout ce qui vient d'être cité... Il pointe cependant avec lucidité et clairvoyance le pendant de cette submersion : tout semble calculé pour orienter notre attention et dicter nos choix, cela entraîne une fatigue, un abandon des choix individuels et donc la perte du collectif. Tout étant à portée de main, sans effort réel pour l'obtenir, il n'y a plus d'attente, le manque est sans arrêt comblé, le désir s'efface et le rêve disparaît. Pire, un sentiment d'insatisfaction peut naître avec l'idée que tel achat aurait pu mieux nous combler car malgré la multitude de produits existants, si nous avons fini par en acheter un, il y a certainement un autre produit qui nous correspondrait mieux. Notre liberté se réduit donc à nos données, c'est-à-dire à la vie numérique. Pour reprendre les mots de l'auteur, « la société industrielle fait place à la société des données ».

Quelle peut être l'issue ? Heureusement, B. Patino esquisse un certain nombre de possibles pour ne pas avoir une vision apocalyptique du futur à la lecture de son livre : retrouver la poésie, le hasard, l'imprévu, l'inconnu de la rencontre. Pouvoir faire des choix, exercer son libre arbitre. Et d'insister sur le rôle essentiel des médiateurs d'information ou la nécessaire protection des enseignants, des médias, des organisations ou associations qui peuvent apporter la confiance nécessaire et permettre d'exercer son propre discernement. ♦

- **Amélie DELEUZE, *Droit des données personnelles. L'essentiel en fiches*, Bréal-Studyrama, 2023, 152 p., 18 €.**
- **Xavier LEONETTI, *Le petit RGPD 2024. L'essentiel en bref*, Dunod, 2023, 48 p., 4,90 €.**
- **Bruno PATINO, *Submersion*, Grasset, 2023, 134 p., 16 €.**

REVUES CULTURELLES PROFESSIONNELLES

en Fédération Wallonie-Bruxelles !

Des revues informent les professionnels
des secteurs (et tout public intéressé)
dans des domaines spécifiques,
par exemple :



LARSEN
(publié par le Conseil
de la Musique)
www.larsenmag.be



VIVANT !
(publié par le SG Patrimoine,
ministère de la culture)
patrimoineculturel.cfwb.be



LE CARNET ET LES INSTANTS
(publié par le SG Lettres et Livre,
ministère de la culture)
www.lettresetlivre.cfwb.be



ALTERNATIVES THÉÂTRALES
(publié par l'asbl)
www.alternativestheatrales.be



SURIMPRESSIONS
(publié par l'asbl)
www.surimpressions.be



NOUVELLES DE DANSE (NDD)
(publié par l'asbl Contredanse)
contredanse.org/ndd



SAISON.CULTURE
(publié par le ministère de la culture)
www.culture.be



ÉDITORIAL

Naissance de la revue *Saison.Culture*
par Jeanne Brunfaut
p.01

ACTUALITÉ

Cinq nouvelles bibliothèques
reconnues en 2024
par Diane Sophie Couteau
p.04

Nouveau décret sur la conservation
et la valorisation des archives
d'intérêt patrimonial
par Laurence Boudart
p.08

La Fédération des Labels Indépendants
Francophones (FLIF) et la régulation
du streaming
par Benjamin Schoos
p.11

ICI ET AILLEURS

BX1, le média « aux côtés des Bruxellois
qui bougent, créent, espèrent »
par Liliane Fanello
p.14

Des associations professionnelles
en patrimoine, audiovisuel,
et action territoriale
par Liliane Fanello
p.19

Berne, cultures helvétiques
par Catherine Callico
p.24

MÉTIER

Javier Packer Comyn et le CBA,
phare du cinéma documentaire belge
par Aurélie Puissant
p.28

PORTRAIT

Didier Balsaux, marionnettiste :
« L'art ne doit pas être la propriété
des artistes »
par Didier Zacharie
p.33

ACTION

Liège : la bulle s'éclate,
des classiques aux fanzines
par Catherine Callico
p.37

Faire le clown pour devenir soi
par Emmeline Van den Bosch
p.40

Librairie Helaba à Genappe :
un cappuccino et un roman graphique
par Laurence Bertels
p.44

L'Heure H : de l'émission radio au petit livre
par Catherine Renson
p.47

LECTURE

SOCIÉTÉ

La guerre et ses atrocités, d'hier à aujourd'hui
par Bernard Lobet
p.50

Bien et mal, beauté et laideur : tout est-il
relatif ?
par Thomas Casavecchia
p.53

Capitalisme et nature :
un autre regard sur l'écologie
par Michel Bougard
p.57

BANDE DESSINÉE

Un documentaire glaçant sur l'éducation
totalitaire, du Pakistan à l'Arabie saoudite
par Marianne Puttemans
p.60

PROFESSION

Données personnelles et submersion
par Jean-Philippe Accart
p.63